



The *Great* Canadian
Catholic Hospital History Project

Documenting the legacy and contribution of the
Congregations of Religious Women in Canada,
their mission in health care, and the founding and operation of Catholic hospitals.



Projet de la *Grande* Histoire
des hôpitaux catholiques au Canada

Retracer l'héritage et la contribution des
congrégations de religieuses au Canada,
leur mission en matière de soins de santé ainsi que la fondation et l'exploitation des hôpitaux catholiques.

Angle Principale et Saint-Mathieu

Histoire du Centre hospitalier de Saint-Laurent

par Lise Labbé

Source: Greg J. Humbert Collection

Copyright: Public Domain

Digitized: December 2020

Angle
Principale
et
Saint-Mathieu



Histoire du Centre hospitalier de Saint-Laurent

LISE LABBÉ

Les droits de la couronne ont été réservés à la suite de l'acquisition de la terre.
Le terrain a été acquis de la Couronne à la suite de l'acquisition de la terre.
L'acquisition de la terre a été faite par la Couronne.

Le dessin de la couverture, qui représente le noviciat des Soeurs de l'Espérance et par la suite le premier hôpital de Saint-Laurent, a été réalisé avec courtoisie par l'artiste de Saint-Laurent: Madame Céline Grou Barbeau.

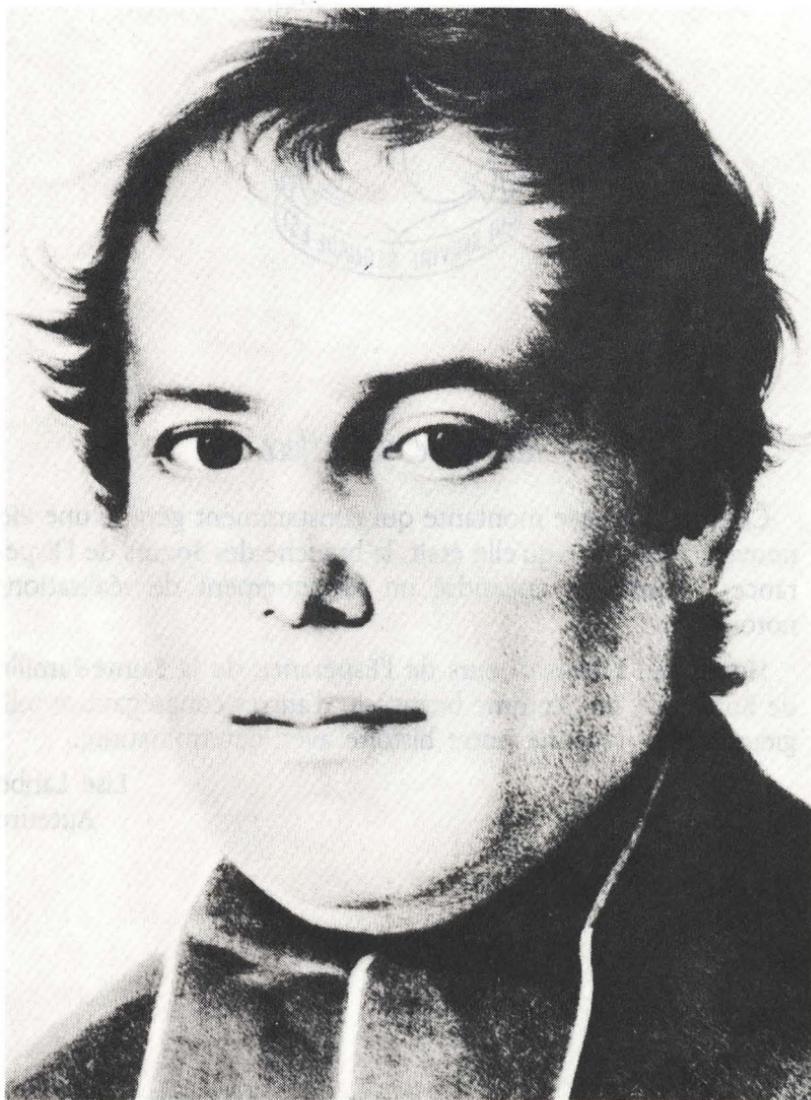


En guise de préface

Comme une sève montante qui constamment génère une vie nouvelle, de racine qu'elle était, la branche des Soeurs de l'Espérance a germé et engendré un foisonnement de réalisations notoires.

Hommage à vous, Soeurs de l'Espérance de la Sainte-Famille de Bordeaux, qui, comme beaucoup d'autres congrégations religieuses, avez façonné notre histoire avec détermination...

Lise Labbé
Auteure



Pierre-Bienvenu Noailles, fondateur de la Congrégation de la Sainte-Famille de Bordeaux

PREMIÈRE PARTIE

Congrégation de la Sainte-Famille de Bordeaux

Origines spirituelles: Pierre-Bienvenu Noailles, fondateur

Pour bien suivre le fil de l'histoire qui se matérialise sous vos yeux, il convient d'abord de situer les Soeurs de l'Espérance, issues d'une des branches de la congrégation religieuse de la Sainte-Famille de Bordeaux de France. Son illustre fondateur: Pierre-Bienvenue Noailles.

Né au sein d'une famille très catholique, Pierre-Bienvenu est le huitième enfant en 1793. Quelle sera sa vie? Cette interrogation s'insinue à plusieurs reprises dans la pensée de ses proches.

Un temps, l'on croit qu'il sera avocat. Pourtant, il rêve de médecine. Fait inattendu, il s'engage dans la Garde nationale. Pierre-Bienvenu en étonne plus d'un. Vie désordonnée aux yeux de sa mère qui ne souffle mot. Il sort la nuit, fréquente clubs et théâtres. Puis, soubresaut total, il change complètement.

En 1813, à 20 ans, il fait sa première communion. Sa biographie dès lors n'est pas étrangère à celle de bien d'autres convertis. En effet, en 1816, il part à Paris. Qu'y fera-t-il? Il entre par hasard dans l'église Saint-Sulpice. Fleur d'absolu à peine goûtée, son âme a soif d'infini. Mû par une force qu'il ne saurait qualifier, il se confesse et prend la décision de devenir prêtre.

À 26 ans, c'est l'ordination. Dès le début, il se coupe de l'ascension hiérarchique des postes importants de l'Église. Il opte plutôt pour l'enseignement du catéchisme dans une des paroisses les plus pauvres de sa ville.

La misère humaine émeut, celle des femmes surtout. Elles pululent les fillettes orphelines, les adolescentes abandonnées. Elles se multiplient les maladies des ouvrières sans ressources et cette ignorance déplorable des filles et des femmes de la campagne environnante. Abondent les inquiétudes des mères sans-le-sou.

Au Séminaire d'Issy, Pierre-Bienvenu Noailles réunit à la chapelle «Santa Casa di Loreto» les premières associées qu'il groupe autour de lui avec le secret désir d'une fondation. Toutefois, comme il ne veut pas faire oeuvre humaine, il apprend à temporiser pour saisir l'heure de Dieu et assurer ainsi la réussite de son projet.

Au début de l'an 1820, trois de ses pénitentes lui font connaître à peu près au même moment leur décision de devenir les épouses du Christ, malgré toutes les difficultés qui peuvent surgir devant elles.

La propre soeur de l'abbé est désignée pour le rôle de fondatrice. En la fête de la Sainte Trinité de l'an 1820, la Congrégation de la Sainte-Famille de Bordeaux est fondée, dirigée par Mère Trinité, connue dans le monde sous le nom de mademoiselle Catherine-Aimée Noailles.

Le 9 avril 1836, les Soeurs de l'Espérance, religieuses hospitalières de la congrégation de la Sainte-Famille de Bordeaux, donnent leurs premiers soins à quelques malades de Bordeaux, en France. Leurs aptitudes et leur dévouement sont appréciés dès l'abord.

Les Soeurs de l'Espérance forment donc la branche canadienne d'une congrégation française, celle de la Sainte-Famille, fondée à Bordeaux en 1820 par l'abbé Pierre-Bienvenu Noailles.

Cette congrégation est bien une «famille» puisqu'elle comporte «sept filles» ou «branches», pour réaliser ses oeuvres: les Soeurs de Saint-Joseph, les Soeurs de l'Immaculée-Conception, les Soeurs Solitaires, les Soeurs de Sainte-Marthe, les Soeurs Filles de Dieu seul, les Soeurs des Missions étrangères et les Soeurs de l'Espérance.

À ce qu'on voit, l'arbre bordelais n'est pas stérile. C'est pourquoi la branche des Soeurs de l'Espérance a pris racine en terre montréalaise par l'intermédiaire de Monseigneur Paul Bruchési.

Démarches pour la venue des Soeurs de l'Espérance au Canada

C'est au mois de juin 1900 qu'il faut réellement retourner pour entrevoir les premières démarches pour la venue des Soeurs de la Sainte-Famille de Bordeaux de France au Canada. Mademoiselle de la Rousselière, Canadienne de grande piété, a plus d'une fois vérifié au cours de ses séjours à Paris le dévouement des gardes-malades de la Sainte-Famille, dites Soeurs de l'Espérance. Elle entend les inciter à ouvrir une oeuvre à Montréal et en informe

Monseigneur Bruchési, archevêque de Montréal.

Celui-ci demande donc à Mademoiselle de la Rousselière de s'enquérir auprès de l'évêque de Paris, Monseigneur Thomas, s'il consent à laisser venir au Canada des soeurs gardes-malades. L'interpellé se contente de lui dire: «Nous n'avons pas trop de religieuses pour nous dans le diocèse de Paris pour vous en envoyer». Voyant qu'il le prend de cette façon, Mademoiselle de la Rousselière consulte le curé Chesnelang qui lui suggère d'aller voir elle-même les Soeurs de l'Espérance de la Sainte-Famille de Bordeaux.

La demoiselle s'y rend donc et constate qu'une fondation «en Amérique» intéresse vivement les Soeurs de l'Espérance puisqu'elles en ont dans toutes les parties du monde sauf dans celle-là. Elles exigent d'abord trois années d'entretien complet afin de ne pas être à la charge de leur Maison-mère. Mais le diocèse de Montréal est pauvre et ne peut pourvoir à leurs besoins. Le comprenant, elles demandent quand même quelques mois de subsistance jusqu'à ce qu'elles puissent se suffire à elles-mêmes.

Pour le moment, elles habitent rue de Clichy à Paris. Elles souhaitent que Monseigneur Paul Bruchési fasse une demande officielle auprès de la Supérieure de la communauté pour la fondation des Soeurs de l'Espérance au Canada. Le 13 mars 1901, les bienveillantes propositions de l'archevêque sont acceptées pour l'établissement de cette oeuvre: «En nous ouvrant votre diocèse et la ville si catholique de Montréal, Votre Grandeur réalise donc un de nos vœux les plus chers et c'est de tout coeur que nous répondons à une si paternelle invitation.»

«Encouragées par la protection que vous nous promettez, Monseigneur, nous voulons espérer que le bon Dieu bénira cette nouvelle oeuvre, fécondera le dévouement que nos soeurs seront heureuses d'exercer auprès des pauvres aussi bien que des riches et lui fera produire les fruits que vous en attendez. Elles ne négligeront rien pour atteindre ce but et vous prouver ainsi d'une manière efficace notre profonde gratitude.»

La fondation comptera donc huit religieuses dont trois Anglaises, qui pourront être employées immédiatement auprès des malades; une Supérieure pour gouverner la communauté et une soeur chargée du ménage.

Le 22 août 1901, une missive arrive de France et annonce offi-

ciellement la venue des Soeurs de l'Espérance. Elles partent le 16 septembre par bateau et le voyage devrait durer 15 jours.

Monseigneur,

Il m'est enfin possible de vous annoncer positivement le départ pour Montréal de nos chères Soeurs de l'Espérance. C'est le 16 septembre qu'elles s'embarqueront au Hâvre sur le «Garth Castle», vapeur de la compagnie Trans-Canadienne. Nous avons obtenu huit places de première classe dont le prix est de trois cents francs, mais on nous fait une réduction de quinze pour cent.

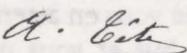
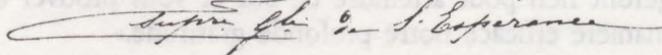
La Mère Marthe, désignée comme Supérieure, a pu prendre connaissance des différentes lettres si bienveillantes que Votre Grandeur a bien voulu nous adresser; elle est pleine de confiance et part avec la certitude de trouver auprès de vous, Monseigneur, les conseils et l'appui dont elle aura besoin pour aider ses Soeurs à remplir leur mission selon vos Désirs en vue de la gloire du bon Dieu.

On nous dit que la traversée est de quatorze jours; les Soeurs arriveront donc à Montréal sous les auspices de Notre-Dame du Saint-Rosaire.

Nos chères filles vont devenir vôtres aussi, Monseigneur, veuillez me permettre de vous remercier dès maintenant de tout ce que vous ferez pour elles. Toutes partent généreusement, nous pouvons même dire joyeusement à la pensée du bien qu'elles pourront faire.

Veuillez les bénir, Monseigneur, et bénir aussi celle qui se dit avec un profond respect.

Monseigneur
De Votre Grandeur
la très humble servante

A. Côté
Supérieure générale de l'Espérance

Elles arrivent saines et sauvées le 30 septembre 1901 malgré les dangers qui les ont menacées. Ces angoisses de la traversée sont

pour elles le meilleur présage des bénédictions qui les attendent au terme de leur voyage. Mère Marthe est la Supérieure et Soeur Saint-Clément est mandatée aux finances. Elles sont chaleureusement accueillies par les Oblats et hébergées à l'Hôtel-Dieu par les Soeurs hospitalières de Saint-Joseph.

Le docteur Raymond Lecours aime supposer que les Soeurs de l'Espérance ont appris de leurs hôtes, la plupart Canadiennes «pure-laine» et expertes incomparables en matière de soins hospitaliers, beaucoup de choses pratiques. Ces émigrées de France, filles de Naples et de Marseille, avec leur parler harmonieux et chantant des gens du Midi, ont dû découvrir tôt les rudiments d'une langue joulisante; puis s'informer de la mentalité des habitants de ce nouveau pays, des manières des médecins de ville, des traitements en vogue.

Le 17 octobre 1901, elles s'installent dans une maison qu'un parent de Mademoiselle de la Rousselière met à leur disposition. Elles s'en accommodent un temps, mais bientôt l'espace s'avère insuffisant. C'est alors que Mgr Bruchési leur fait part d'une lettre reçue de Monsieur Brisset des Nols, porte-parole de ses frères, désireux de céder un immeuble, rue Sherbrooke «à des conditions très faciles» aux Soeurs de l'Espérance. Cette grande maison bien située et bien bâtie comprend au moins 15 chambres sans compter les agrandissements qu'on pourrait y ajouter plus tard. Cette maison, sise au 241, rue Sherbrooke, les soeurs l'acquièrent pour 11 000 \$ et en prennent possession le 12 juin 1902.

Soins aux malades à domicile

Aussitôt elles entreprennent leur oeuvre qui consiste à soigner et guérir les malades à domicile. On conçoit fort bien que ces services aient été très en demande à cette époque. Les infirmières compétentes et disponibles sont rares et les hôpitaux, petits. Les gens sont apeurés à la pensée d'y séjourner. Ils y entrent d'urgence à la suite d'un accident grave ou pour une intervention chirurgicale. Si ce n'est une longue convalescence, c'est la mort qui les cueille au passage car trop souvent le patient arrive à l'hôpital quand il est certain de ne pouvoir faire autrement. À ce stade, la seule médication qui peut encore lui être administrée est le Saint-Chrême. C'est tout dire.

Le tableau est fidèlement brossé. D'une part, plusieurs grands

malades et chroniques qui refusent d'être hospitalisés, et d'autre part, très peu de personnes formées pour les servir. Les Soeurs de l'Espérance y excellent... et comment!

En un temps deux mouvements, elles se taillent une réputation du tonnerre. On les demande partout. Elles travaillent sans relâche, parfois jusqu'à 16 heures par jour. Elles acceptent une rétribution quand les malades sont fortunés, mais si ce n'est pas le cas, elles soignent gratuitement ceux qui ne possèdent rien.

Elles évangélisent par la parole et par l'exemple. Un vieux «Pied-noir» de la rue des Carrières, autrefois dépêtré par l'une de ces arrivantes, a laissé entendre au docteur Lecours que «ces soeurs-là avaient un faible pour les «renards» (incroyants) et qu'elles leur faisaient accepter à la fois la pénitence et le trépas».

En 1903, Mgr Bruchési s'enquiert auprès de deux connaissances du témoignage du travail des soeurs. Il s'agit du juge Taschereau et de monsieur Louis Fréchette. Chacun prodigue force compliments: «Vous voulez bien invoquer mon témoignage au sujet de l'oeuvre des gardes-malades de votre diocèse, les Soeurs de l'Espérance.»

«Je suis heureux de pouvoir vous le donner et de vous dire que mon appréciation de ces bonnes religieuses ne peut se traduire que par l'expression d'une admiration réelle, et par une recommandation entière. J'ai vu récemment ces bonnes soeurs, jour et nuit pendant un mois entier au chevet de ma chère femme malade, et rien de ce que je vous dirais ne pourrait vous donner une idée exacte de leur compétence absolue et leur dévouement comme religieuses. Ces femmes admirables, véritables sentinelles de la Foi, de l'Espérance et de la Charité, en même temps qu'auxiliaires éclairées de la science, n'épargnant rien pour garder un pauvre malade sur la terre, et, tous leurs efforts épuisés, sachant tout faire pour le conduire à Celui auquel nous devons tous retourner(...).» Henri J. Taschereau.

Et cet autre témoignage fort éloquent de l'écrivain québécois Louis Fréchette traduit certes aussi l'appréciation des gens de l'époque des services accomplis par ces chères religieuses:

«Vous me demandez ce que je pense des bonnes Soeurs de l'Espérance. Ma réponse sera courte et facile: je baiserais volontiers la trace de leurs pas! Elles ont laissé dans ma famille un sou-

venir ineffaçable de reconnaissance et de vénération, un souvenir attendri, intimement lié désormais à celui du pauvre fils unique que le bon Dieu m'a pris, et dont elles ont soigné le corps et l'âme avec un dévouement et un savoir-faire incomparables. Je considère leur présence à Montréal comme une bénédiction publique.»

Louis Fréchette

Les Soeurs de l'Espérance, bien sûr, sont heureuses de la reconnaissance que leur manifestent les citoyens de Montréal, cependant, ce qu'elles souhaitent au plus intime d'elles, c'est de susciter des vocations; aussi songent-elles à fermer le noviciat de Montréal et à aller en ouvrir un à Québec à la demande instante de Monseigneur Bégin, archevêque de Québec.

À cette requête, Mgr Paul Bruchési invoque une réserve: «Je comprends, dit-il, que vous rencontriez quelques difficultés pour fournir des sujets dès cette année. Jusqu'ici Montréal ne vous a pas donné de vocations. Ne vous découragez pas. Votre oeuvre est nouvelle dans ce pays. Il faut qu'elle soit mieux connue, les vocations viendront avec le temps. Pour le reste, tout va si bien. Vous avez vu, n'est-ce pas, les témoignages rendus au zèle et à l'habileté de vos soeurs?»

En fait, il est d'accord pour que les religieuses fondent un noviciat à Québec pourvu qu'elles conservent leur oeuvre hospitalière à Montréal. En 1905, Monseigneur Bruchési revient d'Europe. À la Supérieure de France des Soeurs de l'Espérance, Mère Marie Xavier, il a proposé l'édification d'un hôpital à Saint-Eustache. À son retour, il mentionne ce projet d'un petit hôpital privé à Mère Marthe.

Les communautés consultées voient toutes d'un bon oeil cette perspective car elle répondra à des besoins réels, et vu l'augmentation si considérable de la population de la ville, elle ne pourra nuire à aucune oeuvre existante. C'est l'avis d'ailleurs des plus intéressées, les religieuses de l'Hôtel-Dieu. De plus, pour la formation des jeunes soeurs, cette clinique offrira les plus précieux avantages.

Oui, bien sûr, le projet d'établissement d'un hôpital ne manque pas d'intérêt et les raisons sont multiples pour militer en faveur de cette construction... Pourtant, le 14 août 1907, Mgr Paul Bruchési reçoit une missive de France de la directrice des Soeurs de l'Espérance, Mère Marie Xavier, l'informant du refus d'accepter

la proposition de l'hôpital projeté à Saint-Eustache, faute de sujets.

Les Soeurs de l'Espérance font toute la consolation de l'archevêque de Montréal. Il se félicite de plus en plus de les avoir appelées dans sa ville épiscopale. Son seul regret, — et c'est aussi celui de l'archevêque de Québec —, c'est de ne pas en avoir un plus grand nombre.

Comme les constitutions de la communauté exigent le changement des Supérieures à tous les trois ans et que Mère Marthe achève son deuxième triennat, elle doit donc retourner en France. Janvier 1908. Malgré tous les soins prodigués à la mère de Monsieur Bruchési par les Soeurs de l'Espérance, celle-ci rend l'âme.

Les dix commandement de la Soeur de l'Espérance

1. Avec bonté tu répondras
À tout appui joyusement
2. Au riche ou pauvre apporteras
Avec douceur soulagement
3. Un mot aimable tu diras
Au coeur souffrant modestement
4. Bons traitements prodigueras
Pour le guérir plus promptement
5. Les ordonnances observeras
Selon le cas fidèlement
6. Ton chapelet égrèneras
Pour le patient pieusement
7. Salut de l'âme demanderas
Avec ardeur incessamment
8. Et quand l'espoir disparaîtra
Pour entrevoir le dénouement
9. De l'au-delà tu parleras
Pour l'y conduire allègrement
10. Jésus alors te sourira
Pour récompense divinement

Il n'est pas difficile de comprendre qu'en l'espace de quelque cinq ans, la rude vie de labeur nocturne des Soeurs de l'Espérance, leur sereine piété et leur compréhension du malheur d'autrui aient

suscité de nombreuses vocations canadiennes à leur communauté bordelaise. Elles sont Montréalaises, Québécoises, Trifluviennes, Gaspésiennes ou Nicolétaines au timbre clair. Elles arrivent des petits villages ou des grandes villes de chez nous.

Plusieurs d'entre elles sont dirigées vers l'Europe pour des stages d'étude, des voyages instructifs ou pour des postes de confiance qui leur étoient. Certaines professes canadiennes reviennent et dispensent leurs soins.

Depuis quelques temps, on laisse supposer à Montréal et à Québec que les Supérieures de Bordeaux se penchent sur le problème canadien. Bientôt, les Soeurs de l'Espérance installées sur la rue Sherbrooke sont avisées qu'il faut prévoir un noviciat. Une localité suburbaine où une ambiance propice au recueillement serait assurée, devrait être un lieu de choix. Les soeurs visiteuses s'affairent à chercher et le soir, au retour des fourmis besogneuses, la Supérieure évalue les discrètes informations recueillies par l'équipe.

Instauration du noviciat des Soeurs de l'Espérance à Saint-Laurent

Dès le 10 avril 1909, un citoyen de Ville Saint-Laurent, Monsieur Édouard Gohier, propose de laisser une maison à bon compte aux Soeurs de l'Espérance en ces termes: «Pour prouver un peu de gratitude à la Providence qui a été assez bonne de conserver à notre amitié l'ainée de nos jeunes filles après une maladie bien sévère, aussi pour reconnaître les soins délicats prodigués à cette chère enfant par les dévouées religieuses que vous avez eu l'obligeance de nous envoyer: Soeur Marie de Sainte-Mathilde et Soeur Saint-François de Paul, et aussi afin d'avoir droit un peu à vos bonnes prières durant le voyage que je me propose de faire en Europe, j'ai décidé de vous offrir gratuitement une maison et un terrain d'une grandeur suffisante pour votre noviciat. Je crois que le local est des plus convenables.»

Le 17 septembre, il s'engage à nouveau à céder sa maison et le terrain alentour avec l'assentiment des directeurs de la Compagnie des boulevards de l'Île de Saint-Laurent. Cependant, il y a une faille dans cette offre alléchante, qui ressort au moment des démarches notariales. Cette maison appartient à Joseph Gohier, le fils d'Édouard. À l'instar de son père, il consent à laisser cette demeure aux soeurs mais pour une somme de 10 000 \$. Monsieur

Édouard Gohier donne 4 000 \$ et les 6 000 \$ de solde sont payables sur 10 ans.

Le 9 décembre 1910, la Mère Alexandrine Barré, Supérieure des Soeurs de l'Espérance fait l'acquisition par-devant Maître Hercule Gohier, soussigné notaire pour la province de Québec, d'une propriété de monsieur Joseph Gohier. Cette propriété située en la Ville Saint-Laurent, comté Jacques Cartier, fait partie du lot de terre du cadastre #242.



Novicial de Saint-Laurent

Bornée en front au sud-est par le chemin public, dit Côte Sainte-Marguerite, au sud-ouest par une rue étant la prolongation de l'avenue Saint-Laurent, en arrière au nord-ouest et d'autre côté au nord-est par une autre partie du lot de terre #242, cette dite propriété mesure de front 170 pieds, dans la ligne nord-est, 172 pieds, dans la ligne nord-ouest, 150 pieds, et dans l'autre ligne de figure irrégulière, le tout enclos, forme une superficie de 28 156 pieds.

La Révérende Mère fait faire un rapport quant à l'état de la maison par monsieur J.W. Harris. Elle apprend donc que la dite propriété demanderait quelques changements pour être adaptée aux besoins des soeurs. En fait, il faudrait enlever certaines cloisons, faire des excavations au sous-sol et y placer des fenêtres.

De plus, il faudrait faire un plancher en ciment dans la cave afin d'empêcher l'humidité d'arriver à la surface. L'installation d'un système de chauffage à l'eau chaude serait souhaitable. Ces réparations ou ces additions coûteraient environ 3 000 \$. La valeur intrinsèque de la propriété est d'au moins 15 000 \$

L'élan est donné. L'évidence et la nécessité d'établir un noviciat canadien s'imposait mordicus. La maison de Montréal ne convenait guère pour cette oeuvre de formation. L'établissement à Saint-Laurent, dans la banlieue de Montréal, est un voeu que la Providence réalise par l'entremise de la famille Gohier.

La Mère Sainte-Théodora, retournée en France pour le Chapitre général de 1911 a pu communiquer ses espérances pour le transfert du noviciat établi depuis janvier 1904 à Montréal. La décision est prise. Et c'est l'entrée en jouissance de cette petite maison de campagne de 6 pièces au premier étage le 1er mai 1911. Les réparations projetées débutent le 12 juin de cette même année.

Dès l'automne de l'an 1911 (fin septembre-octobre), les citoyens les mieux renseignés de Saint-Laurent informent les autres que la vieille maison grise des Gohier, sise à la jonction de la rue Principale (aujourd'hui boulevard Sainte-Croix) et de la rue Saint-Mathieu (devenue Côte Vertu), sera l'établissement d'un noviciat des Soeurs de l'Espérance.

Certes, il faut complimenter le choix judicieux de ces dames, car le Saint-Laurent de l'époque offrait encore ce climat approprié à l'oeuvre paisible que l'on voulait y poursuivre. Saint-Laurent était alors une petite localité d'aspect champêtre. Pour bien l'imaginer, il faudrait évidemment soustraire tout ce que le progrès technique y a ajouté depuis.

Remettre en place les trottoirs de bois, les cailloux du chemin parsemés de «pommes de route». Que résonnent à nouveau le piaillement des sabots devant la boutique du forgeron, les bruits de crécelle des moyeux de charrettes, de tombereaux ou de tape-culs. S'accommoder de l'éclairage vespéral, de la lenteur du temps qui passe et de l'enviable quiétude des vivants qui s'endorment tôt, sans auto, ni radio, ni vidéo...

Voilà donc assuré le logis des Soeurs de l'Espérance. Arrivent le 26 janvier 1912, les cinq fondatrices de Saint-Laurent: Mère Sainte-Théodora Auvert, Mère Marie du Sacré-Coeur Boudriot, Mère

Marie de Sainte-Anne Gracia, Soeur Sainte-Hildegarde Heuste et Soeur Eugénie Arnal.

Cinq religieuses qui s'installent dans la vieille maison grise. Elles égrènent un premier chapelet laurentien pour le succès futur de leur mission. Un bon feu d'érable est allumé car le vent souffle du Nordet et le crépi des murs n'est pas des plus étanche. Là, le 2 février, le Révérend Père Tourangeau, Oblat, célèbre la première messe.

Les jours suivants, des postulantes se présentent toutes remplies de ferveur et prêtes à fonctionner selon les règles établies par l'abbé Pierre-Bienvenu Noailles. Il s'agit de Soeur Sainte-Suzanne Potvin, Soeur Sainte-Jean Berchmans Bourbonnière, Soeur Marie des Neiges Ricard, Soeur Marie Auxiliatrice Forget, Soeur Marie Alphonse Langelier, Soeur Saint-François d'Assise Déry et Soeur Marie Sabine Dussault.

De plus, on compte parmi elles les professes perpétuelles du 25 mars 1912: Soeur Marie du Sacré-Coeur Forget, Soeur Marie-Clothilde Chamard, Soeur Sainte-Marthe Richard, Soeur Théodora Jodoin et Soeur Marie-Félicie Radigk.



Mère Marie du Sacré-Coeur, Supérieure 1912-1922

Comme on le voit, le noviciat chemine allègrement. Des jeunes filles se joignent au groupe existant comme postulantes. Les citoyens de Saint-Laurent les accueillent chaleureusement. Ils sont fiers de ces soeurs qui prodiguent soins et dévouement aux malades et aux pauvres. Elles rayonnent par le village et les campagnes avoisinantes.

Leur noviciat dès lors tient, peu ou prou, lieu de dispensaire. C'est le début de l'Oeuvre que l'on reconnaîtra plus tard comme l'Hôpital de Saint-Laurent. L'histoire qui suit son cours nous permettra de découvrir bientôt quand cet événement s'est réalisé. L'important n'est-il pas de soupeser les bienfaits de ces soins qui sont dispensés depuis 75 ans, grâce à la venue des Soeurs de l'Espérance chez nous?

Et la vie continue avec ce qu'elle engendre de préoccupations et de joies quotidiennes. Malgré ses fissures et ses lézardes la maison tient bon. Une fois les clôtures de planches de deux mètres installées, en août 1912, monsieur Gohier donne aux religieuses l'addition du terrain qui borde leur propriété.

Et les travaux se poursuivent de plus belle. Ce même mois, une porte est percée pour accéder au jardin sans passer par la cuisine, un escalier est déplacé, des travaux sont entrepris à la cave pour prévenir les inondations, deux prises d'eau sont ajoutées au jardin.

Sans perdre de temps, le potager est ensemencé, les allées du jardin, aménagées, plantés les arbres fruitiers. Puis, l'on installe un poulailler et, cadeau béni, la famille Gohier donne une vache à la communauté. Tout n'est pas parfait, somme toute, la cheminée et le fourneau de la cuisine qui fument donnent des soucis, et cette toiture à réparer.

Ces tourments matériels ne sont cependant pas les préoccupations les plus insidieuses. La maladie frappe la plupart des membres de la communauté et du postulat. Les soeurs de Montréal viennent soigner ces malades qui recouvrent toutes la santé.

Le 25 août 1912, la Mère Sainte-Théodora repart en France et laisse la direction du noviciat à son assistante. Puis, du 25 février au 1er mars 1913, la Mère Marie-Emmanuel Girard entreprend pour la seconde fois la visite des oeuvres canadiennes.

Il fait froid. La bise gémit dans les fentes des fenêtres. Les glaçons frangent les toitures. Et ce frimas sur les vitres dessine des arabesques enfantines. L'hiver n'empêche certes pas les débordements de joie occasionnés par la venue de la Mère visiteuse. Pour manifester leur tendresse filiale, les Soeurs de l'Espérance arborent un splendide drapeau du Sacré-Coeur sur le faite du toit. Des guirlandes festonnent les salles de la maison en liesse.

Son séjour est déterminant pour certaines postulantes qui retour-

ment avec elle poursuivre leur formation religieuse au noviciat d'Anvers en Europe. On ne se doute pas alors que cette année 1914 marque l'arrêt de ces départs, à cause de la guerre qui vient.

C'est ainsi qu'aux heures douloureuses de cette guerre 1914-1918, il se trouve des soeurs canadiennes sous la mitraille et les bombardements auprès des blessés et parfois même dans les camps de concentration. Elles secourent, en France, les valeureux soldats des bataillons canadiens accourus les premiers sous les armes.

Petit à petit, les Soeurs de l'Espérance fréquentent les foyers de Saint-Laurent où elles donnent d'excellents soins aux malades. Leur renommée s'accroît de jour en jour. Leur présence devient indispensable et tout le monde veut la conserver.

Nous sommes en 1919. C'est la fin de la guerre et le commencement d'une ère de prospérité qui durera exactement 10 ans et s'éteindra avec la crise économique. La population laurentienne augmente toujours, jusqu'à mériter le nom de ville avec ses 6 000 âmes.

Quelques usines fonctionnent jour et nuit. C'est le début de l'ère automobile. Les voitures mènent un bruit infernal. Les Ford, les MacLaughlin pétaradent à qui mieux mieux. Le constable Romuald Lecavalier est affecté à la circulation. Lorsque sa motocyclette «Indian de luxe» démarre pour rejoindre un contrevenant au trafic régulier, il fait plus de fracas que trois véhicules réunis.

Cette année 1919 marque aussi la visite de France de la directrice de branche des Soeurs de l'Espérance: Mère Marie-Félicie. Celle-ci trouve que la diminution croissante de vocations à Saint-Laurent justifie amplement le transfert du noviciat à Québec. En fait, il y a matière à réflexion.

Le 27 octobre 1919, les Soeurs de l'Espérance donnent quittance finale sur l'hypothèque encourue à l'achat de la propriété de monsieur Joseph Gohier en décembre 1910.

Le temps file et les aspirantes à la vie religieuse sont rares. Aussi, devient plus impérieuse l'idée de fermer la maison de Saint-Laurent. Ce petit noviciat n'est pas assez prolifique en vocations et les Supérieures pensent qu'à Québec leur communauté comptera plus d'adhérentes: le local est plus vaste aussi.

Fondation de l'Hôpital de Saint-Laurent

D'ailleurs, l'on croit que ce sont les voix de la Providence qui prononcent ce verdict. Non seulement la pénurie de postulantes est notable, mais encore la santé de la Supérieure, Mère Marie du Sacré-Coeur Boudriot, est totalement compromise. Elle quitte le pays en avril 1921 et retourne à Bordeaux se rétablir. Les deux dernières novices l'accompagnent. Les prières fusent, l'on attend que le bon Dieu manifeste sa volonté pour la Maison de Saint-Laurent.

Il semble de plus en plus évident que les Soeurs de l'Espérance vont quitter la localité et que l'oeuvre laurentienne va tomber. Les paroissiens ont appris à trop estimer la présence d'une oeuvre semblable parmi eux pour se résigner au départ définitif de «leurs soeurs».

Une pétition circule. Le Conseil de ville s'en mêle. Le 7 octobre 1921, monsieur le maire, J.A. Grou, son secrétaire-trésorier, monsieur Henri Pointe, et le curé Elphège Hébert formulent la requête suivante auprès des Supérieures de la communauté de la Sainte-Famille de Bordeaux en France. En fait, ils proposent aux soeurs un petit hôpital et un dispensaire pour les malades et les indigents, aménagés aux frais de la ville et dirigés par elles. Pour eux, une offre aussi alléchante ne peut être refusée. Non seulement ces messieurs croient qu'une telle oeuvre hospitalière attirera des personnes désireuses de se dévouer aux malades, mais encore, ils constatent cet apostolat exercé auprès des pauvres.

Bien sûr, Mgr Bruchési a été informé de cette décision de transférer le noviciat à Québec. Il comprend que les raisons des religieuses d'en agir ainsi sont pertinentes. Il voulait bien toutefois que cette décision ne soit pas définitive. Alors, il est doublement heureux de l'initiative de la municipalité de Saint-Laurent. En vérité, il croit encore que l'ouverture d'un hôpital ferait disparaître chez les jeunes filles les dernières hésitations. C'est pourquoi il appuie la proposition de fondation que la municipalité de Saint-Laurent met de l'avant. Il est souvent tenté d'y voir la solution de cette question d'hôpital.

À 20 minutes de Montréal, dans ce coin de Saint-Laurent et de Cartierville, où la population afflue rapidement, où les terrains sont encore d'un prix accessible, loin du tapage de la ville, on

trouve des avantages qui comptent, surtout si l'on ajoute que sur le terrain des religieuses, rue Sherbrooke à Montréal, composé de glaise, les fondations vont leur coûter très cher. On ne peut pas compter y bâtir un hôpital. Pour Mgr Bruchési, l'établissement d'un dispensaire à Saint-Laurent et d'un hôpital, est encore une fois et à tout point de vue très avantageux; et il ne saurait trop recommander ce projet à la bienveillante attention des Soeurs de l'Espérance.

Mère Marie-Emmanuel, la Supérieure générale de France, ne tarde pas à faire connaître ses vues à l'archevêque de Montréal: «Du côté de Saint-Laurent, nous avons en effet reçu une offre qui dès le premier abord nous a paru tentante. L'opinion que Votre Grandeur veut bien nous exprimer ne fait que confirmer notre sentiment et si les pourparlers qui vont s'engager peuvent aboutir à un bon résultat, nous serons heureuses d'accepter le dispensaire qu'on nous propose. L'avenir dira si ce commencement sera le point de départ de quelque chose de plus important.»

Elle ne croyait pas si bien dire, cette chère religieuse, l'histoire nous montre en effet que ce dispensaire et ce petit hôpital sont devenus, au fil des ans, un centre hospitalier plutôt important. Mais poursuivons le récit...

Victoire!!! Les Soeurs de l'Espérance restent. Les travaux sont entrepris et défrayés par la ville et visent la transformation des locaux de la Maison Saint-Joseph en un petit hôpital. Les modalités sont bien établies. La municipalité loue les locaux pour 2 000 \$ par année et le bail dure deux ans. Les religieuses recevront chacune 10 \$ par mois comme rétribution.

Le coût des améliorations s'élève à 6 000 \$. Aussitôt, les autorités municipales organisent une vente de charité qui couvre et dépasse même ces frais. La modeste maison canadienne en pierre des champs n'affiche aucune prétention de style et de décor, mais le petit hôpital est organisé du mieux possible: 16 lits répartis dans 2 salles, 5 chambres aménagées, un dispensaire et une salle d'opérations pour les cas urgents.

De Bordeaux, le 10 décembre 1921, les Supérieures générales, dont Mère Sainte-Alexandrine Barré, viennent à Saint-Laurent pour déterminer le personnel de l'Hôpital de Saint-Laurent.

Dès janvier 1922, l'hôpital fonctionne. Soeur Marie-Ange Wei-

mer, nommée Supérieure le 17 janvier, en assume la direction. Sous sa gouverne, l'on retrouve: Soeur Marie du Rosaire Barraud de la communauté de Saint-Laurent, Soeur Marie du Sacré-Coeur Forget, infirmière diplômée de la communauté de Montréal, Soeur Marie Alphonse Langelier de la communauté du noviciat, Soeur Cécilien Seirtag (allemande) pour le ménage et Soeur Eugénie Amal pour la cuisine.

Très tôt, les dévouées religieuses trouvent l'espace restreint. Dès leur première année, elles demandent un agrandissement. L'autorisation ne leur est pas accordée. Le bail a commencé en novembre 1921. L'Hôpital de Saint-Laurent est ouvert en janvier 1922. En novembre de cette même année, la Ville, craignant un changement de maire, propose à la Congrégation de la Sainte-Famille de Bordeaux de devenir propriétaire de l'hôpital et offre un dédommagement de 1 000 \$. En janvier 1923, la transaction est approuvée.

Au cours de cette première année d'existence, notre hôpital-dispensaire dénombre 105 malades, compte 120 opérations chirurgicales, 325 pansements et autant d'injections hypodermiques, 5 plâtres. Le Conseil de ville et les citoyens de Saint-Laurent sont fiers et à juste titre du bon fonctionnement de l'hôpital, eux qui ont déboursé pour les frais encourus par les divers services.

Les conditions de travail cependant sont plutôt précaires. Au début, bien sûr, les médecins se contentaient d'installations sommaires, mais ne constatant aucune amélioration, ils se retiraient les uns après les autres. Ils se plaignaient de la salle d'opération, (ancienne cave à vin de la communauté), aménagée au sous-sol. Souventes fois, ils récriminaient et s'entendaient pour dire que de travailler dans une telle humidité, c'était exposer la vie des opérés. Certes, cette période d'ajustement a contribué à donner une regrettable réputation au petit établissement.

Ces chères soeurs font ce qu'elles peuvent. Elles sont huit tout au plus et assurent à elles seules tous les services et s'occupent des aspects administratifs de cet embryon clinique. En plus de leur travail auprès des malades hospitalisés, elles s'occupent d'un dispensaire souvent fort achalandé et elles continuent leurs courses thérapeutiques à domicile dans un rayon de quelques milles.

Chose certaine, elles ne lésinent pas sur leur temps. Pour suffire à la tâche, il faut à tour de rôle que chacune consente à toutes les semaines à travailler souvent plus de 30 heures de suite

pour mériter 6 ou 8 heures de sommeil. Quant aux gens dans le besoin, le service de médecine générale est fourni par les docteurs Groulx, Authier, Lucien Garand, J.W. Tétrault et Marlatt qui assument tour à tour un mois de service gratuit. Le docteur Morton, lui, fournit son appareil de radiologie dans les cas de fractures.

Les cas de chirurgie sont opérés par des chirurgiens compétents de l'Hôtel-Dieu ou d'un autre hôpital montréalais de bonne réputation. Les noms des docteurs Rhéaume, Robichon, Deshayes, Léopold Sénécal et plusieurs autres sont cités; y compris le docteur William Derome, ce parfait détecteur d'appendicites aiguës dont la charité ne s'est jamais démentie. Pour ceux qui croient que les médecins étaient des hommes riches, voici un texte sur le docteur Lucien Garand que nous propose son fils Roger et qui donne une note réaliste de ce qu'a pu être la vie de certains de nos premiers médecins à l'Hôpital de Saint-Laurent:

«LE DOC» comme tout le monde l'appelait était un être généreux, et sincère, pour qui la vocation prenait le pas sur les bénéfices. À cette époque les femmes accouchaient très peu à l'hôpital mais à la maison, c'est pourquoi, «LE DOC» devait se rendre chez la future mère, par tempêtes, bourrasques



Le «Doc» Lucien Garand

et parfois en traîneau ou à pied. Mais comme il avait une réputation de médecin doux, patient, et surtout compétent alors, tout le monde le demandait, surtout les pauvres, d'où son surnom de «Médecin des Pauvres», et ma mère et ses huit enfants en subissaient les conséquences.

En voulez-vous une preuve? Un soir de réveillon (je me souviens qu'il n'a passé qu'un seul réveillon en famille), il fut appelé d'urgence pour accoucher une pauvre cultivatrice. Il partit avec sa sacoche et un thermos de café chaud; il parcourut près de 5 à 6 milles dans son vieux Ford à pédales, puis il sauta dans le traîneau du futur père, et ils parcoururent le restant de la route, soit 3 ou 4 milles, ce qui leur prit près de deux heures.

Rendu à la ferme, il examina sa patiente qui hurlait comme un veau, il la rassura en lui disant qu'elle avait tout son temps. Puis, papa passa au salon, il se berça tout en buvant de temps en temps une tasse de café. De son côté, la future mère s'endormit rassurée car «LE DOC» était là. Elle accoucha au petit matin, et mon père revint à la maison tant bien que mal. À son arrivée, ma mère constata qu'il n'avait plus sa chemise propre... il balbutia qu'il avait dû s'en servir pour recevoir le bébé car il n'y avait aucun linge propre dans la maison. Quant au paiement de son travail, niet, il avait même dû leur laisser un dix dollars pour nourrir ses cinq enfants. Voilà!

C'est par centaines qu'on pourrait raconter de telles anecdotes. Mais passons.

«Bah! Leur père est docteur ils doivent en avoir de collé, les Garand»

S'ils savaient à quel point c'était le contraire, et que notre père a dû à quelques reprises, l'âme en peine, solliciter la charité publique auprès de la Saint-Vincent-de-Paul; une fois c'était pour de la nourriture, une autre fois pour du charbon ou des souliers etc.

Ceci n'est qu'un pauvre hommage que nous voulons rendre à notre père, mort trop tôt «Votre père, nous disait son médecin traitant, avec toutes ses sorties professionnelles, ses rhumes à moitié guéris et la pauvre cigarette, a ôté une quinzaine d'années à sa vie, il y a des limites à se dévouer comme il l'a fait, que Dieu ait son âme, amen!»

Roger Garand
(son fils)

Au début, il faut bien sûr noter que le personnel est peu nombreux. Quand le nombre de malades est minime à l'hôpital, une soeur se rend à domicile. Certes, c'est une ressource financière, mais idéalement il faudrait qu'elle reste à la communauté pour que la religieuse qui s'occupe du jardin ne soit pas employée comme infirmière. De 1912 à 1921, Mère Marie du Rosaire Barraud remplit avec zèle la tâche de pourvoir au dispensaire, mais à la naissance de l'hôpital, faute de personnel, elle ne peut continuer.

Mai 1923, un des grands bienfaiteurs du noviciat, monsieur Édouard Gohier, meurt. Comme le terrain qui borde la propriété des soeurs leur a été offert par lui sans papier le prouvant, les héritiers demandent aux religieuses d'acheter ce carré de terrain au coût de 6 000 \$. Ils exposent ce point de vue aux soeurs à savoir que la clôture du jardin est élevée sur une bande de terrain en dehors du cadastre; un acquéreur pourrait donc exiger cette bande de terrain puisqu'il n'existe aucun document attestant que ce dit lot leur appartient. Elles l'achètent. Tôt, monsieur Gougeon, l'entrepreneur de pompes funèbres, bénévole attentif aux intérêts des Soeurs de l'Espérance, s'occupe de labourer ce terrain.

La mort guette et frappe à nouveau une des servantes inappréciables de l'hôpital: Mère Marie du Rosaire Barraud. À son décès le 7 juin 1924, la population s'est jointe à la communauté pour rendre un hommage senti à celle qui, onze années durant, s'est dévouée sans relâche au service des pauvres et des malades. En témoignage de reconnaissance, Mgr Paul Bruchési a donné une concession de terrain de 24 pieds de long sur 8 pieds de large au cimetière de Saint-Laurent pour les Soeurs de l'Espérance.

Même si l'autorisation d'agrandir l'hôpital n'est pas accordée, les religieuses continuent d'accroître le fonds de terrain en vue d'une expansion prochaine. C'est ainsi que le 22 avril 1925, Mère Marie de Sainte Domitille, née Marguerite de Toucheboeuf de Clermont, Supérieure de la Société Marie Réparatrice, vend à la communauté des Soeurs de l'Espérance dont Soeur Saint-Georges, née Marie Delma est la Supérieure, la subdivision 676c du lot #242 pour 5 000 \$.

Des 101 patients qui se sont succédé dans les salles de l'hôpital, en 1925, seulement 10 sont morts.

Gregory Piedzadyng

À cette période d'existence de l'Hôpital de Saint-Laurent, il convient, certes, d'introduire un personnage plutôt coloré qui a foncièrement marqué la vie quotidienne des débuts de l'institution. Il s'agit de monsieur Gregory Piedzadyng, que chacun nommait «Grégoire».

Était-il Russe, Polonais, Hongrois ou Roumain? Quoi qu'il en soit, Grégoire est arrivé au pays après la guerre de 1914, plus précisément en Nouvelle-Écosse à North Sidney. Très travaillant, il offre ses services dans les mines de charbon. Il dort avec les chevaux. Puis il vient travailler à Ville Saint-Laurent dans une carrière de roc sur la rue Saint-Mathieu, de biais avec l'hôpital. À la «Saint-Francis Rock», Grégoire se casse un bras. Les Soeurs de l'Espérance le soignent.

Ce bon bougre aime vraiment beaucoup l'atmosphère de l'hôpital. Il est le troisième patient admis. Les deux premiers étaient élèves du Collège de Sainte-Croix. Il est si heureux qu'il ne veut plus quitter les lieux. Son souhait, c'est de travailler pour les soeurs. Il se convertit et devient donc leur premier infirmier.

Grégoire loge au sous-sol dans une petite chambre attenante à la lingerie-buanderie. Tout à côté, se trouve une pièce exigüe dans laquelle des opérations sont pratiquées. L'escalier est si étroit qu'aucune civière ne peut y être montée. Grégoire s'en charge et hisse les opérés dans ses bras. Petit, mais costaud, il aime répéter: «Moé, ascenseur».

C'était un drôle de pistolet que ce Grégoire. Il s'était pris d'une affection singulière et amusante pour Soeur Marie Alphonse qui s'occupait de lui. Si on voulait l'agacer, il suffisait de le lui rappeler: «Non chalant», criait-il. Dans son jargon, ça voulait probablement dire «ne m'achalez pas». Toujours est-il que «Soeur Alphonse» était sa préférée.

Grégoire est donc resté à l'hôpital. Consciencieusement, il est devenu l'homme-à-tout-faire. Il s'occupe des vaches, de l'étable, du jardin et des arbres fruitiers. Le surplus de légumes et de fruits est vendu à la population et apporte une source de revenus appréciable à la communauté.

Monsieur Victorien Major, un citoyen de Saint-Laurent, né sur la rue O'Brien, nous a partagé quelques souvenirs. Monsieur Major

se rappelle, quand il avait 10 ans, que l'hôpital touchait au trottoir de bois de la rue. La rue Principale, devenue aujourd'hui boulevard Sainte-Croix, était incomplète. Il se remémore avec précision les vaches appartenant aux soeurs et ce petit chemin dans le pacage qui menait à l'abreuvoir, où les vaches allaient boire. Tout le terrain n'était que champs.

Monsieur Major a bien connu Grégoire «le Pollock». Il le suivait à l'étable, à la grange ou au poulailler. Grégoire essayait de parler en français. Quand venait le temps de faire le train, il disait: «Me gone, va tirer les vaches». Et les enfants s'esclaffaient. Par ailleurs, il faisait son vin.

Un sourire anime le visage de M. Victorien Major quand il nous entretient de Soeur Marie Alphonse: «Ah! monsieur, qu'elle était bonne! Elle était toujours souriante et tellement travaillante». Il garde souvenir aussi des soeurs qui allaient dans les maisons soigner les malades pour presque rien. Parfois, s'il le fallait, elles veillaient un mourant pendant une semaine, jour et nuit, prenant tout juste quelques instants de repos.

Il y avait aussi un petit ruisseau, attendant au noviciat, qui communiquait avec le ruisseau «Raimbaud». Ce dernier se jetait dans la rivière des Prairies. De nos jours, ces ruisseaux sont canalisés et rejoignent les égouts. Jeune enfant, naguère, Victorien venait y pêcher avec ses camarades. Arrivaient-ils à attraper des sangsues pour faire des saignées? Tant mieux! Les religieuses les prenaient en échange de quelques sous. Des couleuvres aussi. Ces chers enfants leur ramassaient parfois d'énormes bouquets de verge d'or pour les tisanes.

Ce qui impressionnait beaucoup le jeune Major, c'était le costume d'un blanc immaculé que portaient les religieuses autant pour le soin des malades à domicile qu'à l'hôpital. Il nous confie également que les soeurs possédaient des poiriers sur le côté de la maison et qu'elles ramassaient leurs fruits à l'automne. Il affirme, de plus, que monsieur Jos Gougeon, entrepreneur de pompes funèbres, avait aussi donné une vache à la communauté. Monsieur Jos Lapointe fournissait le charbon aux Soeurs de l'Espérance.

La bonne renommée des Soeurs de l'Espérance et de leur hôpital s'amorce déjà. Certes, on n'extirpe pas de surrenales ni de rates en ces premières années d'opérations chirurgicales, mais les opérations ordinaires y sont fort bien réussies. Très peu d'infections

postopératoires et pas de contaminations directes au cours de cette période de 16 ans, nous affirme le docteur Raymond Lecours. Ce qui prouve que nos Soeurs de l'Espérance, seules gardes-malades à tout faire de l'institution, savent appliquer de sévères mesures d'hygiène et de stérilisation.



Mère Sainte-Alexandrine, Supérieure 1930-1936

Depuis juillet 1929, c'est la Mère Sainte-Alexandrine Barré qui est Supérieure de l'hôpital. Avec ses 16 lits, le petit établissement a reçu 1 187 malades. Encore faut-il ajouter à ce nombre tous les pauvres qui ont fréquenté sans frais le dispensaire où bien des souffrances ont été soulagées. Une soeur, d'ailleurs, les visitait à domicile sans aucune rétribution.

L'Hôpital de Saint-Laurent a connu aussi ses guérisons dites miraculeuses. Relatons celle de l'année 1930. Une fillette arrive mourante. Les médecins consultés sont incapables de rendre un diagnostic précis. Femmes de foi inaltérable, les soeurs prient leur fondateur de leur obtenir ce miracle.

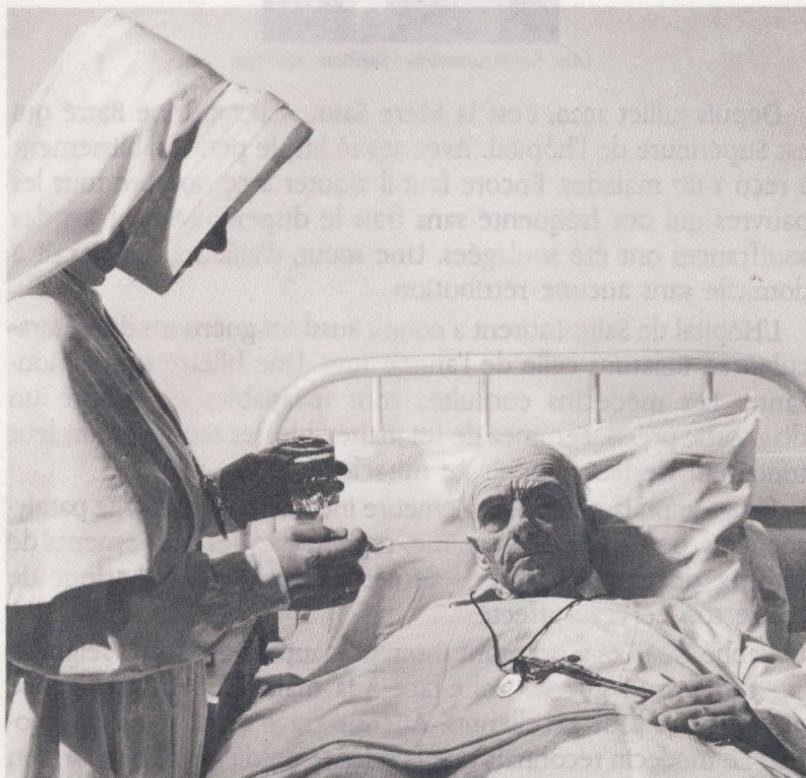
Longtemps, la petite Rita demeure inconsciente, la gorge paralysée. Puis, peu à peu elle s'anime, répond par des hochements de tête. Le docteur fort surpris de cette amélioration continue de croire son cerveau affecté.

L'abbé Noailles a pourtant intercédé auprès de Notre Seigneur car l'enfant est guérie. Volte-face à la maladie. Son intelligence et ses forces sont excellentes. Aucune trace du mal qui la dévorait. Le médecin reconnaît que la science médicale n'est pour rien dans cette guérison.

Et puis ce pauvre hère dont l'état grave et alarmant commandait un apostolat, devant sa mort imminente. Informé de son décès prochain, il se souvient de l'éducation chrétienne qu'il avait rejetée. Le prêtre appelé, il confesse les égarements qui ont déchiré sa famille des années durant. L'âme en paix, il recouvre la santé.

1932 La crise économique est criante. Beaucoup de familles vivent amèrement la misère engendrée par le chômage. Les Soeurs de l'Espérance les secourent dans la mesure de leurs possibilités. La population laurentienne l'apprécie et souhaite le développement de leur oeuvre hospitalière. En attendant que cette prière se réalise, des bienfaiteurs contribuent à la transformation de la terrasse en deux nouvelles salles, à la fois salles d'opérations ou solarium. Les personnes hospitalisées sont infirmes ou paralysées et nécessitent de nombreux soins des infirmières.

En janvier 1936, la Mère Marie de Bon Secours Laporte devient Supérieure.



Frère André à ses dernières heures, en compagnie de Mère Marie des Anges

Frère André (Alfred Bessette né le 9 août 1845)

Les Soeurs de l'Espérance ont une dévotion toute particulière pour saint Joseph. D'ailleurs, leur noviciat devenu le premier hôpital est appelé «Maison Saint-Joseph». Cette maison est modeste bien sûr, mais un saint contemporain devait y donner un lustre qui l'honorerait pour toujours.

Ce petit hôpital paisible et humble, à l'aspect pauvre, à deux étages, avec ses huit fenêtres de façade et ses deux escaliers, l'un pour la clinique, l'autre pour la communauté, attirait le frère André. Un petit coin à l'Hôpital de Saint-Laurent l'enchantait pour venir y finir ses jours.

Le «saint» de l'Oratoire avait-il la sensation que le Ciel le réclamait? Le soir du 31 décembre 1936, les confrères du bon frère André venaient de lui présenter leurs vœux. Deux heures après il entra à l'Hôpital de Saint-Laurent; lui qui avait dit quelques jours auparavant, en passant devant l'hôpital, qu'il devait faire bon se préparer à mourir en ces lieux.» Je viens pour m'y reposer, disait-il.» C'est le mot qu'il employa lui-même, dans son humilité.

Mais sa modestie le fit errer, car la nouvelle de sa retraite causa le déclenchement d'un véritable mouvement populaire vers l'Hôpital de Saint-Laurent. Ce fut une authentique prise d'assaut de la maison. C'était un peuple reconnaissant qui se pressait autour de ce consolateur de tous les malheureux.

La chambrette, trop minuscule pour contenir un luxe quelconque, devint un lieu de pèlerinage public. Elle était au rez-de-chaussée, à droite du vestibule. Il est facile de concevoir aussi que les religieuses redoublèrent d'empressement affectueux autour de leur auguste malade, qui fut à la fois une gloire et une bénédiction pour l'institution.

Installé à sa demande dans la chambre la moins luxueuse de la maison, il est étendu sur une humble couchette blanche, le chapelet et la médaille de Saint-Joseph à la main. Son médecin habituel, le docteur Lamy, étant absent de Montréal, le docteur Michel Badaeux de Ville Saint-Laurent est appelé à son chevet. Soeur Marie-Camille, son infirmière, surveille le malade.

Les nausées sont fréquentes. Son système digestif ne supporte presque plus rien. Sauf peut-être un peu d'eau chaude avec du cognac, et une bouillie que Soeur Marie-Camille prépare à sa

recommandation: «De la bouillie, ma soeur, faite avec de l'eau, de la farine et du sel.» Il la digère bien.

Le frère André est serein, délicat. Il s'excuse de déranger si souvent, il prie sans arrêt. Il ne veut surtout pas qu'on le glorifie, aussi rouspète-t-il quand il s'aperçoit que certaines soeurs conservent de ses cheveux. Et quand monsieur Léopold Lussier lui fait la barbe, il lorgne intensément du coin de l'oeil pour s'assurer qu'on ne garde pas quelques poils. Il ne se rend pas compte cependant «des pieux larcins de Soeur Marie-Camille décousant les pièces de ses vêtements élimés».

Il souffre beaucoup. Du bras droit surtout. À Soeur Marie-Philomène qui le veille cette nuit-là, il demande de recourir à Saint-Joseph comme il le faisait tant pour les malades qui lui confiaient leurs maux. Il les frottait énergiquement avec sa médaille de saint Joseph et le mal disparaissait peu à peu. Il raconte avec une simplicité touchante quelques guérisons miraculeuses. L'infirmière s'exécute mais la souffrance ne s'atténue pas. «C'est étrange, je ne ressens rien». Et la soeur de lui répondre qu'il n'a pas besoin de miracles, lui, pour croire en la puissance de Dieu et en son amour.



*Mère Marie-Camille, l'infirmière
attitrée au chevet du frère André, connue
aussi comme la principale soeur
visiteuse à domicile*

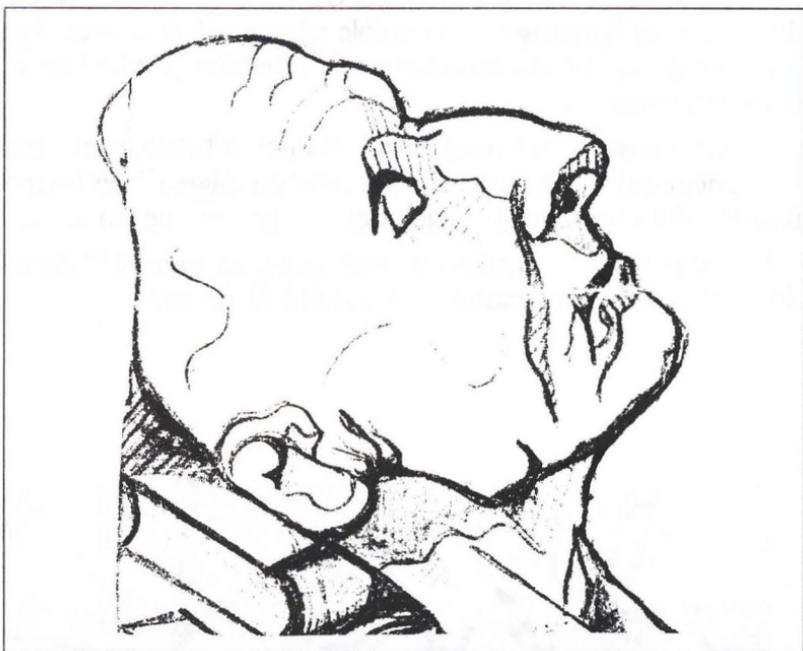


Soeur Marie Philomène

Les soeurs Marie-Camille, Marie de la Présentation et Marie des Anges veillent. Le 5 janvier, après une nuit perturbée, le frère André

reçoit l'extrême-onction. C'est le Révérend Père Cousineau qui célèbre cette cérémonie en présence des membres des communautés de Sainte-Croix. Dès ce moment, puisque la fin est proche, les gens sont autorisés à le visiter. Chacun veut le revoir une dernière fois, lui faire toucher des objets de piété. Cette confiance manifeste du clergé et des laïcs est touchante. Lui, ne prononce plus que cette vénération: «Mon Dieu! Mon Dieu!»

À minuit cinquante, il exhale son dernier soupir. Il a 92 ans et nous sommes le mercredi 6 janvier 1937. Ses pères et frères sont là, réunis en prière. Une messe célébrée par le Supérieur dans la chapelle de l'Espérance est le prélude de plusieurs autres.



Dessin du masque mortuaire du frère André réalisé par Madame Marcelle Tétrault-Cousineau à partir du moule de plâtre de sa figure

Puis, dans la matinée, des sculpteurs ont pris une empreinte de plâtre de sa figure. Madame Marcelle Tétrault-Cousineau, artiste-peintre et épouse du docteur Georges Cousineau, excellent anesthésiste, a reçu ce masque pour réaliser un calendrier. Quand le moule de plâtre lui a été remis, pourvu de poils du visage du frère et de ses cheveux, imprégnés dans le masque, elle était très impressionnée.

De plus, pour répondre à la demande de Mgr Georges Gauthier, évêque de Montréal, soucieux de perpétuer une coutume établie pour 40 rois de France, le coeur du frère André a été prélevé en l'Hôpital de Saint-Laurent. Quelques privilégiés ont pu assister à cette opération dont Mère Marie de Bon Secours, Supérieure des Soeurs de l'Espérance, 2 infirmières, 2 frères et le Révérend Père Supérieur. Ils ont pu voir et toucher ce coeur embrasé d'amour de Dieu et des autres.

C'est dans le parloir de la communauté que la dépouille mortelle a été exposée. Des milliers de personnes sont venues. Des policiers ont dû intervenir pour que les allées et venues se déroulent dans le bon ordre. Mgr Georges Gauthier est venu aussi rendre un dernier hommage à cet humble religieux. À 16 h, le cortège funéraire quitte l'hôpital en direction de l'Oratoire du Mont-Royal. Il est impressionnant.

La communauté des Soeurs de l'Espérance est heureuse et bénit le Seigneur qui leur a accordé le privilège de soigner à ses heures finales celui que tout le monde considérait comme un saint.

Le coeur du frère André est resté quelques jours à l'Hôpital de Saint-Laurent. Émanations de sainteté et de paix.



À la mort du frère André, des milliers de personnes sont venues lui rendre un dernier hommage à l'Hôpital de Saint-Laurent (reproduction photographique de Martin Leblanc)

L'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance

1937 L'oeuvre des Soeurs de l'Espérance fête ses noces d'argent de fondation. C'est aussi l'année du centenaire de la paroisse Saint-Laurent. Il est question de la construction d'un nouvel hôpital. Ce début de l'an n'est pas exempt d'épreuves puisque le 11 février, la Mère Marie de Bon Secours est terrassée par une congestion pulmonaire. La Mère Anne-Marie Léger, assistante à l'hôpital d'Eastbourne, en Angleterre, est choisie nouvelle Supérieure le 27 mars 1937.

À la même période, les autorités de Bordeaux approuvent l'agrandissement de l'Hôpital de Saint-Laurent. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, est très fier. «Il faudra, dit-il, lui donner le nom de Notre-Dame de l'Espérance, nom si doux aux âmes qui souffrent, nom de notre Bonne Mère du Ciel».

Sur-le-champ, Mère Anne-Marie Léger se révèle d'une compétence rare et devient l'âme dirigeante de la construction de l'établissement projeté. Son esprit d'organisation est hors pair. Plusieurs personnes ont d'ailleurs témoigné et rendu hommage à cette chère Mère. Monsieur Paul Provost, employé de l'hôpital depuis nombre d'années, nous communique ses réflexions.



Mère Marie de Bon Secours, Supérieure 1930-1937

Pour lui comme pour bien d'autres, c'était une femme admirable: «Cette soeur-là nous aurait demandé n'importe quoi et nous nous serions cassé les deux jambes pour le faire. Car après ça elle venait nous voir, elle était toujours contente, toujours satisfaite et disait que si nous n'avions pas été là, ça n'aurait pas réussi, son

affaire. C'était peut-être pas toujours vrai, mais elle l'affirmait quand même». Mère Anne-Marie savait motiver son monde. De plus, elle savait ce qu'elle voulait. Si les événements devaient être provoqués, elle fonçait. Elle montait à Québec et allait parler au Premier Ministre, Maurice Duplessis. Et ce dernier la recevait car il savait bien que Mère Anne-Marie ne partirait pas sans l'avoir vu.

Mais revenons au fond même de cet agrandissement. Depuis décembre 1935, monsieur E. Georges Rousseau — dont les Soeurs de l'Espérance ont pu apprécier la compétence dans la construction de Sillery à Québec — est choisi comme architecte. La responsabilité d'entrepreneur est confiée à monsieur Dansereau de Montréal. Leurs plans et devis parviennent à Bordeaux le 21 février 1936. Le projet est considérable. Les sujets les plus embêtants pour les Supérieures de Bordeaux sont ceux traitant du chauffage et de la stérilisation. Le climat de l'Europe étant plutôt différent du Canada, elles demandent aux soeurs de Saint-Laurent de s'informer des possibilités et des coûts d'installation et de revient du chauffage.

Le charbon au premier abord est exclu, il n'est pas économique, nécessite un homme pour s'en occuper et il faut ménager un espace additionnel pour le ranger. D'ailleurs c'est beaucoup moins propre que l'huile légère. Cependant, comme les appareils de stérilisation, la buanderie et la cuisine supposent l'installation d'une chaudière à vapeur, l'une des fournaies sera activée au charbon pour le fonctionnement de la chaudière à vapeur et la seconde, à l'huile pour le chauffage de l'ensemble du bâtiment.

Et voilà, après une année de discussions, de câblogrammes multiples transmis entre Ville Saint-Laurent et Bordeaux, après de nombreuses suggestions d'additions ou de diminutions d'items, le Conseil supérieur de Bordeaux approuve le projet. Le 25 mars 1937 le contrat est signé. Il est temps si nous voulons profiter des tarifs actuels des matériaux qui doivent hausser en avril.

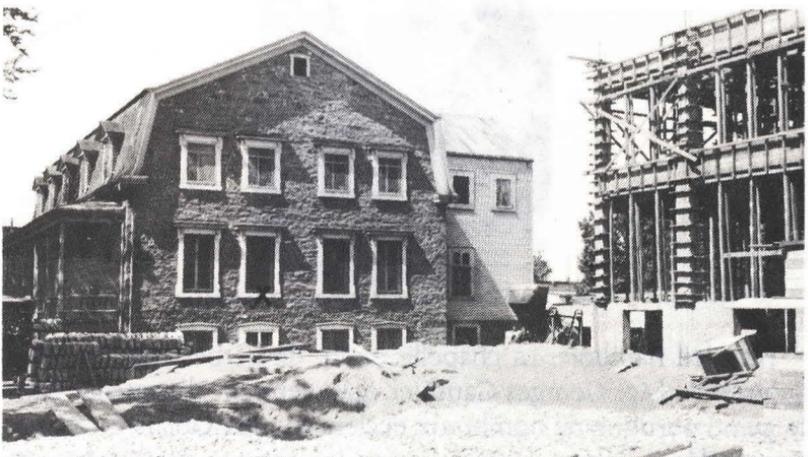
La charpente sera de béton armé, les murs, de briques pleines. Le parement intérieur, revêtu de tuiles creuses et l'isolant, de liège. La pierre sera utilisée pour la surface pointée du sous-sol, les tablettes des fenêtres et l'encadrement de la porte principale. De bois de pin seront le toit, les fenêtres, le perron et toute la menuiserie extérieure. La menuiserie intérieure, en bois de châtaignier, fini

naturel. Les encadrements d'acier pressé seront munis de coussinets de caoutchouc.

Ne pourrait-on faire la salle d'opérations au deuxième étage afin d'éviter les émanations de chloroforme et d'éther? Chose certaine, il faut qu'elle soit au nord en raison de la chaleur l'été. Mère Anne-Marie Léger insiste sur l'importance de l'installation des rayons X. Deux religieuses apprendront le maniement des appareils qui coûteront 4 878 \$ sans compter la lampe pour les rayons ultra-violetts à 257 \$. C'est une forte dépense, mais indispensable.

La construction va bon train. Tout serait parfait s'il n'y avait cette mésentente qui ne cesse de s'accroître entre l'architecte Rousseau de Québec et l'entrepreneur Dansereau de Montréal. Chacun critique les décisions de l'autre et monsieur Rousseau est tancé vertement. Les ingénieurs-conseils consultés confirment que le projet de chauffage adopté par M. Rousseau est bien dispendieux, les appareils, pas pratiques: 2 100 pieds de radiateurs en trop. Et ces chambres de services oubliées qui jouent pourtant un rôle capital pour le nettoyage des instruments. Ces toilettes omises à certains étages et dans plusieurs chambres. Tout cela est bien regrettable.

Ce qui importe avant tout c'est la sécurité des malades. Il faut choisir ce qui en procurera le plus. La question financière passe au second plan en cette matière. En ce qui a trait aux assurances, la Cie mutuelle des évêchés n'assure que pour 20 000 \$. La Cie



L'agrandissement de 1937. La deuxième fenêtre à gauche est celle de la chambre qu'occupait le frère André à sa mort, au rez-de-chaussée

Union Insurance Society assurera le surplus de 115 000 \$. Quant à la responsabilité publique, les Soeurs de l'Espérance prennent modèle sur les religieuses de l'Hôtel-Dieu qui s'en remettent à la Providence. Pour elles, l'argent qu'elles verseraient aux compagnies d'assurances constitue un capital pour les accidents qui peuvent survenir.

La confection des bancs de merisier et de l'autel pour la chapelle est confiée au maire de Saint-Laurent, monsieur Gohier, le 2 août 1937. Une semaine plus tard, monsieur Gougeon organise une kermesse au profit de l'hôpital. Maintenant, les travaux fonctionnent au mieux. La construction est bien réussie et sera terminée sous peu. Vraiment la Mère Anne-Marie est une fameuse organisatrice!

Et c'est l'inauguration de cette nouvelle institution le 11 février 1938. À dessein, cette date est choisie en mémoire de Mère Marie de Bon Secours, décédée l'année précédente à la même date. Le nouvel hôpital sera connu sous le nom de «l'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance». Au-dessus de la porte d'entrée principale, une statue de la patronne de l'institut est représentée appuyée sur une ancre.



Mère Anne-Marie, Supérieure 1937-1945 et 1948-1954

Le soleil flamboie. La chapelle ornée de gerbes fleuries salue l'entrée de Mgr Georges Gauthier que viennent d'accueillir dans le grand portique de nombreux ecclésiastiques, Oblats de Marie-Immaculée, religieux de Sainte-Croix, les docteurs, les bienfaiteurs et amis de la Maison. Puis, accompagné du clergé, il asperge d'eau

sainte toutes les pièces de l'hôpital, louangeant leur disposition et leur ameublement.

Certes, l'hôpital est bien organisé. Il possède un département de radiologie et deux laboratoires, l'un pour la chimie et l'autre pour la pathologie. Des 50 lits, les 4/5 sont occupés par des cas de chirurgie et le reste par des cas de médecine. Le docteur qui veut hospitaliser et traiter ses malades doit être membre en règle du Collège des médecins et chirurgiens de la Province de Québec avec pièces justificatives à l'appui.

Approuvé par l'American College of Surgeons, membre de l'Association catholique des hôpitaux, et du Conseil national des hôpitaux, l'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance répond donc aux exigences de la standardisation.



Chapelle des Soeurs de l'Espérance de la Sainte-Famille de Bordeaux. Dans le chœur, on retrouve les statues de la Sainte-Famille

Les médecins sont contents. Ils évoluent dans un cadre on ne peut plus moderne. Ils estiment à sa juste valeur le dévouement incontestable des soeurs. Les patients, eux, apprécient l'atmosphère familiale et sereine qu'ils rencontrent à l'hôpital. Les moins fortunés sont enchantés de la salle d'ouvroir mise à leur disposition et tenue par les dames de charité qui, chaque mercredi, pour-

voient à leurs besoins en vêtements, denrées et remèdes. La soeur visiteuse de son côté continue le service de médecine à domicile. La population laurentienne est reconnaissante.

Cette question d'agrandissement est enfin réglée. Pourtant, en 1936 encore, le projet de construction était considéré comme irréalisable. Mais, dans la dernière veillée de cette dite année, un thaumaturge fut admis dans le vieil hôpital. La Supérieure lui demanda de l'aider à réaliser son projet de construction: «Oui, Mère, je prierai pour cela», de répondre simplement le bon frère André.

Nul ne peut assurer de quel poids le bon frère André fit basculer le plateau de la balance divine, mais chose certaine, elle s'inclina subitement du côté de Saint-Laurent. Et tandis que tous croyaient les projets ajournés, les Mères de Bordeaux en France décidaient de bâtir à Ville Saint-Laurent. Et l'on fit vite, puisqu'un an passé la promesse du frère André à «Mère» de «prier pour cela», l'hôpital rénové se préparait à ouvrir ses portes, en février 1938.

Et l'on disait à cette époque que si vraiment l'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance était une grâce intercedée par le frère André, il fallait admettre que, dans le ciel, il continuait à faire de belles et bonnes choses pour ses anciens clients sur la terre.

Il n'était nullement prétentieux d'affirmer en 1938 que l'hôpital était à la page de toutes les institutions contemporaines les plus réputées. Ce qu'elle n'avait pas au point de vue des proportions immenses, elle l'avait certainement quant à l'outillage le plus moderne: instruments de chirurgie, tables d'opérations, radiographie.

Les Soeurs de l'Espérance sont devenues des hospitalières notoires. Grâce aux nouvelles salles d'opérations plus vastes, aux laboratoires d'analyse, la radiologie etc., un personnel médico-chirurgical se présente plus nombreux et toujours plus qualifié. Du nombre, retenons les docteurs Lucien Garand, Georges Migneault, Georges Deshaies, Charles-Auguste Marlatt, Antonio Samson, Aégidius Groulx, Georges Badeaux, J.H. Authier, J.-Wilfrid Tétrault, R. Bolté et J.B. Prince et le docteur Adrien Brunet en charge du laboratoire. Les médecins L. Legault et Georges Cousineau viennent comme anesthésistes. Ce dernier d'ailleurs assume la charge de directeur du Bureau médical qui se forme à cette époque.

Anesthésiste réputé, le docteur Cousineau rassurait les gens qui

venaient subir une opération. Il leur expliquait sa méthode pour les endormir et tentait de les reconforter dans la mesure du possible. Quant à sa fonction de directeur médical, il rencontrait chaque médecin désirant être embauché. Ce dernier ne pouvait pas faire ses premières armes à l'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance. Le candidat devait déjà être reconnu. La plupart des médecins, d'ailleurs, enseignaient aussi aux étudiants universitaires qui venaient voir comment on passait de la théorie à la pratique.

Le docteur Georges Cousineau a connu le frère André au Collège Notre-Dame alors qu'il était jeune pensionnaire à 7 ans. Une des tâches du thaumaturge était de couper les cheveux aux garçons du collège. Souventes fois, il les a coupés à l'enfant Cousineau.

Il conserve aussi un précieux souvenir de la Mère Anne-Marie. C'était une femme extraordinaire, dotée d'un sens de l'humour exceptionnel. Le couple Cousineau se rappelle notamment de l'excellent plum-pudding que cuisinait Mère Anne-Marie pour le banquet annuel des médecins. C'était une tradition de le faire flamber. Et cette succulente crème au beurre, ajoutée sur le dessus du gâteau, Mère Anne-Marie ne communiquait cette recette à personne.



Mère Anne-Marie et son plum-pudding qu'elle faisait flamber

Lors du banquet des médecins, les soeurs faisaient préparer un festin pour remercier ceux qui travaillaient à l'hôpital. Si les religieuses devaient subir une intervention, les chirurgiens ne chargeaient rien à la communauté. Le banquet des médecins, c'était leur façon de leur témoigner reconnaissance. Dans cette même



Le banquet des médecins et ses mets plantureux, cuisinés pendant plusieurs années par monsieur Lucien Dupras...



... et ses nombreux acolytes à la cuisine, dans l'ordre habituel: Pierre Petiniot, Mme Dupéré, Fernand Lemieux, Lucien Dupras, Émile Germain, Alice Roy, Gérard Bérubé, Pierre Auclair et Sylvio Biondi

salle, étaient exposées les soeurs décédées et le docteur Lepage, à sa mort, a été veillé en cette salle; salle qui servait également au salut du Très Saint Sacrement et qu'occupent en partie les bureaux de l'administration aujourd'hui.

Monsieur et Madame Georges Cousineau se rappellent notamment d'un tirage d'automobile dont les fonds devaient servir à l'agrandissement de l'hôpital: «Mon Dieu que les soeurs étaient dévouées, elles ne comptaient jamais leur temps ni leurs efforts».

Les médecins non plus, je vous l'assure. Mme Marcelle Tétrault-Cousineau nous racontait les nuits blanches qu'elle a vécues en attente de son époux retenu la nuit durant pour l'opération urgente d'un patient. Il lui était plutôt difficile de ne pas s'inquiéter. Alors elle téléphonait à l'hôpital pour s'enquérir de son mari. Cinq heures du matin, il était encore là, fidèle à son poste.

L'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance avait déjà acquis une notoriété qui dépassait les confins de la région immédiate. En effet, un soir, une personne appelle d'Abitibi pour expliquer son cas. Le docteur Cousineau est mandaté pour lui répondre. L'homme en question souffre atrocement d'un mal à sa jambe. Les médecins de sa ville ont déterminé qu'il faut lui couper cette jambe. Le pauvre homme alarmé n'accepte pas cette alternative: «On m'a



Un groupe de médecins avec le Cardinal Paul-Émile Léger. De gauche à droite: les docteurs Aégidius Gagnon, De Grandpré, Raymond Lecours, Cardinal Paul-Émile Léger, Georges Cousineau, Roger Beaulieu, Robert Garceau, Raymond Pontbriand, Gérard Roland, Bernard Gratton, Rémillard, 2 confrères, Paul Potvin, Laurent Samson et René Roux

dit que chez vous, à l'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance, vous ne coupez pas si facilement un membre. Pouvez-vous faire quelque chose pour moi, je vous en prie? Je veux vous rencontrer».

Le patient arrive donc par avion vers minuit. Le docteur Cousineau et un chirurgien passent la nuit à essayer de soigner le membre pantelant. Au matin, le cas est réglé, monsieur conservera sa jambe.

Débuts de l'École des infirmières pour les religieuses

1941 Année faste et bénie puisqu'en cette année généreuse, naissait, le 24 mai, celui qui assume aujourd'hui le mandat de directeur général du centre hospitalier actuel: monsieur Jean-Pierre Massicotte. Clin d'oeil en passant et félicitations pour son rendement.

Année qui révèle également une nouvelle étape dans la vie de l'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance. Cette marque indélébile, c'est l'École des infirmières et encore une fois, Mère Anne-Marie en est l'instigatrice. Celles qui insufflent les ramifications et donnent un élan au projet sont deux diplômées en sciences hospitalières de l'Institut Marguerite d'Youville: la directrice, Soeur Madeleine de la Croix et son assistante, Soeur Marie-Victoire.

Au début, l'école pourvoit à l'enseignement aux religieuses presque exclusivement. Dans cette première tranche d'apprentissage de soins aux malades, 27 religieuses sont inscrites et seulement 3 laïques. Les stages sont complétés à l'Hôpital du Sacré-Coeur et à l'Hôpital Sainte-Justine. En 1943, reconnue par l'Association des gardes-malades enregistrées de la province de Québec, l'école est affiliée à l'Université de Montréal.

Pour la communauté, les avantages sont indéniables. Si les soeurs devaient étudier dans une autre institution, les services qu'elles rendent n'existeraient pas à l'hôpital et celui-ci ne fonctionnerait qu'à petits pas. Aussi, en 1946, décident-elles d'élargir leurs cadres et d'ouvrir les portes de l'école aux demoiselles qui souhaitent devenir infirmières.

Mais voilà, l'Association des gardes-malades enregistrées annonce que dans deux ans, donc en 1948, cette dite association ne reconnaîtra que les infirmières dont les cours seront suivis dans un hôpital qui comptera au moins 100 lits. Un agrandissement s'impose!!!

Quittons momentanément le développement de l'École des infirmières et concentrons-nous sur l'expansion de l'hôpital à laquelle chronologiquement l'histoire nous convie.

Pavillon Noailles, chaufferie-buanderie et maison pour religieuses et infirmières

Et oui, avec ses 50 lits l'hôpital ne répond plus aux besoins. Il faut l'agrandir. Succédant à Mère Marie-de-Chantal, nommée Supé-

rière en 1945, Mère Anne-Marie développe à nouveau ses talents inouïs de bâtisseuse. Avec une énergie inlassable, elle dirige la construction du Pavillon Noailles (nommé ainsi en mémoire de leur illustre fondateur: Pierre-Bienvenu Noailles), de la chaufferie-buanderie et d'une maison qui servira éventuellement à loger une école d'infirmières laïques et religieuses.

Elle est urgente cette reconstruction, l'espace actuel s'avère totalement insuffisant. La liste des malades en attente porte toujours au moins 30 noms, sans compter ceux qui ne formulent pas de demande sachant d'avance qu'ils ne pourraient être admis avant des semaines. Par ailleurs, plusieurs médecins désireraient faire admettre leurs patients à l'hôpital, mais dans ce contexte il est impossible de leur donner satisfaction.

Devant toutes ces considérations, des projets d'agrandissement pour un hôpital de 100 lits ont été mis à l'étude et l'on attendait la fin de la deuxième guerre mondiale pour les soumettre aux autorités de Bordeaux. Le Conseil supérieur donnait son approbation et consentait même à l'emprunt de 800 000 \$. Mais le Révérend Père Procureur général à Rome, étant réticent à donner la permission pour cet emprunt, Mère Marie de la Visitation est chargée de venir se rendre compte sur place.



Mère Marie de Chantal, Supérieure 1945-1948

Pour elle, réflexions faites et mûries, il existe de réelles possibilités de mener ces projets. Somme toute, ils sont indispensables. Les plans comprennent la construction de deux ailes à chaque

extrémité de la bâtisse actuelle qui serait surélevée d'un étage. La chapelle serait agrandie sur la longueur et terminée par un bâtiment parallèle à l'hôpital, destiné au logement de la communauté. L'aile côté ouest élevée sur cet emplacement serait utilisée pour les services spécialisés. L'aile côté est donnerait environ 45 chambres de malades.

La part des plus pauvres est prévue par un dispensaire, renouant ainsi les traditions de charité établies au début et qui ont solidement bâti la réputation des Soeurs de l'Espérance à Saint-Laurent. De plus, 25 lits pour l'Assistance-publique seraient attribués à la population, donc aux moins fortunés. D'ailleurs, en 1947, le département de l'Assistance publique de la province de Québec a souscrit un octroi de 110 000 \$ payable par tranches de 10 000 \$ par année pour ces lits. Une indemnité de 3 \$ par jour seulement est accordée à l'administration de l'hôpital pour les cas d'assistance.

Donc, le 30 août 1946, puisque M. Paul-Antoine Blondin, notaire pour le Trust général du Canada, requiert l'enregistrement d'actes de fiducie, d'hypothèques, de gages et de nantissement, les Soeurs de l'Espérance hypothèquent en faveur du Trust, en sa qualité de fiduciaire, 800 000 \$ des lots #242-149 à 242-164 et le #250 avec hypothèque additionnelle de 80 000 \$. Le Trust général du Canada en atteste l'émission d'obligations. La garantie hypothécaire est prise sur l'immeuble de Saint-Laurent.

En vue de l'alignement de la propriété sur la rue Principale, le gouvernement exproprie une petite bande de terrain dont il dédommage la communauté par la cession de deux autres terrains de l'autre côté de la rue. L'architecte y a prévu l'installation d'une buanderie, celle existant alors étant très défectueuse, ainsi que l'installation du chauffage pour tout l'établissement. Une canalisation souterraine la relierait au bloc des bâtiments qu'elle alimenterait.

Pour le moment, l'architecte travaille aux devis et plans définitifs. La construction commencera par le pavillon Est afin d'avoir tout de suite une augmentation de lits apportant des ressources pour faire face aux obligations.

Puis, s'ajouteront la construction du logement pour les soeurs et les infirmières ainsi que l'installation de la buanderie et de la chaufferie. On envisage ensuite l'agrandissement de la chapelle, le pavillon Ouest et la surélévation de la bâtisse actuelle.

Son Excellence Mgr Charbonneau, archevêque de Montréal, est d'une bienveillance toute paternelle pour les soeurs et souhaite vivement l'extension de leur oeuvre. Le service religieux est toujours assuré par les Révérends Pères de Sainte-Croix et le Révérend Père Lapalme remplit alors les fonctions d'aumônier.

Cette construction du Pavillon Noailles, qui a débuté à l'automne 1946 pour se terminer au printemps 1948, n'aura donc pas servi uniquement aux malades. Dès l'automne 1948, le 4^{ième} étage du pavillon a été habité par les religieuses et par les étudiantes. Puis, au printemps 1949, les Soeurs de l'Espérance logent dans la maison aménagée pour les recevoir. Les 24 étudiantes occupent dès lors le 4^{ième} étage.

Le coût de cette construction, ameublements et équipements inclus, totalise 1 386 092,63 \$. Le coût a été comblé par l'hypothèque de 800 000 \$ (décrite antérieurement), remboursable par tranches jusqu'en 1966; par un octroi de 100 000 \$ du gouvernement du Québec, par 58 000 \$ versés par la communauté des Soeurs de l'Espérance et d'un fonds de roulement qui a avancé au 31 décem-

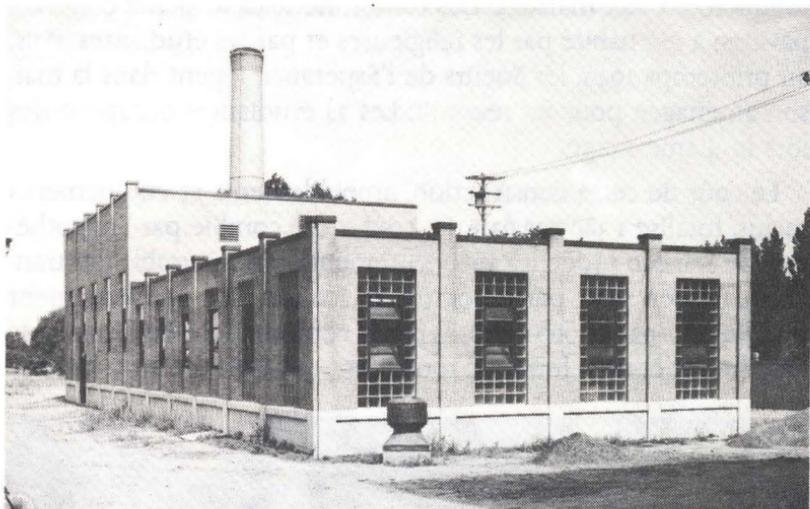


Résidence des religieuses et des infirmières

bre 1948, 90 889,64 \$ pour la construction. Le coût de la buanderie-chaufferie s'élève à 242 965,35 \$, et la résidence des religieuses et infirmières qui comprend 5 étages, dont 3 pour les classes de cours et le logement de ces dernières, à 444 406,66 \$.

Ainsi, étage par étage, le Pavillon Noailles a été construit et amé-

magé. L'édifice est moderne et d'une capacité de 100 lits, cité volontiers comme un modèle d'établissement. Le sous-sol comprend les nouveaux services de radiographie avec appareils perfectionnés et le logement du personnel. Au rez-de-chaussée: bureaux, archives, pharmacie, laboratoire, salons et salle de conférence, et les 3 autres étages munis de chambres à un ou plusieurs lits, claires et gaies, pour contribuer au confort et à l'agrément des malades.



Buanderie-chaufferie de 1947, démolie en 1955 car elle a été bâtie trop près de l'hôpital

Il ne faut pas se le cacher, l'équilibre financier de l'hôpital est plutôt chancelant. Les soeurs vont même jusqu'à demander au personnel de prier pour qu'il y ait des patients. Grégoire installe des statues de Saint-Joseph dans les arbres et la Mère Anne-Marie lui fait aussi accrocher des médailles de Saint-Joseph pour invoquer une solution à leurs déboires financiers.

Aliénées mentales prisonnières

Leurs prières sont entendues et se traduisent assez curieusement selon les voies de la Providence. En effet, à cette période, les Soeurs de l'Espérance reçoivent une proposition du ministère de la Santé de la province de Québec à l'effet de louer leur noviciat, devenu par la suite l'Hôpital de Saint-Laurent, pour y loger 65 détenues aliénées mentales. On peut donc dire que Saint-Joseph a amené des «Joséphines» pour apporter un appui financier à la communauté.

Louée depuis le 1er septembre 1948, la Maison Saint-Joseph a reçu un octroi de 110 000 \$ pour permettre la transformation des lieux et l'aménagement afin de garder ces détenues. Il va sans dire que les cellules avec barreaux furent installées pour leur incarcération. Dès lors le nom de «Joséphines» leur fut attribué.

L'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance recevait une compensation de 1,50 \$ par jour, par détenue, pour la nourriture. Les employés qui avaient la garde de ces dames relevaient de l'administration de la Prison de Bordeaux et étaient rémunérés par elle. Les seules réparations qui se faisaient et qui émanaient du personnel de l'hôpital, c'étaient les questions de plomberie et d'électricité dont monsieur Maurice Lavoie et monsieur Paul Provost s'occupaient.

La nourriture était conduite par chariots et était déposée dans le corridor existant entre les deux bâtisses. Les aliments étaient réduits en purée car on ne pouvait laisser d'autres ustensiles que les cuillères à ces «Joséphines» qui auraient pu se blesser autrement. On disait d'elles qu'elles avaient été des filles de joie dont la santé mentale s'était détériorée par abus de boissons et de drogues de toutes sortes, par des maladies vénériennes qu'on ne contrôlait pas aussi aisément à cette époque. Les antibiotiques étaient moins puissants, moins efficaces.

Plusieurs anecdotes, bien sûr, ont circulé à propos de ces détenues. En voici quelques-unes:

Monsieur Clément Dauphinet, employé de l'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance, était délégué parfois pour effectuer des petits travaux d'entretien chez les «Joséphines». Il ne voulait pas s'y rendre. Le sachant, M. Provost l'y envoyait quand même. Il avait 17 ans et était «très beau bonhomme». Une, entre autre, l'aimait et lui contait fleurette de façon plutôt crue. À 90% elles étaient prostituées et syphilitiques. «Le p'tit Dauphinet virait au rouge et de toutes les couleurs».

Grégoire aussi a vécu certaines affres. Sa chambre était au sous-sol de la Maison Saint-Joseph, à proximité de trois cellules où étaient enfermées avec un petit lit et un seau pour les «besoins naturels», les détenues les plus «tannantes», d'ajouter Monsieur Paul Provost. L'une d'entre elles n'arrêtait pas de crier et Grégoire en avait plutôt marre. «Moé prendre un p'tit fouet et moé menacer». Pauvre Grégoire, il a reçu le seau en plein visage.

Ce qui est revenu souvent dans les conversations, et qui semble avoir marqué plusieurs personnes, ce sont les cris que poussaient ces pauvres aliénées mentales. L'été surtout, quand les fenêtres étaient ouvertes, les gens qui passaient dans la rue pouvaient voir les « Joséphines » accrochées aux barreaux et qui criaient follement.

Si l'un ou l'autre des employés devaient accomplir des réparations mineures, des matrones ouvraient les grilles et surveillaient les moindres mouvements des incarcérées. Inutile de vous dire que certaines « tocsonnes » ont parfois mené la vie dure à ces surveillantes.

Le bail a été renouvelé jusqu'en 1959 mais sans nouvel octroi.



École des infirmières

École des infirmières (suite)

Si nous poursuivions maintenant l'histoire du développement de l'école des infirmières que nous avons amorcée précédemment...

Voilà, l'agrandissement de l'hôpital permet donc d'ouvrir les portes de l'école aux jeunes filles qui souhaitent devenir infirmières. Les premières diplômées laïques reçoivent leur diplôme en octobre 1951. Depuis 1941, les religieuses, elles, sont formées pour l'obtention de cette licence à l'École des infirmières de l'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance.

Les conditions d'admission de l'école des infirmières peuvent nous sembler aujourd'hui un peu sévères, cependant, elles prônent sincèrement les valeurs de ce temps. L'aspirante infirmière devait être âgée entre 18 et 30 ans, mesurer au moins 5 pieds et 3 pouces, appartenir à une bonne famille et jouir d'un heureux caractère. Il lui fallait fournir aussi un certificat de baptême, un certificat de santé du médecin et du dentiste, un certificat de moralité d'un prêtre connaissant bien l'intéressée, un certificat d'études et un relevé de notes.

Les religieuses imposaient les règlements suivants:

Heures de service: 8 heures par jour. En dehors de ces heures, les étudiantes ne retourneront pas dans les départements de l'hôpital.

Temps libre: 3 heures par jour et une journée par semaine.

Service de nuit: 6 mois

Vacances: 15 jours en première année; 21 en deuxième et troisième; 48 heures aux Fêtes.

Maladie: Avertir la directrice. Cas mineur: l'étudiante est traitée à sa chambre ou à l'infirmerie de l'école. Cas majeur: consultation et hospitalisation. L'étudiante a droit à une chambre semi-privée durant 15 jours. Après ce temps, elle assume les frais et remet les journées d'absence.

Absence: durant les 3 ans, il n'est pas permis d'aller soigner parents et amis ou de s'absenter pour tout autre motif.

Examens scolaires: 70% des points est exigé.

Renvoi: Le comité est libre de renvoyer toute étudiante pour cause jugée suffisante.

Uniforme: Porté dignement et au complet en service et aux cours, mais jamais sur la rue. Mante et gilet ne sont pas tolérés auprès des malades. Les cheveux seront relevés et attachés solidement. Bijoux, cigarettes, narcotiques, boissons alcooliques sont strictement défendus.

Pour les Supérieures de l'école, «la discipline apprend l'art de se diriger d'après des convictions et des motifs réfléchis. Elle vise au plein épanouissement d'une personnalité humaine, aide à la pratique de la vertu et favorise l'ordre dans les activités».

Le silence est de rigueur dans les chambres depuis 21 h 30 jusqu'à 7 h du matin. Ce même silence est observé dans les corridors et dans les escaliers. Dans les locaux de l'école, on retrouve des salles de démonstration, un laboratoire de biochimie et une cuisine pour l'enseignement de la diététique. L'école recrute ses professeurs parmi les médecins de l'hôpital.

Le 7 février 1969, le Conseil d'administration décide de ne plus accepter d'étudiantes infirmières puisque le Cégep de Saint-Laurent est désormais responsable de l'enseignement des Sciences infirmières.

Le 9 mars 1971, avec la promotion 1968-1971, l'École des infirmières de l'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance ferme ses portes. À cette occasion, le docteur Albert Day propose que l'album-souvenir produit par les finissantes soit enrichi d'un supplément comprenant les photos de la mosaïque de chacune des promotions depuis l'ouverture de l'école. Fait à noter: deux des quintuplées Dionne ont fait leurs cours ici: Cécile et Yvonne Dionne.

Si l'on produisait des statistiques comparatives de la première formation et de la dernière, l'on constaterait que le groupe de 1948-1951 comptait 8 diplômées pour 600 heures de cours; et que celui de 1968-1971 dénombrait 35 finissantes ayant accumulé 1 400 heures de cours théoriques et cliniques. Les stages sont complétés à l'Hôpital du Sacré-Coeur et à l'Hôpital Sainte-Justine.

Permettons-nous une mention particulière aux directrices qui ont tour à tour mené l'école:

Soeur Madeleine de la Croix
Soeur Marie Victoire
Soeur Jeanne Marie

Soeur Marguerite du Sacré-Coeur
Soeur Gemma Larochelle
Soeur Rose-Aimée Fournier
Mademoiselle Thérèse Maillé

Bien sûr, l'école a eu une Amicale pendant 15 ans. Fondée par madame Antoinette Rouleau, cette Amicale a été très active, très généreuse aussi en bourses d'études remises à des infirmières diplômées qui souhaitaient poursuivre ou parfaire leurs connaissances. Des activités spécifiques étaient d'ailleurs organisées annuellement. Qu'on se rappelle seulement le dépouillement d'arbre de Noël pour tous les enfants des infirmières diplômées ou la partie de cartes pour recueillir des fonds. À la fermeture de l'école, l'Amicale a aussi cessé ses activités.

L'École des infirmières de l'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance a suscité au cours de ses trente ans de vie des commentaires et des souvenirs nombreux. En voici certains, partagés par madame Victoire Audet, notre «Victoire nationale», dirait M. Provost. Celle qui, 34 années durant, a offert ses talents d'infirmière au service des malades.

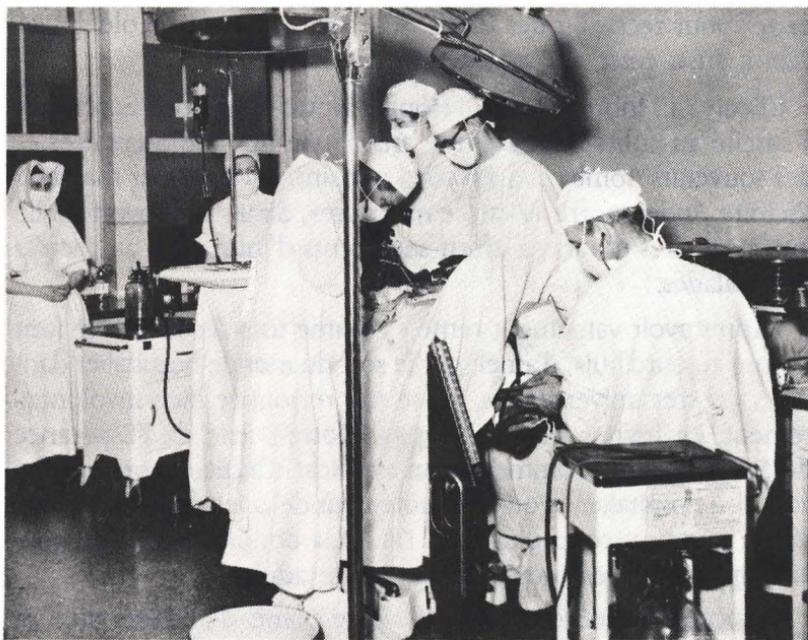
«Après avoir vainement tenté,» comme tous les jeunes le font encore aujourd'hui», d'améliorer le sort du monde hospitalier dans deux centres universitaires, je me suis retrouvée bien involontairement, en février 1949, à l'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance de Saint-Laurent. Comme aucun syndicat n'avait encore touché le milieu hospitalier et que le «protecteur de la jeunesse» ne devait naître que beaucoup plus tard, j'ai eu la bonne fortune de pouvoir apprendre les rudiments de la vie adulte.»

«L'accueil chaleureux reçu à Notre-Dame de l'Espérance et l'octroi d'un poste d'infirmière à la salle d'opérations m'ont permis de prendre un nouveau départ, et cette fois bien volontairement, de passer 34 années de ma vie professionnelle dans ce centre hospitalier.»

«Déjà en 1949 cet hôpital était bien connu pour une spécialité qui a toujours fait sourire les ignorants, soit celle de l'hémorroïdectomie. Pour nous désigner, inutile de dire que le public n'utilisait pas ce terme scientifique. Les docteurs Paul et Réginald Archambault y pratiquaient une technique chirurgicale particulière et je n'ai connu aucun patient dont la vie sociale a été perturbée par la perte de ses sphincters.»

«Les malades étaient gâtés dans des unités où chaque religieuse responsable n'avait qu'une priorité: offrir un nursing humain et compétent. Dans ces petits royaumes, nous retrouvions toutes les couches de la société, y compris des clients d'outre-frontière.»

«Les clients satisfaits n'hésitaient pas à nous revenir pour d'autres pathologies, car toutes les spécialités chirurgicales y étaient pratiquées, à l'exception de la neurochirurgie. L'équipe médicale et chirurgicale était formée de médecins et de chirurgiens réputés venant des grands centres hospitaliers de la région métropolitaine. L'incompétence n'y était tout simplement pas tolérée.»



À la «salle d'op», Garde Victoire Audet, debout au milieu des médecins

«Cette expérience personnelle m'a convaincue qu'il n'y a pas de petits hôpitaux car il n'y a pas de petits malades. L'École des infirmières a pris un nouvel essor au cours de ces années en accueillant des étudiantes laïques. J'ai eu le privilège pendant quelques années de participer à la formation de ces étudiantes comme professeure d'anatomie.»

«Un jour, la religieuse responsable de la salle d'opérations a dû s'absenter pour raison de santé. Fait inhabituel pour cette époque, car la responsabilité d'une unité dans un hôpital dirigé par

une communauté étant normalement confiée à une religieuse, la Mère Supérieure m'a demandé de prendre charge du bloc opératoire pour quelques jours. Ce remplacement devait durer plus de vingt ans.»

«Celle que l'on appelait parfois «Soeur Audet» a eu le loisir de former des infirmières de salles d'opérations dont la compétence n'a jamais été contestée. Mes techniques d'enseignement ont parfois fait verser quelques larmes et m'ont valu à l'occasion un bon rosaire.»

«Beaucoup plus tard, une religieuse m'a raconté qu'étudiante elle s'était présentée toute en larmes chez sa Supérieure pour l'informer que la salle d'opérations était pire que le noviciat. Incompréhension totale de la Mère Supérieure qui lui avait répondu: «C'est bien mon enfant, retournez!»

«Deux religieuses étudiantes satisfaites de la remise en ordre de leur salle d'opérations après une chirurgie orthopédique, me demandent si elles peuvent quitter. À la blague je leur propose un marché. «Vous venez avec moi vérifier votre travail et si je trouve quelque chose d'inacceptable, vous me dites un rosaire». Je dois ce rosaire à un peu de plâtre déniché sous un coussin!»

«C'était l'époque de l'appartenance à une école, de l'identification à un hôpital et où la valeur humaine et la compétence professionnelle du personnel avaient une relation directe avec la réputation de notre milieu hospitalier. Je n'irai pas jusqu'à susciter les sarcasmes en disant que «c'était le bon temps, mais j'affirmerai bien haut que c'est la seule partie de ma vie professionnelle que j'aurais plaisir à revivre.»

Victoire Audet

Madame Catherine Mondor nous a aussi communiqué quelques faits vécus depuis qu'elle est entrée comme étudiante infirmière en 1959-1962. C'était le temps où les étudiantes travaillaient 12 heures sur plusieurs départements. Heures coupées. Parfois de 19 h à 7 h le lendemain matin. La vie n'a pas rendu la tâche plus facile, les problèmes ne sont pas les mêmes du tout. En 1962, elle est entrée à la salle d'opérations, située entre le 2^{ième} A (département Sacré-Coeur) et le 3^{ième} A (département Sainte-Philomène), à l'emplacement de l'ancienne chapelle.

Évidemment, c'était épouvantable quand on pense à toutes les règles d'asepsie qui sont obligatoires aujourd'hui et que l'on préconise. «Rien qu'à y penser, t'as des frissons. C'est effrayant comme on pouvait travailler dans des conditions... pourtant, les patients étaient très bien. Personne ne pouvait imaginer que le vidangeur venait chercher ses poubelles dans les salles d'opérations; qu'une fille se brossait les cheveux au-dessus d'un paquet stérile avant d'aller en chirurgie. Il n'y avait pas de place.»

Comme il n'y avait pas d'air climatisé en été et qu'il faisait très chaud, il fallait absolument ouvrir une fenêtre pour pouvoir respirer. «Quand tu penses à tout ça, c'est extrême comme ça a pu évoluer de ce côté-là. Et puis nous étions très tassés. Il y avait une toute petite salle réservée seulement pour les docteurs Archambault qui, je pense, avaient payé la table de chirurgie pour pouvoir faire leurs cas de proctologie. Tous les matins, ils utilisaient cette salle. L'hôpital a été surnommé «l'hôpital des Archambault». En effet, les deux frères Archambault ont traité 5 cas d'hémorroïdes par jour pendant 15 ans environ. C'était comme si la salle leur appartenait. À ce moment-là, c'était une toute petite salle et c'était difficile de faire autre chose que des petits cas dans cet endroit.

«Ensuite on faisait aussi de l'urologie. Il y avait tellement peu de place pour entrer les civières que pour sortir le patient, il fallait que les brancardiers lèvent le patient dans leurs bras. Pendant ce temps-là, quelqu'un d'autre poussait la civière en-dessous de lui. Chacun était habitué à excécuter ses mouvements dans cet espace-là.

«Le salon des infirmières: c'était «dans toilette». On avait fait remplir le bain, on mettait des alèses là-dedans et ça nous faisait un banc. Puis, sur le «bol de toilette» on avait installé une planche, c'était notre table pour manger et faire notre café. Si vous saviez les caucus qui ont eu lieu dans «ces toilettes-là». Nous n'avions pas d'autre place. Si ces murs-là pouvaient parler, ils en auraient à raconter. Nous étions toutes des filles de 25 ans. C'était le temps des histoires d'amour.»

Maintenant, les histoires ont évolué avec les années puisque le personnel n'a presque pas changé. C'est donc des enfants dont on parle. Les employés ne partent pas de Saint-Laurent, on est bien à Saint-Laurent. T'as jamais le goût d'aller voir ailleurs. Les

conditions de travail sont à 90% excellentes. Il y a certainement des facteurs désobligeants parfois, mais dans l'ensemble c'est très agréable. Les employés sont bien traités.

«Il y a eu aussi une grande table où tous les champs opératoires étaient pliés. Quelqu'un pliait ces linges, faisait les paquets et toute la stérilisation dans cet espace-là. Ces services sont aujourd'hui répartis à la buanderie et au Service central depuis 1975. Le personnel a déménagé les salles d'opérations un samedi en décembre et le lundi, on faisait 13 opérations dans le nouveau bloc opératoire.»

«Et l'on continue, même après 12 ans, dans un décor qui se maintient toujours à l'avant-garde. Une salle d'opérations avec rien qui traîne dans les corridors, va ailleurs tu verras jamais ça. Tout a été très bien pensé. Le coup d'oeil et le fonctionnement. Avec les nouvelles salles d'opération, on a pu développer de nouvelles techniques comme l'orthopédie. On a pu faire venir des spécialistes pour remplir l'hôpital car on manquait de patients. Avant nous n'aurions pu offrir ces services faute d'espace. Plusieurs rendez-vous devaient être annulés.»

«Nous n'aurions pas eu de place pour entrer un laser comme maintenant, ou seulement un microscope. Et nous ne serions plus là, si nous n'avions pas été d'avant-garde. «Pourquoi aller valet ailleurs quand tu es reine quelque part?», disait son père. Les patients sont contents d'être appelés par leur nom. Le centre hospitalier est tellement petit que c'est beaucoup plus personnalisé. C'est un avantage pour les infirmières et par surcroît pour les patients. C'est familial.»

«Un peu de stress, ça fait de mal à personne, ça active les cellules. Pas de routine jamais. Les cas varient d'un jour à l'autre.»

Catherine Mondor

DEUXIÈME PARTIE

Nouvel essai en vue d'agrandir l'hôpital

L'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance compte maintenant 124 lits et il suffit à peine à combler les besoins d'hospitalisation d'une clientèle de plus en plus nombreuse et fidèle. La population laurientienne augmente au rythme effréné de celle du Montréal d'après-guerre. Tous les hôpitaux de la province s'agrandissent ou projettent de le faire. On a besoin de milliers de lits supplémentaires et de nombreux nouveaux hôpitaux sont construits.

Les listes d'attente s'allongent. L'Administration pense à un agrandissement raisonnable qui porterait la capacité totale à quelque 300 ou 350 lits, dont une section de maternité fort attendue de la population environnante. On fait des plans. On les refait. Sans doute, comme tous les hôpitaux en besoin de s'agrandir, on attend et on espère des subventions qui permettraient de réaliser rapidement une expansion de jour en jour plus urgente.

Les médecins aussi ont plus d'une fois présenté des requêtes insistantes au ministère de la Santé en faveur de l'agrandissement de l'hôpital. Leur document le plus pressant est certes celui soumis en 1950. En fait, ce mémoire souligne la renommée acquise par l'hôpital, renommée qui ne le cède en rien à celle de nos grands hôpitaux. Cette notoriété, il la doit surtout à la réputation des médecins et des spécialistes qui forment son personnel médical, à la compétence et au dévouement de ses religieuses et de ses infirmières laïques, à l'ensemble des moyens qu'il met à la disposition des médecins tant pour la recherche d'un diagnostic précis que pour la conduite de la thérapeutique (rayons X, dispensaires, salles d'opération, etc.) et à la qualité du service interne en général.

Ainsi, les médecins de Montréal et des municipalités environnantes sont assurés de trouver à l'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance à peu près les mêmes facilités pour pratiquer leur art que celles qu'offrent les hôpitaux les plus considérables, voire même les hôpitaux universitaires. De plus, les membres du personnel médical savent par expérience toute la confiance qu'ils peuvent

accorder aux religieuses hospitalières auxquelles ils confient le soin de leurs malades. Leur dévouement est sans bornes.

Les autorités de l'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance peuvent se flatter de ne compter dans leur personnel médical que des médecins, que des chirurgiens et que des spécialistes de réputation en même temps que de probité scientifique et morale éprouvée.

Le document fait foi aussi du caractère exclusif de l'hôpital en rappelant qu'il est le seul hôpital canadien-français et catholique où l'on trouve 3 médecins permanents: le directeur médical, le radiologiste et le chef des laboratoires. Le docteur Georges Cousineau, l'une des grandes autorités de l'heure en anesthésie, assume la direction médicale. Le service de pathologie est assuré par le docteur Georges Manseau. Deux proctologues de réputation nationale, les docteurs Paul et Réginald Archambault, pratiquent leur spécialité en ces lieux. L'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance est très certainement en 1950 le seul hôpital où deux internes juniors et un interne sénior assument une garde théoriquement ininterrompue.

De son côté, l'Administration n'a rien épargné pour fournir au personnel médical tout l'outillage qu'ont rendu nécessaire les progrès de la médecine et de la chirurgie, et pour assurer aux patients tous les soins et tout le confort qu'on est en droit d'exiger d'un hôpital moderne. Les laboratoires sont équipés pour répondre à n'importe quelle réquisition d'analyse. Les salles d'opérations possèdent un équipement des plus modernes; une table pour la chirurgie orthopédique et une autre pour les examens cystoscopiques comptent parmi les dernières acquisitions au département de chirurgie. L'hôpital possède aussi un département de pharmacie dirigé par Soeur Marie Guadeloupe, licenciée en pharmacie.

L'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance s'enorgueillit d'avoir sa propre école d'infirmières; c'est d'ailleurs la seule au Canada dirigée par les Soeurs de l'Espérance.

Ce que le document tente de mettre en lumière surtout c'est qu'une enquête plus approfondie montre qu'il manque une condition essentielle pour que l'organisation actuelle de l'hôpital donne son plein rendement: c'est l'espace suffisant pour abriter certains services. Faute de pouvoir faire mieux, on a dû les loger dans des locaux beaucoup trop exigus. C'est aussi l'espace adéquat pour

ajouter des lits qui permettraient de répondre aux demandes d'admission qui se font de plus en plus nombreuses.

Ce pressant besoin de lits additionnels n'est d'ailleurs pas le seul problème auquel l'administration de l'hôpital doit faire face. Pour ne citer que les ennuis les plus aigus: l'hôpital ne dispose que de 2 salles d'opérations où les interventions chirurgicales doivent se succéder tout le long du jour pour que la durée d'hospitalisation des patients en chirurgie ne soit pas prolongée outre mesure. Les laboratoires sont logés dans une salle qui mesure à peine 14 pieds × 22 pieds et où les moyens de ventilation sont des plus rudimentaires.

Si nous considérons qu'au moins 5 personnes y travaillent en y respirant forcément les vapeurs souvent toxiques qui se dégagent des réactifs employés pour les analyses, on conçoit qu'il y ait lieu d'améliorer le sort de ces travailleurs. Il n'y a pas non plus de salle d'autopsie et les examens post-mortem doivent être faits à l'extérieur, dans une salle d'embaumement qu'un entrepreneur de pompes funèbres a l'amabilité de prêter à cette fin. Et on pourrait multiplier ces observations, mais toutes nous amèneraient à la même conclusion, à savoir qu'il est urgent d'agrandir l'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance.

En conséquence, le bureau médical de l'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance propose au Ministère un projet d'agrandissement avec les possibilités de sa réalisation et formule des vœux pour que ce dit projet reçoive l'approbation des autorités compétentes.

D'autres documents ont préconisé l'agrandissement de l'hôpital avec force convictions à l'appui. Le conseil municipal de Ville Saint-Laurent a apporté nombre d'arguments en faveur de ce dit agrandissement dont le propos se traduit dans la forme et dans le fond comme suit:

Notre territoire

La population de Ville Saint-Laurent est passée de 10 104 habitants en 1947 à environ 25 000 aujourd'hui (1952). L'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance dessert toute la partie nord-ouest de l'île de Montréal qui comprend la très grande partie du comté de Jacques-Cartier, de Laval et des Deux-Montagnes. Il existe donc un pressant besoin d'augmenter le nombre de lits disponibles. D'ailleurs, le développement industriel des villes Saint-Laurent et Mont-

Royal continue d'amener une population ouvrière qui requiert de plus en plus de traitements grâce aux assurances collectives maintenant en vigueur dans presque toutes les industries.

La ville

Ville Saint-Laurent compte à elle seule 53 industries et 255 établissements commerciaux. Vingt mille personnes y travaillent. Ville Mont-Royal dénombre 5 000 employés dans 170 industries et établissements commerciaux. Il n'est pas exagéré d'affirmer que l'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance doit répondre aux besoins hospitaliers d'une population d'au moins 150 000 à 175 000 habitants. Il faut donc agrandir cet hôpital tout de suite — c'est urgent!

Développement nécessaire

Nous devons ajouter immédiatement environ 300 lits. Nos plans nous en donnent 309. Nous devons refaire, en les agrandissant, tous nos laboratoires, les cuisines et services accessoires, notre centrale de chauffage. Nous devons refaire, en augmentant le nombre des salles d'opération et des services, toute notre chirurgie.

En 1946, nous construisions un pavillon qui augmentait le nombre de nos lits et portait la capacité de l'hôpital à 124 lits. Nous avons la conviction à ce moment-là que ce nombre additionnel permettrait de répondre aux besoins de la population pendant au moins 15 ans. Trois ans après l'inauguration de ce pavillon, nous étions débordés. Depuis un an la situation est intenable.

L'effort financier de la communauté

En 1937, la communauté des Soeurs de l'Espérance de la Sainte-Famille de Bordeaux a fait construire la partie centrale de son hôpital au coût de 175 000 \$ sans aucun octroi. Cinquante lits sont mis ainsi à la disposition du public. Tous les services nécessaires sont inclus.

En 1946, la communauté a fait construire un deuxième pavillon et un édifice pour les services — portant le nombre de lits à 124. Le gouvernement du Québec a octroyé 2 montants pour aider à défrayer ce coût: a) en 1946 — 100 000 \$ b) en 1950 — 42 500 \$ soit un total de 142 500 \$ pour une dépense supérieure à 1 250 000 \$. Total des constructions à date 1 425 000 \$, total des octrois provinciaux 142 500 \$.

Argent requis pour l'agrandissement

Les 300 lits, les services, la nouvelle centrale de chauffage avec buanderie, coûteront 4 375 000 \$. L'effort financier fourni par la communauté ne lui permet pas d'ajouter ce montant additionnel. À Saint-Laurent, nous sommes des créanciers du gouvernement en ce qui concerne notre hôpital.

En définitive, nous croyons qu'une reconnaissance financière spéciale nous est due dans ce cas particulier. «Pouvons-nous tous espérer un règlement complet de cette situation très difficile? Le problème est capital. La solution est urgente, le tout respectueusement soumis.»

Octroi de 2 000 000 \$ du gouvernement de Maurice Duplessis

Victoire!!! Les revendications très justifiables des citoyens de Saint-Laurent et des autorités de l'hôpital sont reconnues. Un octroi de 2 000 000 \$ est accordé à l'établissement le 30 avril 1953 par le gouvernement de monsieur Maurice Duplessis.

En fait, il serait cependant plus exact de signifier que ce montant était destiné au départ à l'Hôtel-Dieu. Dans son livre «*Le Prince de l'Église, le cardinal Léger*», madame Micheline Lachance le démon-



Le Cardinal Paul-Émile Léger au 1275, chemin de la Côte Vertu

tre bien à la page 302. Mgr Paul-Émile Léger, archevêque de Montréal, invité à une cérémonie officielle offerte par l'Hôtel-Dieu, profite de cette occasion pour critiquer assez vertement le gouvernement en place: «Et si les autorités civiles n'écoutent pas les demandes légitimes formulées par nos religieuses, insinue l'archevêque, ne laissent-elles pas entendre qu'elles voudraient administrer elles-mêmes ces hôpitaux? Et nous voilà sur le versant qui conduit à la médecine d'État. Que le Seigneur nous en préserve.»

L'Honorable Maurice Duplessis trouve que l'archevêque va trop loin et qu'il s'ingère outre mesure dans les affaires de l'État. Au summum de sa colère, il déchire le chèque établi à l'ordre de l'Hôtel-Dieu et le donne à l'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance. Malgré les demandes instantes des religieuses qui souhaitent une aide nouvelle pour les malades, il n'autorise que la construction d'une chaufferie.

Quelques temps plus tard, l'archevêque rencontre à nouveau le Premier Ministre et lui dit en se moquant un peu: «Je vous remercie beaucoup pour l'octroi à l'hôpital de Saint-Laurent car je vous rappelle qu'il fait aussi partie de mon diocèse.»

L'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance reçoit donc un octroi de 2 000 000 \$ pour compléter les services actuels et en instaurer d'autres: maternité et pédiatrie notamment. Les travaux commenceront par la construction d'une nouvelle chaufferie. Il faut bien avouer que la perspective de l'agrandissement a miroité souventes fois au cours des années.

Oui, c'est un immeuble d'importance, mais les développements récents de Ville Saint-Laurent, ajoutés au renom toujours grandissant de cette institution, font que malgré ses dimensions, elle ne peut plus répondre à la demande. Aussi, cet octroi qui vient d'être accordé afin d'ajouter de nouveaux services à l'hôpital et de perfectionner ceux qui existent déjà, est bénéfique.

Le maire Maurice Cousineau — qui s'est rendu à Québec à plusieurs reprises en vue d'expliquer les besoins de l'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance — est un homme heureux. Pour lui, l'institution concernée avait besoin de cet octroi pour répondre à la demande de services d'une ville qui ne cesse de se développer.

«Nous prenons les bouchées doubles en fait de bonheur ces jours-ci, de dire en riant le maire Cousineau. C'est une récom-

pense à nos efforts que ces 2 000 000 \$ dont vient d'être gratifié l'hôpital et par le fait même, Ville Saint-Laurent».

En effet, la population s'accroît, les cas d'hospitalisation et les traitements au dispensaire augmentent. Aussi, il va de soi que les services offerts à la population doivent se multiplier.

Il a fallu commencer par le chauffage en vue du nouvel immeuble. Par la suite, les travaux proprement dits devaient débiter. Un service de maternité, une clinique de pédiatrie sont prévus. La chirurgie, la médecine, les salles d'interventions chirurgicales, les laboratoires, la cafétéria, la salle à manger et la cuisine, seront sensiblement améliorés et, dans certains cas, accrus.

L'histoire nous apprend cependant que ces travaux ont été réalisés pour la plupart (sauf la clinique de pédiatrie et la maternité), mais à vingt ans d'intervalle parfois; alors que les journaux et les espoirs des autorités laissent bien supposer que ces améliorations seraient exécutées deux ans après la remise de l'octroi. Les autorisations n'ont jamais été accordées.

Interdiction d'agrandir pour le moment

Les autorisations n'étant pas consenties pour l'agrandissement de l'hôpital, les médecins entendent suggérer des solutions pour régler cette lacune. Le docteur Agnew en propose quelques-unes. Puisque l'octroi de 2 000 000 \$ devait nous permettre de construire un nouvel hôpital de 4 étages avec 75 lits par étage, donc 300 lits, et que nous ne pouvons le faire, pourquoi ne pas penser un département de psychiatrie pour les maladies mentales, cas mineurs.

Cette spécialité est une oeuvre sociale qui vient en aide à bien des familles et si vous l'avez, il est certain que le gouvernement vous aidera davantage. Il vous faudra aussi un département d'urgence. Vous êtes le seul hôpital proche des industries et du centre d'aviation, disait le docteur Agnew à une séance plénière du Conseil d'administration le 5 novembre 1953. Si le gouvernement continue d'aider le peuple, il vous serait profitable d'avoir un centre de diagnostic avec «radio-activité».

Il faut, étant donné l'évolution des temps, en bâtissant aujourd'hui, prévoir l'extension des plans de demain, afin de ne pas renouveler l'erreur faite en construisant votre chaufferie trop près de l'hôpital, ce qui vous oblige à la démolir aujourd'hui, pour

bâtir plus loin. Il ne faut pas oublier cette expérience et étudier toutes choses en vue de bâtir d'une manière pratique.

Si vous n'avez pas assez d'argent pour faire maintenant tout ce qui sera nécessaire plus tard, «temporisez, mais veillez à combiner un plan général facilitant un agrandissement ultérieur et surveillez bien et prévoyez dans la pose de vos fenêtres et dans la tuyauterie, l'extension qui pourrait survenir.»

Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de calculer un montant des revenus sur une échéance de 20 ans: une crise financière peut survenir et changer complètement les effectifs — de même que la disparition de médecins compétents provoque parfois dans les hôpitaux une baisse de clientèle.

«Son Éminence le Cardinal Léger nous trouve en bonne situation pour agrandir notre hôpital.» Le docteur Agnew croit que c'est une bonne chose, car à ce titre, Son Éminence ne permettrait pas à une autre communauté d'avoir un hôpital dans les environs. Vous avez peut-être 35% de malades de Ville Saint-Laurent et les autres sont des patients de vos médecins, patients qui viennent d'un peu partout. «Présentement, votre cuisine est pour un hôpital de 20 lits et vous en avez 150. C'est un non-sens.»

Comité de construction

De France, les Supérieures Majeures suivent avec intérêt le développement des oeuvres et la construction de Saint-Laurent. La congrégation de la Sainte-Famille de Bordeaux étant de droit pontifical, un compte exact doit être donné à Rome. Un comité de construction est formé et dépend de la corporation «Les Soeurs de l'Espérance» en tant que droit juridique et civil au Canada. Il dépend de Bordeaux au point de vue canonique. Ce comité centralise les entreprises de toutes les communautés de l'Espérance au Canada. Ainsi, une seule personne ne portera plus toutes les responsabilités, ce qui soulagera la Supérieure de chaque communauté. C'est le cas de la Mère Anne-Marie qui jusqu'à maintenant a porté seule le poids de l'entreprise.

Le comité est constitué seulement dans le but d'obtenir un meilleur succès des entreprises. La congrégation prend de l'envergure. Il est temps de former un noyau de centralisation pour tous les problèmes. On ne peut pas toujours câbler à Bordeaux. Il faut que la communauté sache si elle sera solvable demain.

Le 12 avril 1954, date exacte de l'échéance de son deuxième triennat, Mère Anne-Marie Léger est transférée en France. Mère Marie de Gonzague Leclerc la remplace. Soeur Marie-Solange Thauvette dirige l'hôpital comme administratrice jusqu'au 2 mai 1955 où monsieur Laporte est engagé à titre de directeur de l'hôpital.



Mère Marie de Gonzague, Supérieure 1954-1957

Difficultés financières

La situation est plutôt alarmante. Un déséquilibre administratif oblige les autorités de l'hôpital à recourir aux directives de la Maison Bolton Tremblay en vue d'être conseillées financièrement.

De plus, un conflit prévaut au comité de construction. La présentation du plan définitif par messieurs Derome et Duplessis, architectes, dépasse le projet demandé. Ces derniers ne veulent plus fournir de devis et estimés même si l'entrepreneur presse de commencer les fondations. L'architecte affirme que la construction ne coûtera pas 4 000 000 \$, mais l'entrepreneur soutient qu'elle totalisera 6 000 000 \$.

Devant ces débats et l'impossibilité d'obtenir les devis et estimés, le chantier ferme en octobre 1954 et l'agrandissement est remis à plus tard. Et l'on se trouve en face d'une chaufferie en démolition d'où une perte de 250 000 \$, d'une buanderie-chaufferie neuve d'un coût de 767 634 \$. Le budget compte environ un million de dollars de dettes.

Le directeur de l'hôpital, monsieur Laporte, engagé l'année précédente, fait un magnifique travail administratif. Il travaille à la remontée financière. Il parle même de reprendre les travaux

d'agrandissement après avoir diminué les plans prévus antérieurement. Ce n'est pas le moment encore.

À Saint-Adolphe, comté d'Argenteuil, à 4 milles de Sainte-Agathe, une maison de repos a été louée pour 100 \$ par mois pendant 3 mois.

Avec l'octroi provincial de 1953, on a construit la buanderie, la chaufferie, on a bâti le tunnel de 900 pieds et les corridors pour relier les bâtisses. Tous ces coûts comprennent aussi la préparation et le nivellement du terrain, l'expropriation d'une maison, les honoraires des architectes, ingénieurs, conseiller financier, l'avocat.

Des octrois du gouvernement fédéral totalisant 51 000 \$ ont été accordés dans le but d'acheter un nouvel appareil de rayons X et plusieurs instruments et appareils de laboratoire.

Unification de la Congrégation de la Sainte-Famille de Bordeaux

1957 Au Chapitre général de cette année, il est décidé que les diverses branches de la Congrégation de la Sainte-Famille de Bordeaux seront désormais réunies sous le seul nom des Soeurs de la Sainte-Famille de Bordeaux et régies par provinces. La branche des soeurs infirmières que nous appelions initialement «les Soeurs de l'Espérance» est regroupée sous cette même appellation. Pour nous, cependant, elles sont et demeurent nos chères Soeurs de l'Espérance.

Un des traits caractéristiques du costume qu'elles portent, change. En effet, après le Chapitre de 1957, les Soeurs de la Sainte-Famille de Bordeaux vont adopter un costume unique. L'unification apportée se manifeste à la cornette qui dès lors devient ovale. Antérieurement ce qui distinguait la branche des Soeurs de l'Espérance des autres branches de la Sainte-Famille de Bordeaux, c'était leur cornette en forme de coeur.

En 1957 aussi, l'Administration provinciale est transférée à Montréal. Plusieurs étudiantes religieuses de l'Institut Marguerite d'Youville, de l'Université de Montréal et parfois même de la Faculté de médecine d'Ottawa viennent y séjourner le temps de leurs études.

Souscription publique

L'agrandissement de l'hôpital s'impose. Des démarches renouvelées auprès du gouvernement laissent entendre que celui-ci est favorable au projet, mais il propose un principe qu'il veut maintenir: intéresser la population au problème hospitalier. Comment? Par une souscription publique où chaque citoyen désireux d'avoir un hôpital doit le prouver.

En mars 1960, débute donc la première campagne de souscription publique en faveur de l'hôpital de Saint-Laurent en fonction depuis 38 ans. Objectif: 950 000 \$. Comme on annonce pour l'année suivante un système d'assurance-hospitalisation pour le Québec, ce fait rend plus urgent encore l'agrandissement de l'hôpital car il faudra s'attendre alors à une demande de services accrue.

Pour chaque dollar recueilli, 96 cents iront à l'hôpital. Chaque famille est sollicitée et les organisateurs proposent à chacune d'entre elles de souscrire un montant d'un dollar par mois pendant 3 ans, ce qui équivaut à 36 \$. Quelle famille ne peut accorder 25 cents par semaine pour son hôpital? Il faut donc que le public fasse un effort qui permette à la campagne d'atteindre son objectif. Quelque 500 auxiliaires bénévoles visitent les résidents de Saint-Laurent pour les sensibiliser au bien-fondé de l'hôpital et obtenir leur contribution.

Mai 1960 La campagne de souscription se poursuit selon les plans prévus. Non seulement la sollicitation est déjà commencée, mais encore, trois divisions déjà sont à l'oeuvre. Son Honneur Marcel Laurin, monsieur E.K. Pennefather et monsieur Robert Cummings sont les présidents-conjoints de cette levée de fonds. Ils sont secondés dans leurs efforts par des professionnels qui entendent bien assurer le succès de la souscription publique. À la présidence de cette division, l'on retrouve monsieur John Nolan. Il est assisté dans son travail par monsieur Henri Doré, vice-président, professeur à l'École des Hautes Études commerciales. Monsieur Henri Lapointe, ingénieur professionnel, assume de son côté la direction de la sollicitation parmi ses confrères de génie civil. Il est assisté par monsieur Dagenais.

Les médecins de Saint-Laurent démontrent pour le projet d'agrandissement de l'hôpital un intérêt et une générosité qui sont tout à leur honneur. De ce groupe, un comité spécial a été formé.

Sous la présidence du docteur Albert Lefebvre, il comprend les docteurs Adélarde Beaudet, Robert Gareau, J. Robert Poirier et Normand Poitevin. L'Honorable Juge Maurice Cousineau est le patron d'honneur de la campagne.

La division des dons-clés-compagnies est l'une des plus importantes de toute l'organisation de la campagne en faveur de l'hôpital. Monsieur J.M. Peeters, gérant général de Canadian Pittsburgh Industries, agit comme président de la division. Outre MM. Léon Adler, Roland Bock, A.W. Leslie et O.J. Phillips, plusieurs autres industriels ont accepté de se joindre à lui. Ce sont MM. J.D.B. Howard, gérant de Bathurst Containers, G. LeMarquant, gérant de The Garth Company, l'une des compagnies du groupe Robert Mitchell: Léopold Saint-Aubin, président de la Laiterie Mile-End limitée, M. A. Bandi, président de Aviation Electric Limited.

«Je suis confiant, a déclaré M. Peeters, que la campagne pour laquelle nous avons accepté mes collègues et moi de donner de notre temps, aura le plus grand succès, car elle sera très favorablement accueillie par toute la population dans tous les milieux. Il y a peu de villes comme Saint-Laurent qui peuvent se féliciter d'avoir à leur service depuis 38 ans un hôpital qui jouit d'une réputation aussi excellente que le nôtre.»

«Nous avons une dette de reconnaissance envers cette institution. Or, si elle s'agrandit, si elle met dans un avenir prochain de nouveaux services à la disposition de la population, c'est nous en définitive qui en bénéficierons. C'est pourquoi chacun de nous, industriels comme citoyens, devons voir à ce que cette campagne soit un succès. Pour nous, de la division des dons-clés-compagnies, nous sommes bien décidés à faire toute notre part, a conclu M. Peeters.»

Controverse à propos de la démolition de la Maison Saint-Joseph

Au cours d'une réunion du Conseil d'administration tenue le 7 avril 1960, Mère Gertrude du Sacré-Coeur, Supérieure, a mentionné que des soumissions ont été demandées pour démolir la Maison Saint-Joseph. Celle-ci a été, au cours des années, le noviciat des Soeurs de l'Espérance, l'Hôpital de Saint-Laurent et une prison de femmes. Le Conseil est d'avis de retenir la soumission de la Maison W. Lajeunesse au montant de 1 590 \$.

Étonnés de cette décision qui entre dans le cadre de l'agrandissement de l'actuel Hôpital Notre-Dame de l'Espérance, à Saint-Laurent, des journalistes ont fait remarquer à monsieur Théoret, directeur de la campagne de souscription pour le dit hôpital, «que l'on pourrait aisément transporter non loin de son site actuel l'ancien hôpital de Saint-Laurent». Monsieur Théoret a répondu «qu'un tel transport entraînerait une forte dépense et que, déjà, le montant réclamé pour la démolition était élevé».

Ces mêmes journalistes imaginent mal qu'on puisse songer, au Québec, province catholique, à démolir l'hôpital où celui qui, demain, sera canonisé, a rendu son âme à Dieu. Est-il venu à l'esprit des Français de démolir la maison de Domrémy où naquit Jeanne d'Arc? Et plus près de nous, plus près du frère André, la vieille cure où s'éteignit le saint Curé d'Ars?

Dès que la nouvelle de la démolition a été annoncée, les journalistes ont communiqué avec ceux qui ont à coeur «de conserver à notre province les vestiges d'un passé dont nous avons raison, à plusieurs titres, d'être fiers. Tous, sans exception, appuient notre mouvement afin que la démolition projetée du premier hôpital de Saint-Laurent ne se produise pas. L'appui de la population de Saint-Laurent, de la métropole, de la province et du pays tout entier empêchera qu'une telle profanation, qu'un tel crime ne se commette.»

Et pourtant, on apprend le 20 avril 1960 que la décision est maintenue. En fait, la disparition prochaine du premier hôpital de Saint-Laurent, dirigé par les Soeurs de l'Espérance, fait suite à une entente survenue entre la municipalité et les autorités de l'hôpital. Elle est rendue possible par le projet de construction d'une nouvelle aile de l'hôpital, grâce à une campagne de souscription publique qui se poursuivra du 9 au 22 mai 1960.

Le maire Marcel Laurin a précisé que l'augmentation de la population de la cité nécessite que nous prévoyions un réseau de circulation suffisant pour permettre les déplacements rapides qu'exige notre ère moderne. Située à l'angle de 2 grandes artères, notre ville a besoin de voies d'accès rapides et dégagées. L'une des principales voies d'accès à l'autoroute des Laurentides est le chemin de la Côte Vertu qui, dans la majorité de son parcours, est beaucoup trop exigü.

«D'autre part, parmi nos grandes artères nord-sud, la rue Sainte-Croix est appelée à jouer un rôle important dans notre plan d'ensemble de circulation et de raccordement au boulevard Métropolitain.» À l'intersection de ces 2 voies se trouve la bâtisse occupée tout d'abord, en 1912 comme noviciat, puis en 1922 comme hôpital, par les Soeurs de l'Espérance. C'est dans cet hôpital qu'est décédé le frère André de la Congrégation de Sainte-Croix, le grand thaumaturge du Mont-Royal. «Cet édifice empiète de plusieurs pieds sur la rue Sainte-Croix. Il faut donc qu'il disparaisse.»

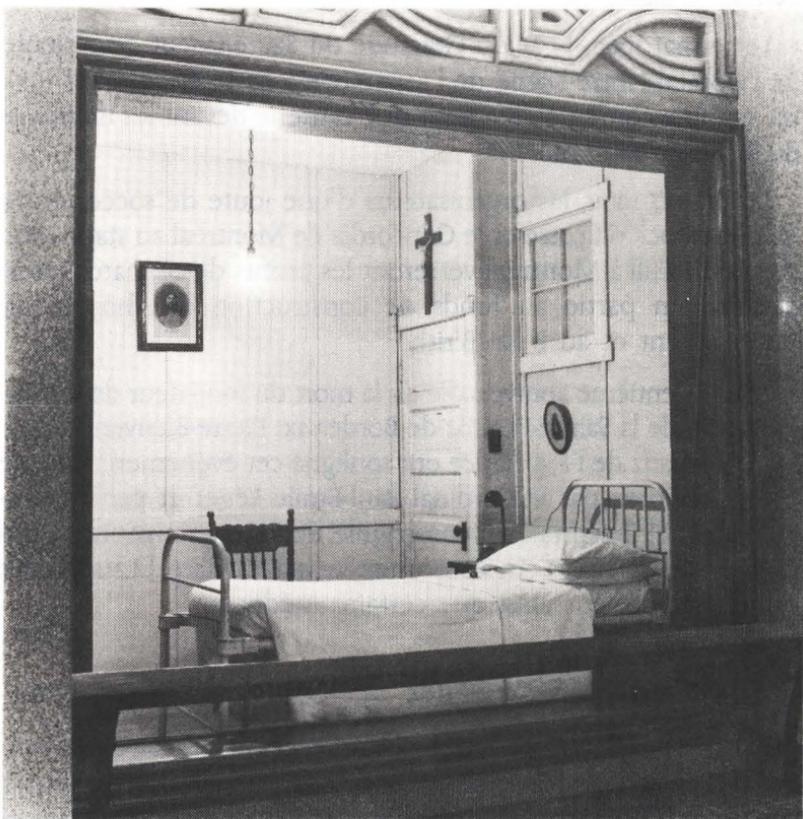
Polémique: frère André versus la démolition du premier hôpital

Comme on devait s'y attendre, grâce aux journalistes qui ont fait mousser une polémique autour de la démolition de la Maison Saint-Joseph où le frère André est décédé, cette décision a soulevé des passions colériques. L'on pouvait lire dans les journaux de cette période les titres suivants: «La mémoire du frère André profanée par la démolition de l'hôpital où il mourut», «Ce crime ne se commettra pas si tous les catholiques se donnent la main», «Le vieil hôpital passe au titre de controverse en pleine campagne de souscription», «Réaction du Révérend Père Émile Legault», «Tempête autour du frère André».

En fait, bien que le Père Émile Legault ait fait la déclaration suivante: «J'ai déjà cru à une réaction de mon vieux sang de Laurentien. Mais non! Il y a davantage. La démolition éventuelle du premier hôpital de Saint-Laurent où mourut le frère André, ferait un trou dans le paysage spirituel de mon patelin; elle appauvrirait notre capital historique», l'ancien hôpital n'a aucune valeur historique.

Cette bataille autour de l'ancien hôpital des Soeurs de l'Espérance prend une tournure de très vive controverse. Toute la polémique semble jaillir du fait que «l'on fait des histoires autour d'une maison qui possède peu d'années d'histoire!» En marge de cette querelle — la conservation et le progrès — voilà bien le sujet de controverse! L'obstacle au progrès des uns. Le souci des Don-Quichotte de la conservation. Pourtant, la maison n'est pas du type de celles qui méritent d'être conservées. Elle n'a même pas cent ans et la chambre du frère André est démenagée depuis longtemps à l'Oratoire. C'est cela le «haut lieu spirituel» et le «patrimoine historique inestimable» dont on parle tant.

Finalement, le sort de l'ancien hôpital a été scellé. Il sera démolé parce qu'il empiète de plusieurs pieds sur le boulevard Sainte-Croix et pour permettre un meilleur accès à l'autoroute des Laurentides et au boulevard Métropolitain. Quand à la Maison provinciale des Révérends Pères de Sainte-Croix, le Supérieur de l'Oratoire Saint-Joseph a exprimé son regret de voir disparaître l'ancien hôpital où le frère André est mort le mercredi 6 janvier 1937. Il a toute-



La chambre d'hôpital du frère André reconstituée à l'Oratoire Saint-Joseph (photo de Martin Leblanc)

fois ajouté que les Soeurs de l'Espérance qui ont soigné avec un dévouement admirable ce vénéré malade, ont, quelque temps après son décès, fait don à l'Oratoire Saint-Joseph de la chambre où mourut le frère André. Lambris, boisures et mobilier ont été transportés à cette époque au Sanctuaire du Mont-Royal, où la chambre elle-même a été parfaitement reconstituée au musée ouvert aux pèlerins.

Une telle décision — et c'est l'opinion des autorités de la Congrégation de Sainte-Croix — ne relève en vérité, que des autorités de l'hôpital et de celles de la Cité de Saint-Laurent. Le fait que la chambre où le frère André est décédé, ait été transportée à l'Oratoire depuis de nombreuses années, enlève toute valeur spirituelle ou historique à la Maison Saint-Joseph. C'était d'ailleurs en prévision d'une éventuelle démolition que ce don fut fait à l'Oratoire Saint-Joseph.

Le 17 mai 1960, la Mère Gertrude du Sacré-Coeur, Supérieure de l'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance à cette époque est invitée comme conférencière pour une causerie devant les membres du Richelieu Saint-Laurent.

Le 15 juin 1960, les organisateurs d'une joute de soccer entre le Kilmarnock d'Écosse et le Concordia de Montréal au stade Molson de McGill à Montréal verseront les profits de ce match international en partie au fonds de construction de l'hôpital de Saint-Laurent et au B'nai B'rith.

1961 Centième anniversaire de la mort du fondateur de la Congrégation de la Sainte-Famille de Bordeaux: Pierre-Bienvenu Noailles. Les Soeurs de l'Espérance ont souligné cet événement par une messe célébrée par le Cardinal Paul-Émile Léger et par un banquet auquel il assistait en compagnie de la communauté et des prêtres des paroisses environnantes. Le maire Marcel Laurin était également présent ainsi que certains médecins.

Cinquantenaire de l'arrivée des Soeurs de l'Espérance

1962 Année jubilaire qui marque le cinquantenaire de l'arrivée des Soeurs de l'Espérance de la Sainte-Famille de Bordeaux chez nous. Cette fête sera célébrée plus particulièrement les premier, deux, trois et quatre mars 1962.

C'est la veille des festivités. Arrive de France la chère Mère Anne-Marie, venue pour prendre part aux célébrations. Il y a huit ans, elle menait encore les travaux, assurant le développement et la prospérité de l'établissement.

Le jeudi 1er mars, c'est la journée réservée aux religieuses. Ce jour débute par une messe célébrée en la chapelle de l'hôpital à 11 h par son Excellence Monseigneur Lionel Sheffer, vicaire apos-

tolique du Labrador. Les prêtres-assistants sont, en l'occurrence, le Chanoine Contant, curé de Saint-Sixte, le Révérend Père Ph. Sheffer, o.m.i., et le Révérend Père Charles Dupuis, c.s.c., professeur au Collège de Saint-Laurent, qui prononce le sermon de circonstance.

En termes chaleureux, le Père Dupuis relate brièvement l'histoire de l'arrivée des soeurs à Saint-Laurent et ressortent notamment leurs démarches, leurs soucis, mais surtout leur dévouement sans bornes, selon l'Esprit même du Christ qui a constamment privilégié les pauvres, les malades, les souffrants. «L'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance continue d'être le cadre structuré à l'intérieur duquel se répand l'esprit de charité qui anime les religieuses qui s'y dévouent avec la collaboration d'un personnel partageant le même esprit, lui alliant une compétence professionnelle qui commande respect et admiration.»

Puis, un banquet a été servi dans la grande salle de l'hôpital réunissant la communauté et les membres du clergé. À la fin du repas, Mgr Sheffer a partagé quelques réflexions cordiales. Et vers 15 h, un quatuor, dont 3 jeunes filles du docteur Poirier, a exécuté quelques pièces variées.

Le vendredi 2 mars, c'est la journée du personnel religieux et laïc de l'hôpital. À 10 h, messe solennelle chantée par le Révérend Père Lapalme, c.s.c., assisté de plusieurs prêtres. Au sermon, monsieur l'Aumônier Wilfrid Laporte, avec son dynamisme habituel, sa voix chaude aux accents vibrants, nous a dit combien ce cinquantenaire était une merveilleuse occasion de réaliser ce que nous sommes dans la main du Seigneur, des ouvriers, des instruments de son oeuvre. Dîner à 12 h à la salle de conférence de l'hôpital. À 15 h, au pied du Très Saint Sacrement, une bénédiction solennelle est officiée par le Père Delongchamps, o.m.i., assisté de l'aumônier et du Père Paul Nadeau, c.s.c.

Mère Gertrude du Sacré-Coeur manifeste sa joie de voir le personnel réuni pour cette fête spéciale et souhaite que soit conservé cet esprit de famille caractéristique.

Le samedi 3 mars, journée des prêtres, des religieux et des amis de l'hôpital. Les Pères du Collège de Sainte-Croix ont mis leur vaste chapelle à notre disposition pour la messe pontificale à 16 h. Peu à peu, la vaste nef se remplit et un imposant cortège s'avance

lentement. Quinze prêtres précèdent Son Éminence, le Cardinal Paul-Émile Léger, archevêque de Montréal. La cérémonie se déroule majestueusement dans le rutillement des ornements de drap d'or, que domine, avec sa mitre magnifique, notre grand cardinal.



Mère Gertrude du Sacré-Coeur, Supérieure 1957-1962

Au cours d'une homélie très paternelle, Son Éminence commente l'épître et l'évangile de la messe de la Sainte-Famille. En voici quelques extraits: «Mes bien chères soeurs, les anniversaires sont des jours heureux, des jours qui marquent la vie d'une communauté, d'une famille spirituelle, des jours qui permettent d'offrir à Dieu une action de grâces plus riche.(...) Souvenirs du passé, joie d'avoir travaillé au service du Seigneur. Certes, il y a eu des jours sombres, mais que sont-ils auprès de ces 50 ans, c'est vite effacé et le mérite reste.»

Les chants sont interprétés par la chorale des Scholastiques du Séminaire Moreau. Vers 18 h, le dîner d'honneur présidé par le Cardinal Léger est servi à l'École Régina Mundi. À l'issue du dîner, le docteur Raymond Lecours, en termes spirituels et pleins d'humour, relate l'histoire de la congrégation, la fondation de Saint-Laurent, de l'hôpital, et termine en formulant des vœux pour l'expansion rapide et prochaine des divers services.

Monsieur le maire Marcel Laurin prend la parole à son tour, et souhaite tout d'abord la bienvenue à Son Éminence qu'il est heureux d'accueillir dans cette ville de Saint-Laurent. Il remercie les Soeurs de l'Espérance pour tout ce qu'elles ont accompli depuis leur arrivée dans cette ville.

À 20 h, voulant immortaliser ce cinquantenaire par une activité de l'Oeuvre hospitalière, tous les invités sont convoqués à la «Prise de coiffe» de nos élèves infirmières; coiffe ornée de l'ancre symbolique de l'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance.



Prise de coiffe des infirmières au cinquantenaire de l'arrivée des soeurs en 1962

Le dimanche 4 mars, la clôture des Fêtes a lieu à l'École Régina Mundi à 20 h. Les religieuses, parents et amis de l'hôpital ont joui d'un magnifique concert présenté par François d'Albert, violoniste du Conservatoire de Chicago et Herbert Ruff, pianiste-compositeur de Montréal.

Cette remémoration de ces 50 années a donné l'occasion aux religieuses de l'Espérance de publier une brochure de quelque 20 pages intitulée: «*Cinquante ans de dévouement au service de la souffrance*».

De la corporation religieuse au Conseil d'administration composé de laïcs

1963 En 1963, pour se conformer à la nouvelle législation des hôpitaux de la province de Québec, la congrégation des Soeurs de l'Espérance, ci-devant la congrégation des Soeurs de la Sainte-Famille de Bordeaux se départ de tous ses biens en faveur d'une corporation sans but lucratif.

L'Hôpital de Saint-Laurent est alors incorporé sous le nom d'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance de Saint-Laurent. C'est un nouveau pas dans la marche de l'oeuvre qui n'a cessé de croître

et dont le progrès exige pourtant encore de nouveaux agrandissements. Un contrat a été passé entre l'hôpital et la congrégation, et désormais c'est un Conseil d'administration composé des soeurs et de laïcs.

Le juge Roger Savard est le premier président du Conseil d'administration laïc car avant 1963, c'était une corporation religieuse. Puisque le gouvernement a obligé les hôpitaux à avoir un conseil d'administration avec participation des citoyens, les soeurs ont fait appel au juge Savard.

Régionalisation des services hospitaliers. Chaque hôpital était une entité, puis chacun voulait se développer, s'étendre. À un moment donné, il y avait une duplication de services, de coûts, de personnel, nous confie Soeur Jeanne d'Arc Beaudoin. «Le gouvernement a dit "on va régionaliser, il y aura des services ultraspécialisés, spécialisés, généraux, etc." Les institutions qui étaient déjà installées depuis plusieurs années, avaient chacune leurs projets, leurs visions du soin des malades et elles ont eu beaucoup de difficultés à accepter cela.»



*Le juge Roger Savard,
premier président laïc du Conseil d'administration*

Dès 1963, l'administration est confiée à Soeur Saint-Jean de la Croix (Jeanne d'Arc Beaudoin) qui, dans le nouvel état des faits, doit rendre compte au Conseil d'administration de sa gestion. Les chefs de chaque département la secondent dans sa tâche. Des réunions périodiques ont lieu pour rendre compte de la marche de l'hôpital. Elles se déroulent dans un esprit de sympathie et de vraie collaboration.

Vingt-quatre soeurs sont employées dans les différents départements ou services. Deux seulement sont en tête d'un département de malades. La nouvelle organisation fait ressentir très fortement la nécessité d'avoir des personnes compétentes dans leur travail et capables d'être des chefs.

Les soeurs employées à l'hôpital et salariées ont dû se soumettre aux règlements du personnel laïc très nombreux (300 en moyenne) et assurer 8 heures consécutives de travail, 5 jours par semaine. Cela n'a pas été sans problèmes d'adaptation et bien des occasions de renoncement.

Cependant, la réaction se fait progressivement dans un sens favorable. Les soeurs sentent bien qu'il faut s'adapter aux nécessités de l'époque et avec la bonne volonté de chacun, il y a tout lieu d'espérer un résultat satisfaisant.

Pour recevoir les malades, l'hôpital dispose toujours de 124 lits répartis en médecine et en chirurgie. Les statistiques de 1963 rapportent que la moyenne d'occupation a été de 98,5%; 3 957 malades ont été hospitalisés; 12 066 ont été traités à la salle d'urgence et à la clinique externe, ce qui représente 22 000 visites.



Soeur Jeanne d'Arc Beaudoin, directrice générale 1963-1976

Une soixantaine de médecins et de chirurgiens réguliers, bénévoles et consultants travaillent à l'hôpital. Le nombre des médecins admis est trop élevé pour le nombre de lits disponibles. Les locaux s'avèrent de tous côtés insuffisants, en particulier les salles d'opérations au nombre de 2 seulement et de dimensions restreintes.

Quelques aménagements sont en projet mais on ne peut se lancer dans de grandes dépenses car un plan d'agrandissement a été soumis au gouvernement. Plusieurs démarches ont été tentées pour le faire aboutir. Elles n'ont pas rencontré de succès jusqu'à présent mais on garde bon espoir.

L'école des infirmières compte 80 étudiantes. La nouvelle directrice est Soeur Marie de Toutes-Grâces Larochelle. Quant aux études, l'école fonctionne bien et est appréciée. Le nombre d'inscriptions atteint le maximum permis par les locaux.

19 mai 1964 Maître Roger Savard donne lecture au Conseil d'administration d'une lettre de madame Claire Kirkland Casgrain, ministre des Transports, qui dit qu'elle a écrit à l'Honorable ministre de la Santé, le docteur Alphonse Couturier, pour obtenir un rendez-vous pour les délégués du Conseil d'administration de la corporation de l'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance. Objet: le projet d'agrandissement de l'hôpital.

Une demande officielle est donc formulée au ministre de la Santé. On souhaite que cette requête soit vraiment prise en considération pour que la population de Saint-Laurent, les médecins, le personnel de l'hôpital, mais surtout les malades, les premiers concernés, voient se réaliser ce projet d'une nécessité indéniable.

Cours de perfectionnement en médecine psychosomatique

Du 26 au 28 novembre 1964, a eu lieu à l'amphithéâtre du pavillon des Philosophes du Collège Saint-Laurent un congrès sur la médecine psychosomatique donné par les médecins de l'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance et quelques conférenciers invités. Organisé par le docteur Roger Lavigne et ses confrères: le docteur Roger Beaulieu, directeur médical, le docteur Paul-Émile Bourgeau, président du Conseil des médecins, et le docteur Robert Gareau, ce cours de perfectionnement a été une réussite à tous les points de vue.

Les docteurs Jean-Baptiste Jobin, président du Collège des médecins et des chirurgiens, Lucien Coutu, doyen de la Faculté de médecine, Réginald Johnson, cardiologue, Yves Chaput, interniste et Gaston Dupuis, omnipraticien présidaient les différentes séances.

Plusieurs médecins du service de médecine de notre hôpital présentaient des travaux dont le docteur Réal Gélinas sur la psycho-

thérapie en médecine générale, le docteur Jean-Paul Gélinas sur la psychosomatique sexuelle, le docteur Paul Lepage sur l'hypertension d'origine émotionnelle et le docteur Hubert Payne sur l'influence des émotions sur les muscles et le squelette. Le conférencier de marque qu'est le docteur Hans Selye, directeur de l'Institut de médecine expérimentale de l'Université de Montréal, a traité de médecine psychosomatique et des glandes endocriniennes.

Ce cours de perfectionnement avait pour but de familiariser les médecins en pratique générale avec les différentes manifestations cliniques des problèmes émotionnels que de nombreux patients présentent. Grâce aux récentes découvertes de la psychophysiologie cérébrale, nous pouvons mieux comprendre ses manifestations et leur apporter un traitement adéquat et durable.

La médecine psychosomatique désire être la médecine de l'homme tout entier, autant physique que psychique. Elle désire qu'un être humain soigne un autre être humain et en ceci elle rejoint la médecine qu'envisageait le Père de celle-ci, Hippocrate.

Les religieuses de l'hôpital et le Conseil d'administration, grâce à leur généreuse collaboration, sagement orchestrée par le docteur Robert Lavigne, ont rendu possible cette réalisation dont l'honneur rejaillit sur Ville Saint-Laurent.



Clôture du cours de perfectionnement en médecine psychosomatique par le lancement du livre du docteur Raymond Lecours «Gésine». De gauche à droite: le docteur Roger Beaulieu, second directeur médical, Soeur Jeanne d'Arc Beaudoin, directrice générale, M. Yves Thériault, écrivain, le docteur Raymond Lecours, Soeur Marie de Lorette, Supérieure, Soeur Marie-Siméon, archiviste, Mlle Rita Cloutier, assistante-archiviste et Soeur Marie de l'Annonciation, secrétaire au bureau du personnel

Pour clôturer ce cours de perfectionnement en médecine psychosomatique, le docteur Raymond Lecours, omnipraticien, a procédé au lancement de son livre «Gésine». Ce volume fait montre de l'expérience vécue du docteur Lecours en médecine générale. L'écrivain québécois réputé, Yves Thériault, a présenté ce livre.



À ce lancement, assistaient de gauche à droite: les docteurs Paul Lepage, Bernard Paquet, troisième directeur médical, Pierre-Paul David, Bernard Pilon et Simon-Pierre Rivest

Nouvelles démarches en faveur de l'agrandissement de l'hôpital

30 mars 1965 Devant les lenteurs gouvernementales, Mère Marie de Lorette Laurin, propose que soient mandatés: Maître Marcel Laurin, président de la corporation, Maître Roger Savard, président du Conseil d'administration et le docteur Roger Beaulieu, directeur médical de l'hôpital, pour se rendre à Québec rencontrer le docteur Jacques Gélinas du ministère de la Santé. Qu'ils recommandent l'agrandissement ou du moins l'amélioration des services selon les dernières suggestions des architectes.

Devant les besoins toujours grandissants d'aménagement des services de l'hôpital, il est résolu le 20 septembre 1966 qu'une entrevue soit demandée au ministre de la Santé, monsieur Jean-Paul Cloutier, pour discuter de la possibilité d'un pavillon pour les ser-

vices techniques. On utiliserait le montant en réserve dans le compte construction.

Que décidera-t-on? Espoir confirmé, le 14 juin 1967, Maître Roger Savard informe les membres du Conseil de la réception d'un arrêté ministériel autorisant la présentation d'un programme de travaux pour l'amélioration de l'hôpital. Les services professionnels de messieurs Raymond Dufresne, architecte, Claude Lanthier, ingénieur en structure, Desjardins et Sauriol, ingénieurs en mécanique et électricité et d'Hector Asselin, consultant, sont retenus.

Le 17 juin 1968, les architectes Jolicoeur et Dufresne présentent donc un rapport sur le projet de construction. Le 27 septembre 1968, il est résolu à l'unanimité que la séance du Conseil d'administration soit ajournée à une date ultérieure par respect pour monsieur Daniel Johnson, Premier Ministre de la province de Québec, décédé la veille.

Et se multiplient les demandes auprès du gouvernement, et s'additionnent les espoirs fébriles. L'espace entre le temps et l'attente se creuse jusqu'au jour où... le 22 janvier 1969, les instances gouvernementales autorisent la préparation des plans et devis complets pour l'agrandissement de l'hôpital.

Enfin, le processus est amorcé. C'est officiel. Vite, les services des professionnels sont confirmés. Monsieur Jean-Marie Bernier est nommé comme contrôleur du mode de financement de la construction et Maître Michel Dagenais doit préparer les différentes conventions salariales pour les embauchés.

Et l'espoir continue. Les plans se préparent. Madame Gertrude Bernard Fraser devient consultante pour la planification des services alimentaires. Monsieur Hector Asselin prend part au projet pour les services techniques.

Voilà, le 13 février 1970, le ministre de la Santé autorise la corporation à procéder à la demande des soumissions publiques par la voie des journaux. La Compagnie J.H. Dupuis limitée de Saint-Léonard est choisie le 16 avril 1970 comme entrepreneur. C'est la plus basse soumission au montant de 7 593 900 \$. Et le 12 du mois de mai, le sous-ministre de la Santé, le docteur Jacques Gélinas, autorise l'entrepreneur-général à procéder à l'agrandissement et la transformation des bâtiments en 3 phases distinctes:

- l'excavation et la structure;

- parements, finition extérieure, ascenseurs et montes-charges;
- finition intérieure et mécanique;

En fait, en mai 1970, il était question d'élection. Le président du Conseil est donc allé voir le sous-ministre avant les élections, «les élections s'en viennent, accordez-nous notre contrat». J.H. Dupuis a eu le contrat.

Suspension des travaux

Les élections sont venues. Changement de gouvernement. Le gouvernement libéral est élu. Mais avant que le mandat du ministère de la Santé et des Affaires sociales s'enclenche, il s'écoule du temps; temps pendant lequel l'entrepreneur Dupuis fait travailler ses hommes pour l'agrandissement de l'hôpital. Arrive donc le 22 mai 1970, un télégramme de l'Honorable Claude Castonguay, ministre de la Santé, qui ordonne la suspension des travaux d'agrandissement. Consternation.

Certains ont dit qu'un bureau de votation a été installé à l'hôpital et que le gouvernement élu, sachant que les soeurs ont voté Union nationale, a décidé de suspendre les travaux de l'hôpital. Il semble que cette affirmation soit quelque peu gratuite. En fait, le gouvernement changeant, il ne se sentait pas tenu de respecter les promesses électorales du gouvernement antérieur, même si les travaux étaient entamés. L'Hôpital de Saint-Jérôme a vécu aussi cette contrariété dans ses plans, les travaux étant passablement amorcés, deux étages étaient bâtis et pourtant ils ont dû arrêter la construction. Alors ce n'était certes pas une question de vote contraire.

Le 27 mai, une délégation de l'hôpital, formée des docteurs Paul Potvin, Roger Beaulieu, directeur médical, de monsieur Raymond Dufresne, architecte, et Soeur Jeanne d'Arc Beaudoin est allée rencontrer le docteur R. Quenneville, ministre d'État à la Santé, et lui remettre un dossier complet comprenant toutes les affaires transigées depuis l'arrêté-en-conseil du 14 juin 1967, jusqu'à la signature du contrat avec l'entrepreneur général J.H. Dupuis limitée.

Mais voilà, des travaux ont déjà été entrepris. L'entrepreneur a fait creuser un bassin de captation et pour protéger ces travaux, il demande l'installation d'une clôture temporaire pour ceinturer l'excavation et 200 verges de cubes de sable de remplissage pour protéger les parties du bassin exposées à la gelée.

À l'annonce de cette suspension des travaux, l'entrepreneur J.H. Dupuis se rebiffe et réclame 981 000 \$ pour bris de contrat. Le nouveau gouvernement s'est dit «ça nous coûte moins cher de dédommager le contracteur pour résiliation de contrat que de construire un gros hôpital». En fait, le gouvernement a amené la planification des services hospitaliers et il a jugé, compte tenu des services des hôpitaux environnants, que l'agrandissement de l'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance n'était pas justifié.

«Nous n'avons jamais eu de chance pour ça, jamais... car chaque fois qu'on était près du but, le gouvernement changeait, ça supposait un nouveau ministre de la Santé avec de nouvelles vues sur le soin des malades. Il fallait prendre les événements comme ils venaient, mais ça a demandé beaucoup d'héroïsme au Conseil d'administration du temps «pour espérer contre toute espérance», de dire Soeur Jeanne d'Arc Beaudoin.»

«C'était toujours la même chose, on nous demandait de présenter des plans, de faire des projets, mais chaque fois ça tombait à l'eau, c'était refusé. Parfois, nous perdions courage. Monsieur Roger Beaulieu, monsieur Jean-Marie Bernier pourraient en témoigner, nous n'y croyions plus tellement car jamais nos projets n'aboutissaient.»

Il fallait toujours demander au gouvernement la permission ou l'autorisation pour agrandir. «Nous avons décidé d'utiliser le montant en fiducie qui, pendant plusieurs années, n'a pas servi à la suite de la souscription publique. Quand on a vu qu'on ne pouvait pas agrandir, cet argent-là a servi à construire le bloc opératoire et le Service central de stérilisation en-dessous. Les intérêts s'accumulaient au capital et on avait la permission de dépenser les intérêts pour l'achat d'équipement. La firme Bolton-Tremblay gardait la responsabilité du portefeuille.»

Puisque les directives du ministère des Affaires sociales pour les années subséquentes ne permettaient pas d'envisager l'agrandissement de l'hôpital, il fallait quand même considérer les besoins prioritaires de l'institution. «Notre raisonnement et notre crainte, c'était de devenir un hôpital pour malades chroniques et ça, nous ne le voulions pas, de soutenir Soeur Jeanne d'Arc Beaudoin. Le docteur Lavigne a surenchéri à cette affirmation. «On se disait: si on construit un bloc opératoire — comme le gouvernement l'avait quand même autorisé — même si c'est l'argent de la Mai-

son, à voir ces constructions, le gouvernement ne changera pas notre vocation d'hôpital général en hôpital pour chroniques du jour au lendemain. Alors, ça a été le bloc opératoire et tout le Service central de distribution.»

Le 14 septembre 1971, le docteur Roger Beaulieu remet sa démission. Il doit quitter les deux postes qu'il occupe à l'hôpital: la direction médicale et la direction des laboratoires. On accepte à regret.

Voilà donc, avec l'argent de la souscription amassé en 1960, il a fallu songer dans les plus brefs délais à l'exécution des travaux pour la construction, du moins, d'un bloc opératoire avec Service de stérilisation central, aussi:

- construction d'une cuisine avec service central des repas aux patients
- organisation des cliniques externes
- réaménagement de la salle d'urgence avec lits de court séjour
- planifier la résidence et prévoir des lits pour convalescents
- exécution des travaux pour répondre aux exigences de sécurité du ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre, des compagnies d'assurances et du Service de prévention des incendies de Ville Saint-Laurent:
 - installations de systèmes d'alarme
 - installer un autre escalier dans la bâtisse de l'école des infirmières et des mains-courantes
 - dans la bâtisse buanderie et bouilloire, il faudrait installer un autre escalier
 - munir les portes de serrures de sécurité

Voilà de quelle façon a été répartie la somme accumulée lors de la souscription publique de 1960. Les intérêts additionnés ont permis ces travaux sus-mentionnés. Et le «trou» dont on a tellement parlé à cette époque; et cette croyance populaire, selon laquelle l'argent de la souscription aurait servi au remplissage de ce dit «trou», est erronée. Les 200 verges de cubes de sable et l'installation d'une clôture temporaire pour ceinturer cette excavation ont coûté 3 499 ,55 \$.

Il est à noter que le montant de 981 000 \$, réclamé par l'entrepreneur J.H. Dupuis limitée en règlement complet et final pour la résiliation du contrat, a été payé par le ministère des Affaires

sociales. Le gouvernement n'a autorisé cependant que 741 000 \$. La Compagnie J.H. Dupuis a quand même accepté ce règlement final, le 5 mai 1972.

Changements de mentalités

Le 7 octobre 1972, les dernières soeurs quittent la résidence de la communauté de Saint-Laurent. C'est la fermeture de la communauté de Saint-Laurent. Quelques-unes gardent leur emploi à l'hôpital et habitent dès lors à la Maison provinciale.

«Ici, c'était une grande famille, l'Oeuvre des soeurs, et le centre, c'était le malade. Quand les lois sont venues, nous sommes passés d'une grande famille à une petite institution avec tout ce que ça peut supposer de changements de mentalités. Au début, les soeurs se dévouaient, nous n'avions pas de salaires. Nous étions nourries, logées, mais tout le reste des fonds était réinvesti dans l'Oeuvre. Alors, ça ne coûtait pas très cher d'administration.»

«En 1972, on a fermé l'école des infirmières. Les étudiantes donnaient beaucoup de services sans être payées ou très peu. Tout ça, ça a inversé les choses. Puis est venu l'âge de la retraite. La plupart des soeurs avant ce règlement travaillaient même après 65 ans. Mais là, elles devaient quitter. Plusieurs ont eu du mal à concilier leur vocation de dévouement auprès des malades sous une administration un peu «fonctionnariste». Conséquence: plusieurs soeurs ont quitté l'Hôpital Notre-Dame de L'Espérance car elles n'arrivaient pas à s'adapter. «On changeait leur rythme de vie. Avant, elles arrivaient tôt le matin, le midi, elles se retiraient pour prier et restaient le soir pour le coucher des malades. Mais les heures fixes les ont désorientées: 8 h à 16 h. Alors, elles ont demandé à partir, c'était difficile à vivre pour elles.»

Du côté du nursing, il a fallu aussi instaurer une uniformisation des soins. Chaque département, chaque chef d'étage avait son «p'tit royaume», mais quand il a fallu décider d'une heure de distribution des médicaments en même temps dans tout l'hôpital, certains chefs ont dû sacrifier leur idée. On ne pouvait plus continuer à faire chacune ce qu'on voulait. Tout cela, c'est en grande partie tributaire de l'évolution du soin des malades dans les hôpitaux, du contexte social et syndical.

«Autant autrefois le centre c'était le malade, autant après ça,

le travailleur était le centre. On soignait les malades aussi bien qu'avant, mais c'était le travailleur qui soignait les malades. Les conventions syndicales sont devenues très exigeantes pour la protection du travailleur. Dans la mentalité des soeurs surtout, c'était difficile à accepter.»

«La Mère Anne-Marie était une femme qui avait une grande confiance en la Providence, qui forçait un peu les choses et ça réussissait. Celles qui ont assumé le poste de direction après elle ne disposaient pas des mêmes opportunités; les coudées étaient moins franches, les contraintes gouvernementales plus nombreuses.»

Pour monsieur Jean-Marie Bernier, c'est la loi 65, en 1973, qui a changé la situation et transformé complètement les mentalités. Avant la venue de cette législation, l'hôpital était sous la tutelle de la corporation des Soeurs de l'Espérance. «Elles étaient propriétaires de l'hôpital. Ensuite, ça a été le gouvernement. L'assurance-hospitalisation a été effective vers 1960-1961. L'institution demeurait une propriété jusqu'à l'étatisation des hôpitaux, quand le gouvernement a décidé d'assumer à 100% le coût d'opération des hôpitaux.»

Cession des biens et désintéressement des Soeurs de l'Espérance pour la corporation

Le 30 août 1976, Soeur Jeanne d'Arc Beaudoin, directrice générale, donne sa démission. Les membres du Conseil d'administration reconnaissent les excellents services rendus à l'hôpital par Soeur Beaudoin. Ils lui demandent de rester, mais celle-ci maintient sa décision.

Par la suite, le 13 septembre 1976, il est signifié qu'un règlement est intervenu entre le ministère des Affaires sociales et la corporation «La congrégation des Soeurs de la Sainte-Famille de Bordeaux au Canada» à l'effet de payer à la congrégation une somme de 650 210 \$ comme compensation financière en vue du désintéressement des religieuses dans l'oeuvre et la corporation «Hôpital Notre-Dame de l'Espérance de Saint-Laurent». Que le nom de la nouvelle corporation sera «Centre hospitalier Notre-Dame de l'Espérance de Saint-Laurent».

«Le gouvernement remboursait la mise de fonds initiale et les

salaires des religieuses, de dire Soeur Jeanne d'Arc Beaudoin et monsieur Jean-Marie Bernier. Mais la mise de fonds étant inexistante dans les livres de comptabilité, les soeurs n'ont récupéré que les remises salariales annotées dans les documents administratifs et reconnues par le gouvernement annuellement. Cependant, comme dédommagement de la cession des soeurs à la corporation laïque, elles n'ont presque rien reçu, car il était impossible d'établir la mise de fonds initiale.»

Le Père Bertrand les avait mises en garde, il disait aux soeurs «même si vous ne percevez pas vos salaires en argent, mettez-les dans les livres comme une dette». Et ça nous a servi, quand est venue la cession des biens à une corporation laïque, les soeurs ont réussi à récupérer une somme de 650 210 \$ sans intérêts. Mais cette réclamation ne pouvait pas s'improviser.»

Changements de mentalités

À se les remémorer, les souvenirs revivent... On raconte que deux fois par année, il fallait rembourser le montant d'argent des obligations, capital et intérêts. Ce montant totalisait 20 000 \$ et l'on ne disposait pas de cet argent-là dans les coffres de l'hôpital. Mère Anne-Marie partait à Québec et allait demander à mademoiselle Berthiaume de procurer cette somme. Elle faisait partie de «la famille Berthiaume de La Presse» et était bienfaitrice pour plusieurs institutions. Et l'on réglait l'échéance des obligations.

À l'époque, il fallait fonctionner comme ça: pauvrement. Les employés, les soeurs étaient voués à l'Oeuvre. C'était l'affaire de tout le monde: une mentalité tout à fait différente de celle qui prévaut aujourd'hui. «Les heures supplémentaires, on ne les calculait pas. Les fins de semaine n'avaient pas d'importance, le personnel était peu nombreux. On faisait tout. Même si tu étais attiré à la comptabilité, tu pouvais très bien te retrouver à l'admission pendant les repas. Les départs aux «p'tites heures du matin» n'étaient pas rares, de nous raconter M. Jean-Marie Bernier.

Le docteur Bernard Paquet est arrivé comme étudiant-bénévole en 3^{ième} ou 4^{ième} année de médecine en 1956. Logé, nourri, il était payé 1 \$ par jour pour rester à l'urgence de 18 h à 8 h le lendemain matin, 30 \$ par mois. «Ces postes étaient très en demande car tu avais la chance d'acquérir une expérience énorme au contact direct des médecins dans un petit hôpital. Ça n'exis-

tait pas, même à l'internat. On avait plus de responsabilités qu'à l'internat en sième. Pour garder la salle d'urgence ouverte, ce système était très valable et avantageux pour nous aussi qui assistions les chirurgiens aux cas de l'urgence. Nous apprenions beaucoup.»

«Dans l'temps, c'était peut-être beaucoup plus familial — on ne pourrait pas dire plus humain, car c'est très humain aujourd'hui — mais les soeurs créaient une atmosphère de grande famille. Les religieuses pouvaient travailler 12 ou 16 heures sans arrêt. C'était de la pratique médicale différente dans un milieu où nous étions très avantagés dans notre méthode d'apprentissage. L'atmosphère était excellente et nous étions bienvenus.»

Le docteur Paul Potvin était orthopédiste et avait la responsabilité de l'urgence. Il adorait jouer des tours. Il enseignait aux étudiants à suturer les tendons, les plaies. Arrive à l'urgence un patient au tendon coupé, le jeune étudiant Paquet est appelé pour pratiquer cette petite intervention. Dans les règles, il n'avait pas le droit, mais c'était monnaie courante de demander aux étudiants de soigner ces cas mineurs. L'apprenti-médecin s'exécute donc et réussit.

Au cours d'un dîner, le docteur Potvin l'apostrophe et lui dit: «Tu sais, l'gars auquel tu as réparé un tendon, j'ai été obligé de l'amputer cette semaine». Et le farceur d'en ajouter et d'appesantir l'erreur avec le sérieux d'un pape, jusqu'à ce que l'étudiant se sente excessivement coupable. Ce n'était pourtant pas vrai. Maintenant, la Corporation des médecins ne tolèrent plus ce genre de faits.

«Dans ce temps-là, chaque hôpital était une entité et le nôtre appartenait aux Soeurs de l'Espérance qui réglementaient la pratique médicale. En 1973, quand est venue l'étatisation des hôpitaux, le gouvernement a pris l'hôpital en charge. Les soeurs se donnaient complètement à leur Oeuvre et on leur enlevait. L'exploitation coûtait bien mois cher puisque les étudiantes-infirmières donnaient beaucoup de temps au soin des malades.»

«Le régime d'assurance-maladie a changé considérablement l'attrait des médecins vers les centres hospitaliers. Avant, le samedi matin, nous déjeunions ensemble une dizaine de confrères. Aujourd'hui, ceux qui viennent font ce qu'ils ont à faire et puis s'en vont. Avant ça, c'était comme les soeurs, c'était un don. Si nous voulions travailler 12 heures sans être payés, c'est nous qui

le décisions. Aujourd'hui, essaie d'avoir une infirmière qui viendrait travailler 12 heures sans être payée, t'as pas le droit.»

«Avant l'assurance-maladie, c'est nous qui décidions des tarifs pour une opération ou une consultation et si le patient ne pouvait pas payer, il ne payait pas et c'était correct. Ça a changé la philosophie de penser des médecins. Ils sont devenus beaucoup plus conscients de ce que vaut un acte médical aujourd'hui qu'autrefois. Antérieurement, tu te fiais à la capacité des gens de payer. Ton bénévolat, tu le faisais quand tu le voulais. L'assurance-hospitalisation a mis en lumière la rentabilité de l'acte médical. Et ça, c'est peut-être un tort.»

«C'est pourtant encore beaucoup plus humain qu'une boîte de 500 ou 600 lits car tout le monde se connaît. Les gens sont tout aussi contents de venir à Saint-Laurent qu'ils l'étaient il y a 20 ans, de conclure le docteur Bernard Paquet.» Ce dernier occupe actuellement le poste de directeur des services professionnels et des services hospitaliers.

Une opération sous hypnose

Il est un événement exceptionnel qui a bouleversé la quiétude de l'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance de Saint-Laurent et qui a contribué à le démarquer de tous les autres: une opération effec-



L'opération sous hypnose, les protagonistes: la patiente, l'hypnotérapeute Rubin Pecarve et le chirurgien Pierre Viger

tuée sous hypnose et non sous anesthésie générale. Cette opération a été pratiquée le 3 février 1976 par le chirurgien Pierre Viger et l'hypnothérapeute Rubin Pecarve.

Le fait, certes, sort de l'ordinaire. Le cas est unique. L'opération en soi n'aurait rien de remarquable — l'ablation de la vésicule biliaire et de l'appendice est une intervention majeure mais non complexe — si ce n'était ce caractère particulier de l'hypnose.

L'aventure n'était pas sans risques, il faut bien le dire, aussi toutes les précautions à prendre ont été calculées avec soin. « Nous avons discuté pendant des heures de la méthode hypnotique, de ses effets possibles sur le coeur, la respiration, la pression artérielle, le pouls, le système nerveux autonome et des appréhensions de tous les médecins, nous signifient le docteur Pierre Viger et le docteur Bernard Paquet, directeur des services professionnels.

Et toujours cette insistance manifeste de la patiente de 48 ans qui tient mordicus à être opérée sous hypnose induite et maintenue par l'hypnothérapeute, M. Rubin Pecarve, qui la traite depuis 8 mois pour des troubles d'anxiété tenace qui la perturbent, dans certains cas, depuis l'enfance; une peur atroce des médecins et du milieu hospitalier la tenaille en raison d'une hospitalisation mal préparée psychologiquement, qui l'a terrifiée, enfant et qui reste là ancrée. L'hypnothérapie l'a même incitée à arrêter de fumer après une consommation quotidienne de 3 paquets et demi de cigarettes.

Aussi, quand elle a su de son généraliste le docteur Lalumière que cette opération était inévitable, a-t-elle voulu la vivre sous hypnose. Sa confiance illimitée en monsieur Pecarve a certes contribué au succès notoire de ces ablations sans anesthésie.

Ce n'est pas une expérience préparée à la diable. Des enquêtes fort bien menées ont été réalisées pour démontrer les qualifications de M. Pecarve et, avec l'assentiment de la corporation professionnelle des médecins, la patiente a reçu une préparation et un conditionnement précis.

Quatre jours durant, à raison de 3 sessions hypnotiques par jour, M. Pecarve a suggéré des images plaisantes à sa cliente, lui parlant de la Côte d'Azur, région d'Europe particulièrement appréciée par sa patiente: « Pendant tout ce temps, explique-t-il, le subconscient se concentre sur des choses agréables et s'effectue

alors le blocage du cortex cérébral, fibre nerveuse qui rend conscient de la douleur.»

Les médecins, eux, ont été convaincus quand ils ont assisté à une séance d'hypnothérapie dans la chambre de la patiente, à la suite d'expériences préliminaires concluantes, sans qu'elle ne ressente la moindre douleur. Ils ont cru alors que le succès de l'opération pourrait être possible et qu'en conséquence, elle devrait être tentée selon le bon vouloir de la principale concernée.

Monsieur Pecarve avait averti sa cliente de la fin de l'opération lorsque la musique arrêterait. Ironie du sort, un incident technique au magnétophone a fait taire la trame musicale «La sonate à la lune» de Ludwig Van Beethoven et la patiente s'est réveillée 10 minutes avant que le docteur Pierre Viger ait terminé l'intervention.

Aussitôt, une dose minime de penthotal lui est administrée pour la relaxer et elle retombe sous l'influence hypnotique à nouveau. En permanence, les services de 16 personnes sont retenus pour intervenir si quelque chose d'anormal devait survenir: 7 médecins dont 2 chirurgiens, 2 généralistes, un cardiologue, l'anesthésiste Adélard Beaudet et le directeur médical Bernard Paquet; un psychologue et 8 infirmières.

Tout s'est déroulé sans incident. «Je n'ai éprouvé aucun mal, j'ai eu connaissance de tout, de dire la dame, mais je me sentais en voyage. Pas un seul instant, je n'ai ressenti l'ombre de la peur. Et maintenant, je suis d'un calme olympien.» De plus, elle a récu-



Docteur Adélard Beaudet, anesthésiste



Docteur Pierre Viger

péré bien plus vite qu'un opéré ayant subi une anesthésie puisque ne subsistait pas chez elle cet effet de flottement habituel.

Ce qui est arrivé ce 3 février 1976 est une expérience qui n'a jamais été répétée. Pendant 6 mois, cette opération a fait la une des journaux et l'écho s'est répercuté dans le monde entier. Les réceptionnistes de l'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance n'ont pas cessé de refuser des demandes de gens intéressés à être opérés dans les mêmes conditions.

Le docteur Pierre Viger a participé à plusieurs lignes ouvertes, a répondu à des questions qui fusaient de toute part, a donné des conférences. Somme toute, il ne pouvait cependant accepter toutes les requêtes. À quoi attribue-t-il le succès de l'expérience? Qui peut le dire? Peut-être au potentiel très réceptif du sujet. Quoi qu'il en soit, il est enchanté d'avoir été un intervenant important dans cette expérience nouvelle et continue de croire cependant que «l'hypnose ne remplacera jamais l'anesthésie générale, elle pourrait sûrement être utilisée dans certaines circonstances.»



*Docteur Robert Lavigne, instigateur
du projet du Complexe d'hébergement
et de santé pour personnes âgées*

Projet d'un Complexe d'hébergement et de santé pour personnes âgées

En septembre 1976, le projet d'un Complexe d'hébergement et de santé a été divulgué lors d'une conférence de presse à laquelle assistaient l'Honorable Claude Forget, ministre des Affaires sociales du Québec, monsieur Marcel Laurin, maire de Saint-Laurent et le docteur Robert Lavigne, président du Conseil d'administration de l'hôpital.

Ce complexe devait comprendre un centre hospitalier de soins prolongés pour malades alités en phase terminale, situé sur le terrain appartenant aux Soeurs Marie Réparatrice entre l'hôpital et le Foyer Saint-Laurent. Aussi, un centre d'hébergement surveillé serait installé en arrière du terrain de l'hôpital, le long du boulevard Sainte-Croix. À ce complexe doivent s'intégrer un espace de parc et des voies piétonnières pour permettre la circulation libre des citoyens sur le complexe.

En dépit de présentations de documents et de démarches multiples, le projet ne démarre pas. Malgré tout, grâce à l'intervention du docteur Robert Lavigne et à la Fondation Berthiaume du Tremblay qui a acquis le terrain entre les 2 établissements au coût de 325 000 \$, le projet revient régulièrement dans l'actualité. Une fois le terrain acheté, le couvent a été démoli.

Peu après, ces terrains ont été vendus à la municipalité de Saint-Laurent avec cet objectif: l'aménagement du territoire appartenant au centre hospitalier ou à la municipalité pour en faire un



*Monsieur Jacques Maynard,
directeur général 1977-1981*

Complexe de la santé proposé par le comité tripartite. Ce comité tripartite «Foyer Saint-Laurent, Ville Saint-Laurent et Hôpital Notre-Dame de l'Espérance de Saint-Laurent» poursuit ses travaux relatifs à un projet de construction d'un centre d'accueil public de soins optima pour personnes âgées.

Le 25 novembre 1976, le Conseil d'administration accepte avec regret la démission du docteur Georges Cousineau. Il est résolu de le convier à une réception comme témoignage de reconnais-

sance pour les services rendus depuis 40 ans. Quelques jours plus tard, le 6 décembre 1976, monsieur Jacques Maynard est nommé directeur général de l'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance de Saint-Laurent pour un mandat de 2 ans débutant le 17 janvier 1977.

Journée-reconnaissance aux Soeurs de l'Espérance

En 1977, le 28 juin, madame Victoire Audet, aidée de son comité ad hoc, a organisé une journée de reconnaissance envers la Communauté des Soeurs de la Sainte-Famille de Bordeaux et de la Corporation Hôpital Notre-Dame de l'Espérance. Cent vingt-cinq invités seront de la fête à laquelle participera le maire de Saint-Laurent. Un repas chaud sera servi à la cafétéria. Une plaque-souvenir sera remise aux anciennes administratrices de l'hôpital et de l'école des infirmières ainsi qu'aux anciens présidents de la corporation. On se propose aussi d'installer une plaque commémorative à l'entrée de l'hôpital. Voici un texte de Soeur Thérèse Aubin relatant les divers événements:

«Le gouvernement ayant accepté le «désintéressement des Soeurs de la Sainte-Famille de Bordeaux de l'oeuvre de l'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance de Saint-Laurent», le nouveau Conseil d'administration a recommandé que ces années de service soient soulignées par une fête. Madame Victoire Audet, présidente du comité d'organisation — qui est «presque» de la Sainte-Famille! — a mis tout en oeuvre pour faire de cette fête un réel succès.»

«Vers 18 h ce soir-là, une cinquantaine de Soeurs arrivent «du côté de la communauté», devenue salle de conférences depuis le départ des religieuses il y a près de 5 ans. Chaque soeur reçoit un bouquet de corsage, gracieuseté du Conseil de ville de Saint-Laurent. Une courte visite leur permet de constater les changements effectués depuis quelques années:

le nouveau bloc opératoire à la place de la chapelle
la cuisine centrale sur les lieux de la cafétéria des
employés transférée dans le réfectoire des religieuses, etc.»

«Puis les médecins et employés arrivent à leur tour retrouvant avec plaisir des visages connus. Que d'exclamations de surprise et de joie! Le docteur Robert Lavigne, président du Conseil d'administration, souhaite la bienvenue aux invités et donne un court historique de l'oeuvre des «Soeurs de l'Espérance», mentionnant

la large part de Soeur Délia Léger (Mère Anne-Marie) dans l'expansion de l'institution.»

«Soeur Gemma Larochelle, Provinciale, et Soeur Délia Léger, ex-administratrice de l'hôpital, sont invitées à dévoiler une plaque commémorative qui sera placée dans le hall d'entrée.»

EN HOMMAGE AUX SOEURS DE LA SAINTE-FAMILLE
DE BORDEAUX POUR L'OEUVRE HUMANITAIRE
QU'ELLES ONT ACCOMPLIE PAR LEUR PRÉSENCE
ATTENTIVE AUX SOINS DES MALADES

1912 - 1977

HÔPITAL NOTRE-DAME DE L'ESPÉANCE DE SAINT-LAURENT

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Robert Lavigne PRÉSIDENT

Sr Jeanne d'Arc Beaudoin DIRECTEUR GÉNÉRAL

Sr Françoise Aubin

Sr Gratia Perron

Victoire Audet

André G. Roy

Jean-Louis Cousineau

Roger Savard

Alain Guillou

Sr Simone Vachon

Claude E. Molleur

Gabrielle C. Valois

Plaque qui a été réalisée par le sculpteur et graphiste de Saint-Laurent: Sidney Massari.

«Afin de concrétiser leur gratitude, les autorités de l'hôpital offrent alors 40 plaques commémoratives aux médecins et employés comptant 25 années de service ou ayant contribué au succès de l'oeuvre.»

«Parmi les religieuses honorées mentionnons:

- Les 3 directrices générales: Soeur Délia léger
Soeur Anita Thauvette
Soeur Jeanne d'Arc Beaudoin
- Les 4 directrices de l'école des infirmières:
Soeur Odette Bussières
Soeur Marguerite Gendron
Soeur Rose-Aimée Fournier
Soeur Gemma Larochelle

Et enfin, notre doyenne Soeur Alma Langelier, ayant vécu 56 ans à Saint-Laurent, s'est vu décerner elle aussi, une plaque qui est remise à Soeur Gemma Laroche, alors que les applaudissements marquent l'approbation de l'assemblée pour le dévouement caché de notre chère Soeur. Qui aurait pu dire ce soir-là, que la semaine suivante Soeur Alma irait recevoir une récompense d'un autre ordre, celle de l'éternelle vision de la Trinité?...

«La soirée serait incomplète sans le petit discours de Garde Victoire Audet, intitulé «Souvenirs», dans lequel nous avons pu revivre des faits savoureux et parfois même cocasses, tous présentés avec la verve et l'humour que nous lui connaissons...»

«Soeur Gemma Laroche remercie ensuite les autorités du centre hospitalier pour cette heureuse initiative, soulignant que si l'oeuvre des religieuses a pu survivre, c'est grâce à l'étroite collaboration de tout le personnel qui les a toujours secondées.»

«Au terme de cette fête, nous constatons que c'est plus qu'une PAGE qui se tourne... c'est un LIVRE qui se ferme... mais d'autres s'ouvrent vers un avenir où Dieu nous attend toujours.»

Juillet 1977

Thérèse Aubin, s.f.b.

Anecdotes et souvenirs

Voici venue, ce me semble, l'heure d'intégrer à l'histoire de l'hôpital les anecdotes et souvenirs qui nous ont été racontés par fils décousus:

Un jour, Soeur Alphonse (Marie Alphonse) vient pour passer l'aspirateur dans la fournaise. Monsieur Maurice Lavoie arrive sur l'entrefaite et avertit la religieuse: «Faites attention, soeur Alphonse, y'a encore du feu là-dedans». «Mais non, mais non, y'en a plus d'feu». «J'vous l'dis, soeur Alphonse, il reste du feu.» La religieuse s'entête. Puisqu'elle y tient tant, M. Lavoie aspire les braises encore fumantes. Ce qui devait arriver arriva. L'aspirateur prend feu et la religieuse éberluée ne sait plus que faire. Monsieur Lavoie saisit l'engin enflammé et le propulse dans la cour. Bien sûr, il est définitivement hors d'usage. C'était l'aspirateur destiné aux élèves de l'école des infirmières.



Une année, Soeur Marie Mélanie est proclamée directrice du Nursing, directrice du Personnel, postes nouvellement créés. Soeur Marie Mélanie était aussi la première assistante de Mère Anne-Marie. Ce qu'on pourrait appeler aujourd'hui du travail régulier à temps complet.



Garde Victoire Audet se souvient aussi de l'ouverture de la salle d'urgence à l'hôpital par Soeur Marie Raphaël (Louise Goudreault), dans une petite pièce 12 × 12, une table, une chaise, deux civières et... le docteur Paul Potvin. Malgré l'exiguïté des locaux, Soeur Marie Raphaël avait trouvé un petit coin pour cacher les biscuits au chocolat du docteur Potvin.



Une année, le Dimanche des rameaux passé, la religieuse en charge de la chapelle demande à M. Lavoie de récupérer les rameaux dans l'hôpital et de les brûler pour recueillir de belles cendres grises pour le Mercredi des cendres. M. Lavoie — n'ayant jamais fait brûler de rameaux antérieurement — ne sait pas qu'il



Monsieur Maurice Lavoie,
le «boute-en-train» de l'hôpital

faut éviter de flamber «les cotons» des rameaux; sinon c'est peine perdue, la cendre sera noire. Il met donc au feu les rameaux entiers et ne rencontre pas le résultat escompté par la religieuse. Il jette donc cette cendre noire et fait le tour des cendriers de l'hôpital

pour ramasser les cendres grises qu'il remet à la soeur. Quelle stupefaction, elle n'a jamais vu si belles cendres!!! Le coquin a assisté à la cérémonie et a ri dans sa barbe de voir ses compagnons recevoir les cendres des fumeurs de l'hôpital.



Pour les religieuses, les statues étaient sacrées. Aussi, était-ce toute une histoire de coeur quand elles étaient fêlées. Soeur Marie Alphonse ne voulait pas les jeter. Voyant cet émoi, M. Maurice Lavoie offre à cette bonne soeur d'en enterrer une sur le terrain de l'hôpital. Au moment de mettre des pelletées de terre dessus, il propose de mettre un beau papier. La religieuse est tout rasserenée.



La grange qui se trouvait sur le terrain de l'hôpital a longtemps servi comme atelier. Il contenait un clapier pour faire les tests de grossesse. On injectait l'urine de la patiente dans l'oreille de la lapine et au bout de quelques jours, on la tuait. Si ses ovaires étaient pourvus de taches foncées que l'on distinguait aisément à l'oeil, la patiente était enceinte.



Grégoire fabriquait des porte-poussières. Il était très habile. Un manche de chaudron venait à manquer, Grégoire le réparait. C'était un drôle de bonhomme. Dans sa pièce, ça sentait tellement l'ail. C'est qu'il en mangeait beaucoup sur ses tartines. Parfois, il venait au bureau de monsieur Paul Provost, il s'encadrait dans la porte et disait: «Moé va te parler, mais moé ne rentrerai pas, moé pue à matin.» Est-ce en raison des vertus thérapeutiques de l'ail qu'il a vécu jusqu'à 95 ans?



M. Maurice Lavoie se rappelle qu'à une période donnée, il y a eu un crucifix de 3 pieds environ dont les soeurs ne voulaient pas se départir, mais qui ne servait plus. M. Lavoie propose de

l'envoyer à une infirmière en vacances dans une belle grosse boîte. La caisse choisie étant trop petite, Maurice enlève le Corps du Christ de la croix et parvient à y faire entrer le tout. C'est une blague, bien sûr, mais les religieuses l'acceptent. Vous imaginez la surprise de l'infirmière recevant son paquet... C'était madame Victoire Audet.



Fait notoire aussi à se remémorer: c'est la tempête de neige incroyable du 4 mars 1972. Ce jour-là, il est tombé tellement de neige qu'un cas urgent a nécessité qu'on transporte une dame sur un chargeur. C'était la seule façon de pouvoir arriver à la porte. Monsieur Lavoie a même dû dormir au centre hospitalier ce soir-là.



Un jour, une infirmière téléphone à Garde Audet pour lui dire qu'elle est malade et ne peut rentrer travailler. Victoire l'a aussitôt sommée de se rendre: «J'ai personne pour te remplacer et la patiente qu'on opère est plus malade que toi.» L'infirmière est venue.



Mère Marie Alphonse racontait qu'elle allait préparer Grégoire pour la messe. C'était tout un protocole. Il s'aspergeait la tête d'eau



Mère Marie Alphonse

de Cologne puis mettait un béret pour traverser de la maison à la chapelle. Quand il enlevait son béret, il avait toute la tête rouge car la doublure du béret s'était imprimée sur son «coco». Trop d'eau de Cologne avait fait déteindre la dite doublure. Comme il était jaloux, ce Grégoire, il ne fallait pas que Mère Alphonse parle à d'autres hommes!



Monsieur Provost se rappelle avoir vu souvent «notre Victoire nationale» partir pour la pêche après son travail. Elle gardait tout son attirail dans le coffre-arrière de sa voiture. «T'es prête pour la pêche, Victoire.» «Oui, monsieur», de répondre la pêcheuse avertie. Et sur cet élan, elle allait rejoindre ses frères pour pêcher.



Garde Thérèse Maillé se souvient qu'elle a attaché des «canes» à ses patins à roulettes pour réveiller les soeurs. Elle était plutôt coquine, me direz-vous, en tant que directrice des infirmières de l'école... «On lâchait notre fou, dit-elle.» En 1948, le boulevard Sainte-Croix finissait à la rue Rochon.



Nous parlons d'une époque où les employés de l'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance gagnaient 0,50 \$ de l'heure en 1950. Ils n'avaient pas d'assurances et les chirurgiens qui les opéraient le faisaient gratuitement. Les employés engagés à ce tarif étaient nourris. Un repas qu'ils auraient payé 0,25 \$ en temps normal leur était servi. Les journaliers qui étaient embauchés occasionnellement recevaient un salaire de 0,70 \$ de l'heure, mais ils devaient apporter leur lunch. «Tu pouvais manger un excellent petit déjeuner pour 0,15 \$.» Vous imaginez bien que les employés qui résidaient en pension, même s'ils ne travaillaient pas, venaient manger à la cafétéria.



Des histoires folichonnes ont circulé aussi à la cuisine. Qu'on se rappelle seulement celle d'Alain Guillou qui s'accroupissait dans

le monte-plats et qui faisait sursauter les préposés au transport de la nourriture aux étages de Sainte-Philomène et de Sacré-Coeur. Le monte-plats était contrôlé seulement de l'extérieur. Quand on voulait faire monter les repas aux étages, il suffisait d'aviser les préposés, d'appuyer sur le bouton et le monte-plats arrivait. Guillou y était et redescendait ensuite. Le mécanisme n'a pas fonctionné une fin de semaine et ce cher Guillou est resté coincé dans le monte-plats à pousser les hauts cris. Monsieur Provost a dû interrompre son temps de repos et accourir de Cartierville pour le déloger. Il n'avait pas que de doux mots à lui dire, vous pensez bien.



Comme les Supérieures changeaient en principe tous les 3 ans, nous changions de «boss». Il fallait se réadapter à chaque fois et elles à nous. «Nous étions un p'tit peu retors parfois», dit en blaguant M. Provost.



Grégoire fabriquait des petits poêles électriques et monsieur Paul Provost avait peur qu'un mauvais alliage des fils électriques mette le feu à l'hôpital. Alors, il vérifiait le travail de Grégoire et parfois devait lui confisquer ses petits appareils. Grégoire n'était pas content et criait: «Communiste, Provost, communiste.»



Ce qui frappe toujours à Saint-Laurent, «c'est l'atmosphère de p'tite famille, calme, sereine et rassurante. Depuis 29 ans que je viens ici régulièrement pour des soins, je retrouve toujours cette même qualité de traitements», de nous dire madame Lise Saint-Germain Corriveau.



Au jour le jour, au fil des événements

12 mai 1978 Journée nationale des hôpitaux et journée internationale des infirmières. À cette occasion, des visites guidées à travers l'hôpital ont été organisées. Près de 100 personnes sont venues visiter. Les repas ont été offerts gratuitement à la cafétéria pour souligner l'événement.

Janvier-février 1979 Le Centre hospitalier Notre-Dame de l'Espérance de Saint-Laurent a été nommé «l'établissement du mois» dans la revue «Objectif Prévention». L'article se concentre davantage sur les mesures d'urgence déjà établies, celles à venir et l'étroite collaboration qui existe entre le service des incendies de ville Saint-Laurent et le centre hospitalier.

À la réunion du Conseil d'administration du 26 février 1979, le directeur général signifie que, pour faire suite à la décision de fermer l'hôpital avec l'autorisation du ministère des Affaires sociales l'été (3 semaines en juillet) en raison de la situation financière précaire, une collecte de fonds a été organisée par les employés de l'hôpital sous forme d'achat de billets de loterie. Cent trente-deux participants ont accepté une déduction de 0,50 \$ par période de salaire. Si jamais un billet est gagnant, la moitié de la somme gagnée sera donnée à l'hôpital et servira à diminuer le déficit budgétaire et l'autre moitié sera répartie entre les participants.

Lors d'une réunion du Conseil d'administration tenue le 19 janvier 1981, il est résolu d'entreprendre des procédures en vue de modifier le nom de l'établissement. La raison sociale ne serait plus «Hôpital Notre-Dame de l'Espérance», mais plutôt «Centre hospitalier Saint-Laurent». Ce changement étant voté, le directeur général, Jacques Maynard, suggère aussi que le symbole de l'hôpital soit transformé et il présente un texte préliminaire aux membres, concernant les règlements qui peuvent servir à un concours public à cet effet.

Les membres du jury ont reçu 325 suggestions de symbole. Aux 4 finalistes retenus, ils demandent de soumettre une version finale de leur proposition à titre d'en-tête de lettre et d'enveloppe ainsi qu'un modèle de carte d'affaires. Après délibération et analyse, le symbole proposé par André Bates est choisi.



Signification du symbole

Croix blanche: hôpital, médecine, soins professionnels

Croix ouverte: hospitalité, accueil

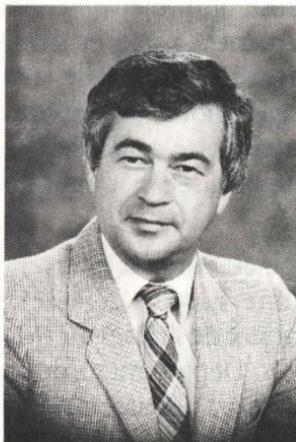
Demi-capsule rouge délimitant la croix: expansion, avenir, développement

Couleur rouge: chaleur, rayonnement

Le lancement officiel du symbole et de la nouvelle raison sociale du centre hospitalier a eu lieu à l'automne 1982, lors de l'annonce de la mise sur pied de la Fondation du Centre hospitalier de Saint-Laurent.

10 juin 1982 L'Association des pionniers de Northern Telecom a offert au centre hospitalier de défrayer le coût total du réanimateur cardiaque 7 000 \$ à la seule condition que l'appareil porte une plaque avec l'inscription «Don de l'Association des pionniers de Northern Telecom».

Novembre 1982 Le directeur général, monsieur Jean-Pierre Massicotte, informe les membres du Conseil d'administration de la



Monsieur Jean-Pierre Massicotte,
directeur général 1981

venue de la Société Radio-Canada pour filmer, à l'intérieur de la salle d'opérations, une intervention arthroscopique avec le docteur Jean-Pierre Michaud.

13 décembre 1982 Réception des lettres patentes pour la Fondation du Centre hospitalier de Saint-Laurent. Le directeur-général suggère la formation du Conseil d'administration temporaire de cette Fondation qui comportera 50 membres incluant les 3 personnes qui ont demandé l'incorporation de cette dite Fondation: Maître Jacques Richard, Docteur Samir Chebeir et monsieur Jean-Pierre Massicotte. Il faut se doter de règlements internes, établir le montant de la cotisation annuelle et faire du recrutement de personnes éminentes dans la société, pour qu'ensuite les diverses activités de la Fondation puissent débiter, comme par exemple, une campagne de financement qui pourrait avoir lieu en septembre 1983, comité de bénévoles, etc.

Mars 1983 Avis d'expropriation de la Ville de Saint-Laurent pour une partie du terrain du centre hospitalier situé sur Côte Vertu pour élargir cette rue afin de faciliter l'arrêt des autobus de la CTCUM.

21 juin 1983 Remerciements adressés à la directrice des soins infirmiers, madame Victoire Audet pour ses nombreuses années de services au centre hospitalier et souhaits de toute la chance et le succès possible.

6 octobre 1983 Conférence de presse à l'Hôtel de ville de Saint-Laurent où il est proposé un projet de construction d'un centre d'accueil et d'hébergement A-3, A-4 et d'une habitation à loyers modiques. On procédera à l'annonce de la remise d'un mémoire aux autorités du Conseil régional des services de santé et des services sociaux et une maquette sera dévoilée sur le quadrilatère de la Santé; maquette réalisée par monsieur Jacques Garand, architecte.

Novembre 1984 Une entente est intervenue entre l'Hôpital du Sacré-Coeur et le centre hospitalier à l'effet de louer tout le deuxième étage des locaux de l'Hôtel du Nord à l'équipe de Santé et Sécurité au Travail du Département de santé communautaire Sacré-Coeur. Les travaux à l'urgence sont terminés depuis le 11 mai 1984.

Le Bal printanier organisé par la Fondation du Centre hospita-

lier Saint-Laurent en 1984 a été l'occasion d'une remise de 2 plaques «Honneur émérite» à M. et Mme Brian et Beth Majdell et M. et Mme Douglas et Louise David afin de souligner leur participation à l'organisation du premier Bal printanier. Les fonds recueillis lors de ce premier bal ont servi à l'achat d'un appareil chirurgical de haute technologie, soit un laser.

31 janvier 1985 Événement spécial: Mariage d'une de nos bénéficiaires du 3A âgée de 80 ans. L'aumônier du Centre hospitalier Saint-Laurent, le Père Raoul Saint-Laurent, a béni cette union de madame Blanche Valade avec monsieur Paul Crevier, 76 ans. À la demande des épousés, la célébration s'est déroulée dans une des salles du centre hospitalier et la réception a été copieusement préparée par le cuisinier Fernand Lemieux.

19 mars 1985 En règlement d'une requête en mandamus, une entente est intervenue entre le CRSS et le centre hospitalier. Cette entente prévoit conserver la vocation de courte durée du Centre hospitalier de Saint-Laurent, de maintenir à 12 lits le permis de soins prolongés; d'autoriser la construction d'un bloc de services permettant ainsi la création et le développement éventuel au centre hospitalier d'une unité d'évaluation et de traitement en gériatrie.

Projets d'avenir

Le Centre hospitalier de Saint-Laurent s'oriente, dans un futur immédiat, vers une optique où le vieillissement humain sera privilégié — sans toutefois amenuiser le rôle prépondérant qu'exercent la médecine familiale et la chirurgie en ses murs.

Le Comité d'orientation du Conseil d'administration du centre hospitalier s'est donc attardé sur ces facettes et a formulé, basées sur le contexte social actuel, les recommandations suivantes:

- développer une unité de courte durée gériatrique avec ajout de 15 lits;
- ouvrir une unité de désintoxication pour alcooliques et toxicomanes;
- assumer des responsabilités d'enseignement en médecine familiale;
- maintenir des services chirurgicaux de pointe;

- mettre sur pied des consultations externes en gériatrie, médecine du travail, alcoolisme et toxicomanie ainsi qu'en psychogériatrie;
- s'assurer de pouvoir compter sur les ressources de santé mentale nécessaires pour répondre aux besoins de la clientèle.

De plus, le Comité d'orientation a recommandé de maintenir le projet original de Complexe hospitalier et d'hébergement pour personnes âgées et handicapées de Ville Saint-Laurent.

Ce projet comprend:

- le Centre hospitalier de Saint-Laurent
- le Foyer pour personnes âgées Saint-Laurent Inc.
- des logements supervisés dont un certain nombre seront à prix modiques
- et un centre d'accueil d'hébergement 1,5 à 2 heures de soins.

Un comité tripartite, formé du Centre hospitalier de Saint-Laurent, du Foyer pour personnes âgées Saint-Laurent Inc. et de Ville Saint-Laurent, appelé «Corporation tripartite Santé Hébergement Saint-Laurent Inc.» (COTRISAN) recommande à court terme la réalisation de ces dits appartements et le plus tôt possible la construction d'un centre d'accueil et d'hébergement pour bénéficiaires requérant entre une heure et demie et deux heures de soins par jour.

De plus, le CLSC Saint-Laurent sera logé dans un édifice adjacent au nouveau bloc de services qui sera construit sur le terrain du centre hospitalier; bloc de services qui regroupera les laboratoires, les cliniques externes et le centre de prélèvements.

«Ce ne sont que les 75 premières années, il nous faut maintenant regarder vers l'avenir, de lancer le directeur général, monsieur Jean-Pierre Massicotte».

Remerciements cordiaux pour leur excellente collaboration

Archevêché de Montréal
Docteur Georges Cousineau
Docteur Robert Lavigne
Docteur Raymond Lecours
Docteur Bernard Paquet
Docteur Paul Tétrault
Docteur Pierre Viger
Garde Victoire Audet
Garde Bérangère Logier
Garde Thérèse Maillé
Garde Catherine Mondor
Garde Andrée Trottier
Madame Marie-Paule Achim
Madame Céline Grou Barbeau
Madame Yolande Bérubé
Madame Lise Bonneville
Madame Lise Saint-Germain Corriveau
Madame Marcelle Tétrault Cousineau
Madame Murielle Couture
Madame Louise Dallaire
Madame Yolande Dupras
Madame Johanne Houde

Madame Johanne Lamothe
Madame Aline Parenteau
Monsieur Jean-Marie Bernier
Monsieur Lucien Dupras
Monsieur Roger Garand
Monsieur Guy Hébert
Monsieur Maurice Lavoie
Monsieur Martin Leblanc
Monsieur Mario Legault
Monsieur Fernand Lemieux
Monsieur Victorien Major
Monsieur Jean-Pierre Massicotte
Monsieur Jacques Maynard
Monsieur Paul Pinard
Monsieur Clément Plante
Monsieur Paul Provost
Père Bernard Lafrenière, c.s.c.
Soeur Thérèse Aubin, s.f.b.
Soeur Jeanne d'Arc Beaudoin, s.f.b.
Soeur Suzanne Gignac, s.f.b.
Soeur Cécile Gonthier, s.f.b.

Note de l'auteure: ce livre s'inscrit dans le cadre des festivités du 75^{ième} anniversaire du Centre hospitalier de Saint-Laurent et relate 87 ans d'histoire. Dans la mesure du possible, les informations recueillies ont été vérifiées. Si quelques inexactitudes s'étaient glissées, ce serait hors de notre volonté.

Lise Labbé

Table des matières

En guise de préface.....3

Première partie

Congrégation de la Sainte-Famille de Bordeaux.....7

Soins aux malades à domicile.....11

Instauration du noviciat des Soeurs de l'Espérance
à Saint-Laurent.....15

Fondation de l'Hôpital de Saint-Laurent.....21

Frère André (Alfred Bessette, né le 9 août 1845).....31

L'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance.....35

Débuts de l'École des infirmières pour les religieuses.....44

École des infirmières (suite).....51

Deuxième partie

Nouvel essai en vue d'agrandir l'hôpital.....61

Souscription publique.....71

Cinquantenaire de l'arrivée des Soeurs de l'Espérance.....76

Nouvelles démarches en faveur de l'agrandissement
de l'hôpital.....84

Changements de mentalités.....89

Une opération sous hypnose.....93

Anecdotes et souvenirs.....100

Au jour le jour, au fil des événements.....106

Projets d'avenir.....109

Remerciements.....111

Dès l'automne de l'an 1911 (fin septembre-octobre), les citoyens les mieux renseignés de Saint-Laurent informent les autres que la vieille maison grise des Gohier, sise à la jonction de la rue Principale (aujourd'hui boulevard Sainte-Croix) et de la rue Saint-Mathieu (devenue Côte Vertu), sera l'établissement d'un noviciat des Soeurs de l'Espérance.

Certes, il faut complimenter le choix judicieux de ces dames, car le Saint-Laurent de l'époque offrait encore ce climat approprié à l'oeuvre paisible que l'on voulait y poursuivre. Saint-Laurent était alors une petite localité d'aspect champêtre. Pour bien l'imaginer, il faudrait évidemment soustraire tout ce que le progrès technique y a ajouté depuis.

Remettre en place les trottoirs de bois, les cailloux du chemin parsemés de «pommes de route». Que résonnent à nouveau le piaffement des sabots devant la boutique du forgeron, les bruits de crécelle des moyeux de charrettes (...).

S'accommoder de l'éclairage vespéral, de la lenteur du temps qui passe et de l'enviable quiétude des vivants qui s'endorment tôt, sans auto, ni radio, ni vidéo...

